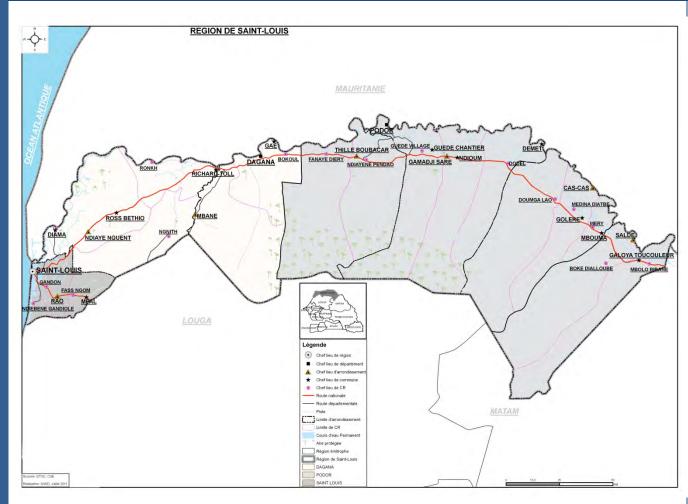
REPUBLIQUE DU SENEGAL Un Peuple – Un But – Une Foi

·

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis



SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2012

Juin 2015

COMITE DE DIRECTION							
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE						
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE						
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales Cheikh Tidiane NDIAYE							
Directeur des Statistiques Economiques et de la Mbaye FAYE							
Directeur du Management de l'Information Statistique Mamadou NIANG							
Conseiller à l'Action Régionale Mamadou DIENG							

COMITE DE REDACTION					
Chef du Service Régional	Abou BA				
Adjoint Chef de Service Régional	Khalifa MBAYE				
Assistant Chef de Service Régional	Djibril DOUMBOUYA				
Agent d'appui	Adji Maïmouna FALL				
Agent de saisie	Adjaratou GAYE				
Stagiaire	Ahmadou LY				
Stagiaire	Elisa BENGELOUM				
Stagiaire	Racky BALDE				

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant Dakar .B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone : (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web: www.ansd.sn
Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution: Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ou

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis, quartier SUD, ex-locaux de l'OMVS, BP 46

Tél: (221) 33 961 14 09

Table des matières

ı.	PRESENTATION DE LA REGION	. 16
II.	DEMOGRAPHIE	. 19
	Introduction	. 19
	II.1 Analyse de la pyramide des ages	. 19
	II.1.1 Pyramide des âges observée	. 19
	II.2 LES INDICES DE STRUCTURE	
	II.2.1 Rapport de masculinité	. 20
	II.2.2 Répartition spatiale de la population	
	II.2.3 Les groupes ethniques	
	II.2.4 Urbanisation	
	II.2.5 Femmes en âge de reproduction (FAR)	
	II.2.6 Etat matrimonial de la population	
	II.2.7 Niveau et tendance de la fécondité	
	II.2.8 La contraception	
	II.2.9 Niveau et tendance de la mortalité des enfants	
	II.2.10 Taux de séroprévalence du VIH/Sida	
	CONCLUSION	
Ш		
	INTRODUCTION	
	III.1. LOGEMENT	
	III.2. NOMBRE DE PIECES A USAGE D'HABITATION	
	III.3. TAILLE DU MENAGE	
	III.4. EQUIPEMENT DES MENAGES	
	III.5. Principale source d'eclairage	
	III.6. LE LIEU D'AISANCE	
	III.7. AUTORISATION DE CONSTRUIRE	
	III.8. REALISATIONS DE LA SNHLM	
	CONCLUSION	
IV/	EDUCATION	
	INTRODUCTION	
	IV.1. OBJECTIFS SECTORIELS	
	IV.2. POPULATIONS CIBLES	
	IV.3. ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE	
	IV.3.1. Offre préscolaire	
	IV.3.3. Le Taux Brut de Préscolarisation	
	IV.3.4. Le personnel	
	IV.4. ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE	
	IV.4.1. Offre scolaire	
	IV.4.2. Effectifs de l'élémentaire	
	IV.4.3. Taux brut de scolarisation	
	IV.4.4. Résultats au CFEE	
	IV.4.5. Le personnel	
	IV.5. ENSEIGNEMENT MOYEN ET SECONDAIRE	
	IV.5.1. Offre scolaire	
	IV.5.2. Effectifs de l'enseignement moyen secondaire	
	IV.5.3. Le personnel	
	IV.5.4. Le taux brut de scolarisation	
	IV.5.4. Le taux blut de scolatisation	
	IV.6.1. Les effectifs de l'UGB	
	CONCLUSION	
v.		
٧.	INTRODUCTION	
	-114 NOUDO 10 N	. 44

V. 2. LE PERSONNEL DE SATE 43 V. 3. LES EQUIPEMENTS DES STRUCTURES DE SANTE 44 V. 4. SANTE DE LA REPRODUCTION 45 V. 5. SURVELLANCE EPIDEMIOLOGIQUE 46 CONCLUSION 47 INTRODUCTION 47 INTRODUCTION 47 INTRODUCTION 47 VI. 1. STUATION DE L'EMPLOI 47 VI. 1. 1. Relations professionnelles et climat social 48 VI. 1. 3. Main d'œuvre 48 VI. 1. 3. Main d'œuvre 48 VI. 1. 4. Actes délivrés 49 CONCLUSION 49 VII. ASSISTANCE 50 INTRODUCTION 50 VII. 1. ACTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS 50 VII. 2. ACTIVITES DE L'AEMO (ACTION ÉDUCATIVE EN MILLEU OUVERT) 53 CONCLUSION 55 VIII. 3. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 55 VIII. 4. LES ACTIVITES DE SALIZES 55 VIII. 5. LES DARARS ET L'EMPARCE EN SITUATION DIFFICILE 57 VIII. 4. LES ACTIVITES ET RELISEES 58 VIII. 4. LES ACTIVITES ET RELISEES 58 VIII. 4. LES ACTIVITES RELISEES	V.1. LES INFRASTRUCTURES SANITAIRES	42
V. 4. SANTE DE LA REPRODUCTION 45 V. 5. SURVELLANCE EPIDEMIOLOGIQUE 46 CONCLUSION 46 VI. EMPLOI 47 INTRODUCTION 47 INTRODUCTION 47 VI. 1.1 ILLATION DE L'EMPLOI 47 VI. 1.1.1 Relations professionnelles et climat social 48 VI. 1.2. Scourité 48 VI. 1.3. Main d'œuvre 48 VI. 1.4. Actes délivrés 49 CONCLUSION 49 VII. ASSISTANCE 50 Introduction 50 Introduction 50 VII. A CTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS 50 VII. 1. ACTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS 50 VII. 2. ACTIVITES DE L'AEMO (ACTION ÉDUCATIVE EN MILLEU QUVERT) 53 CONCLUSION 53 VIII. 3. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 55 VIII. 3. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 55 VIII. 3. LES ACTIVITES DE SOLIDARITE 55 VIII. 4. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 55 VIII. 3. LES ACTIVITES DE SOLIDARITE 59 CONCLUSION 60 <	V.2. LE PERSONNEL DE SANTE	43
V. 5. Survellance EPIDEMIOLOGIQUE 46 CONCLUSION 47 VI. EMPLOI 47 Introduction 47 VI.1.1. Situation De L'EMPLOI 47 VI.1.2. Securité 48 VI.1.2. Securité 48 VI.1.3. Main d'œuvre 48 VI.1.4. Actes délivrés 49 CONCLUSION 49 VII. ASSISTANCE 50 Introduction 50 VII.1. ACTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS 50 VII.2. ACTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS 50 VIII.2. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. 53 VIII.2. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. 55 VIII.1. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. 55 VIII.2. LES AGRITUTES REALISEES 58	V.3. LES EQUIPEMENTS DES STRUCTURES DE SANTE	44
CONCLUSION 46 MPINO 47	V.4. SANTE DE LA REPRODUCTION	45
VI. EMPLOI 47 INTRODUCTION 47 VI.1. STUATION DE L'EMPLOI 47 VI.1.1. Relations professionnelles et climat social 48 VI.1.2. Securité 48 VI.1.3. Main d'œuvre 48 VI.1.4. Actes délivrés 49 CONCLUSION 49 VII. ASSISTANCE 50 INTRODUCTION 50 VII.1. ACTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS 50 VII.2. ACTIVITES DU CACION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERTI 33 CONCLUSION 33 VII.2. ACTIVITES DE L'AEMO (ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERTI) 35 VII.3. CLE DAGARAS ET L'ENFANCE EN SITUATION DE HANDICAP 55 INTRODUCTION 55 VIII.1. LES PESSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 56 VIII.2. LES DAGARAS ET L'ENFANCE EN SITUATION DIFFICILE 57 VIII.3. LES ACTIVITES DE SOLIDARITE 59 CONCLUSION 60 IX. AGRICULTURE 51 INTRODUCTION 61 IX. 1 EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE 61 IX. 2 LE ORGARS ENTROLES EN TERCAL 62 </td <td>V.5. SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE</td> <td>46</td>	V.5. SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE	46
INTRODUCTION	CONCLUSION	46
VI.1. SITUATION DE L'EMPLOI	VI. EMPLOI	47
VI.1.1. Relations professionnelles et climat social. 48 VI.1.2. Securité. 48 VI.1.3. Main d'œuvre. 48 VI.1.4. Actes délivrés. 49 CONCLUSION. 49 VII. ASSISTANCE. 50 INTRODUCTION. 50 VII.1. ACTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS. 50 VII.2. ACTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS. 50 VII.2. ACTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS. 50 VII.2. ACTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS. 50 VIII.2. ACTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS. 50 VIII.3. LES DERSONNES EN L'EMENOURE EN MILLEU OUVERT). 53 CONCLUSION. 55 VIII.1.1. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. 56 VIII.2. LES DARAGES ET L'EMENANCE EN SITUATION DIFFICILLE. 57 VIII.3. LES ACTIVITES DE SOLIDARITE. 59 CONCLUSION. 60 X. AGRICULTURE 59 INTRODUCTION. 61 IX.1. 2 CULTURES IRRIGUEES. 51 INTRODUCTION. 61 IX. 2 CULTURES IRRIGUEES. 62 IX. 3. SITUATION DES INTRA		
VI.1.2. Sécurité. 48 VI.1.3. Main d'œuvre. 48 VI.1.4. Actes délivrés. 49 CONCLUSION. 49 VII. ASSISTANCE. 50 INTRODUCTION. 50 VII.1. ACTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS. 50 VII.2. ACTIVITES DE L'AEMO (ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT). 53 CONCLUSION. 53 VIII. ACTION SOCIALE. 55 INTRODUCTION. 55 VIII.1. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. 56 VIII.2. LES DAARAS ET L'ENFANCE EN SITUATION DIFFICILE. 57 VIII.3. LES ACTIVITES REALISES. 58 VIII.4. LES ACTIVITES DE SOLIDARITE. 59 CONCLUSION. 60 IX. AGRICULTURE. 61 INTRODUCTION DE LA PLUVIOMETRIE. 61 IX.1. EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE. 61 IX. 2. CULTURES IRRIGUEES. 62 IX. 3. SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION. 63 IX. 2. LE SABATTAGES CONTROLES. 62 X. 2. LES ABATTAGES CONTROLES. 65 X. 2. LES ABATTAGES CONTROLES. 66 X. 3. PRODUCTION DE CUIR		
VI.1.3. Main d'œuvre. 48 VI.1.4. Actes délivrés. 49 CONCLUSION. 49 VII. ASSISTANCE. 50 INTRODUCTION. 50 VII.1. A ACTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS. 50 VII.2. ACTIVITES DE L'AEMO (ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT). 53 CONCLUSION. 53 VIII. ACTION SOCIALE. 55 INTRODUCTION. 55 VIII.1. LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. 56 VIII.2. LES DARRAS ET L'ENFANCE EN SITUATION DIFFICILE. 57 VIII.3. LES ACTIVITES REALISEES. 58 VIII.4. LES ACTIVITES DE SOLIDARITE. 59 CONCLUSION. 60 X. AGRICULTURE. 61 INTRODUCTION. 61 IX.1 EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE. 61 IX.2 CULTURES IRRIGUEES. 62 IX.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION. 63 IX.3.1 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION. 63 IX.3.2 Engrais. 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR. 65 CONCLUSION. 65 IX.1 ECHEPTEL.	·	
VI.1.4. Actes délivrés 49 CONCLUSION 49 VII. ASSISTANCE 50 INTRODUCTION 50 VII.1 ACTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS 50 VII.2 ACTIVITES DE L'AEMO (ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT) 53 CONCLUSION 53 VIII. ACTION SOCIALE 55 INTRODUCTION 55 VIII.1 LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 56 VIII.2 LES DARAS ET L'ENFANCE EN SITUATION DIFFICILE 57 VIII.3 LES ACTIVITES REALISES 58 VIII.4 LES ACTIVITES DE SOLIDARITE 59 CONCLUSION 60 IX. AGRICULTURE 61 INTRODUCTION DE LA PLUVIOMETRIE 61 IX.1 EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE 61 IX.2 CULTURES IRRIGUEES 62 IX.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION 63 IX.3.2 Engrais 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION 65 X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 65 X. 1 LE CHEPTEL 66 X. 2 LES ABATTAGES CONTROLES		
CONCLUSION		
VII. ASSISTANCE 50 INTRODUCTION 50 VII.1 ACTIVITES DE GOUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS 50 VII.2 ACTIVITES DE L'AEMO (ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT) 53 CONCLUSION 53 VIII. ACTION SOCIALE 55 INTRODUCTION 55 VIII.1 LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. 56 VIII.2 LES DARRAS ET L'ENFANCE EN SITUATION DIFFICILE 57 VIII.3 LES ACTIVITES REALISEES 58 VIII.4 LES ACTIVITES REALISEES 58 VIII.5 LES ACTIVITES REALISEES 58 VIII.6 LES ACTIVITES REALISEES 58 VIII.7 LES ACTIVITES REALISEES 58 VIII.8 LES ACTIVITES REALISEES 58 VIII.9 LES ACTIVITES REALISEES 58 VIII.1 LES ACTIVITES REALISEES 59 CONCLUSION 60 IX AGRICULTURE 61 INTRODUCTION 61 IX.1 EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE 51 IX.2 CULTURES IRRIGUESS 62 IX.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION 63 IX.3 1 SITUATION DES INTRAN		
INTRODUCTION		
VII.1 ACTIVITES DU GROUPEMENT NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS 50 VII.2 ACTIVITES DE L'AEMO (ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT) 53 CONCLUSION 53 VIII. ACTION SOCIALE 55 INTRODUCTION 55 VIII.1 LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 56 VIII.2 LES DAARAS ET L'ENFANCE EN SITUATION DIFFICILE 57 VIII.3 LES ACTIVITES REALISEES 58 VIII.4 LES ACTIVITES DE SOLIDARITE 59 CONCLUSION 60 IX AGRICULTURE 61 INTRODUCTION 61 IX.1 EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE 61 IX.2 CULTURES IRRIGUEES 62 IX.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION 63 IX.3.1 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION 63 IX.3.2 Engrais 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION 65 X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 INTRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X. 2 LES ABANTE AGRICOLES ET PEAUX 67 X. 3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X. 5. 1 LA SANTE		
VII.2 ACTIVITES DE L'AEMO (ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT) 53 CONCLUSION 53 VIII. ACTION SOCIALE 55 INTRODUCTION 55 VIII.1 LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 56 VIII.2 LES DAARAS ET L'ENFANCE EN SITUATION DIFFICILE 57 VIII.3 LES ACTIVITES REALISES 58 VIII.4 LES ACTIVITES DE SOLIDARITE 59 CONCLUSION 60 INTRODUCTION 61 INTRODUCTION DE LA PLUVIOMETRIE 61 IX.1 EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE 61 IX.2 CULTURES IRRIGUEES 62 IX.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION 63 IX.3.2 Engrais 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION 65 X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5.1 LA SURVEIIBIANCE ÓPIDIÓMIOGIQUE 69 X.5.2 ASSISTANCE VETERIAL 69 X.5		
CONCLUSION 53 VIII. ACTION SOCIALE 55 INTRODUCTION 55 VIII.1 LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. 56 VIII.2 LES DAARAS ET L'ENFANCE EN SITUATION DIFFICILE. 57 VIII.3 LES ACTIVITES REALISEES. 58 VIII.4 LES ACTIVITES DE SOLIDARITE 59 CONCLUSION 60 IX. AGRICULTURE 61 INTRODUCTION DE LA PLUVIOMETRIE. 61 IX.1 EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE. 61 IX.2 CULTURES IRRIGUEES 62 IX.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION. 63 IX.3.1 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION. 63 IX.3.2 Engrais 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION 65 X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.5 LA SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La SURVEIILIANCE épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70		
VIII. ACTION SOCIALE 55 INTRODUCTION 55 VIII.1 LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 56 VIII.2 LES DAARAS ET L'ENFANCE EN SITUATION DIFFICILE 57 VIII.3 LES ACTIVITES REALISEES 58 VIII.4 LES ACTIVITES DE SOLIDARITE 59 CONCLUSION 60 IX. AGRICULTURE 61 INTRODUCTION 61 IX.1 EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE 61 IX.2 CULTURES IRRIGUEES 62 IX.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION 63 IX.3.1 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION 63 IX.3.2 Engrais 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION 65 X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5 L A SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La SURVEIBIANCE ÉPIDÉMINICE 69 X.5.2 ASSISTANCE VÉTÉRIAIRE 71 IN	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
INTRODUCTION		
VIII.1 LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP		
VIII.2 LES DAARAS ET L'ENFANCE EN SITUATION DIFFICILE 57 VIII.3 LES ACTIVITES REALISEES 58 VIII.4 LES ACTIVITES DE SOLIDARITE 59 CONCLUSION 60 IX. AGRICULTURE 61 INTRODUCTION 61 IX.1 EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE 61 IX.2 CULTURES IRRIGUEES 62 IX.3.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION 63 IX.3.1 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION 63 IX.3.2 Engrais 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION 65 X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5.1 La SURVEIllance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 <		
VIII.3 LES ACTIVITES REALISEES 58 VIII.4 LES ACTIVITES DE SOLIDARITE 59 CONCLUSION 60 IX. AGRICULTURE 61 INTRODUCTION 61 IX.1 EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE 61 IX.2 CULTURES IRRIGUEES 62 IX.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION. 63 IX.3.1 Situation des intrants 63 IX.3.2 Engrais 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION 65 X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5 LA SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La surveillance épidémiologique 69 X.5.2 ASSIStance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIOUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE.		
VIII.4 LES ACTIVITES DE SOLIDARITE 59 CONCLUSION 60 IX. AGRICULTURE 61 INTRODUCTION 61 IX.1 EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE 61 IX.2 CULTURES IRRIGUEES 62 IX.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION 63 IX.3.1 Situation des intrants 63 IX.3.2 Engrais 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION 65 X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5.1 LA SURVEIllance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3.1 Prèche maritime 75 XI.3.2 Pèche continentale 80		
CONCLUSION 60 IX. AGRICULTURE 61 INTRODUCTION 61 IX.1 EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE 61 IX.2 CULTURES IRRIGUEES 62 IX.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION 63 IX.3.1 Situation des intrants 63 IX.3.2 Engrais 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION 65 X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5.1 La SURVEIllance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3.1 Pèche maritime 75 XI.3.1 Pèche maritime 75 XI.3.2 Pèche continentale 80 <td></td> <td></td>		
INTRODUCTION		
INTRODUCTION 61 IX.1 EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE 61 IX.2 CULTURES IRRIGUEES 62 IX.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION 63 IX.3.1 Situation des intrants 63 IX.3.2 Engrais 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION 65 X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5.1 La SANTE ANIMALE 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3.1 Pèche maritime 75 XI.3.2 Pèche continentale 80		
IX.1 EVOLUTION DE LA PLUVIOMETRIE 61 IX.2 CULTURES IRRIGUEES 62 IX.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION 63 IX.3.1 Situation des intrants 63 IX.3.2 Engrais 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION 65 KELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 INTRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5 LA SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La SURVEIBLANCE ÉPIDIAINE 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80		
IX.2 CULTURES IRRIGUEES 62 IX.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION 63 IX.3.1 Situation des intrants 63 IX.3.2 Engrais 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION 65 X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5 LA SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La SURVEIllance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80		
IX.3 SITUATION DES INTRANTS ET DU MATERIEL AGRICOLE DANS LA REGION. 63 IX.3.1 Situation des intrants. 63 IX.3.2 Engrais 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION. 65 XX. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES. 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX. 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5 LA SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La surveillance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE. 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pèche maritime 75 XI.3.2 Pèche continentale 80		
IX.3.1 Situation des intrants 63 IX.3.2 Engrais 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION 65 X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5 LA SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La surveillance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80		
IX.3.2 Engrais 64 IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION 65 X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5 LA SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La surveillance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80		
IX.4 CONTRAINTES LIEES AU SECTEUR 65 CONCLUSION 65 X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5.1 La SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La surveillance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 Introduction 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 Types DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80		
CONCLUSION 65 X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5.1 La SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La surveillance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80	•	
X. ELEVAGE 66 INTRODUCTION 66 X.1 Le CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5 LA SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La surveillance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80		
INTRODUCTION 66 X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5 LA SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La surveillance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80		
X.1 LE CHEPTEL 66 X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5 LA SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La surveillance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 Introduction 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80		
X.2 LES ABATTAGES CONTROLES 67 X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5 LA SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La surveillance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80		
X.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 67 X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5 LA SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La surveillance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80		
X.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68 X.5 LA SANTE ANIMALE 69 X.5.1 La surveillance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80		
X.5 LA SANTE ANIMALE		
X.5.1 La surveillance épidémiologique 69 X.5.2 Assistance vétérinaire 70 CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80		
X.5.2 Assistance vétérinaire		
CONCLUSION 70 XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80		
XI. PECHE 71 INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80		
INTRODUCTION 71 XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL 71 XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE 72 XI.3 TYPES DE PECHES 74 XI.3.1 Pêche maritime 75 XI.3.2 Pêche continentale 80		
XI.1 PROBLEMATIQUE DE LA PECHE AU SENEGAL		
XI.2 POLITIQUES NATIONALES MENEES DANS LE SECTEUR DE PECHE		
XI.3 TYPES DE PECHES		
XI.3.1 Pêche maritime		
XI.3.2 Pêche continentale80		
OUNCEUSION		
XII. TOURISME82		

Introduction	
XII.1 EVOLUTION ANNUELLE DES INDICATEURS DU TOURISME	
XII.2 CARACTERISTIQUES DES STRUCTURES D'HEBERGEMENT	
XII.3 SITUATION DU TOURISME EN 2012	
XII.3.1 Evolution des arrivées	
XII.3.2 Evolution des nuitées	
XII.3.3 Evolution des chambres vendues	
Conclusion	
XIII. POSTEET TELECOMMUNICATIONS	
Introduction	
XIII.1 RESEAU DES BUREAUX DE POSTE	
XIII.2 MOUVEMENTS FINANCIERS	
XIII.2.1 Mandats émis	
XIII.2.2 Mandats payés	
XIII.2.3 Caisse d'épargne	
XIII.2.4 Trafic Postal	
XIII.3 TELECOMMUNICATIONS	
XIII.3.1 Equipements	
XIII.3.2 Couverture téléphonique	
XIII.3.3 Abonnés	
ConclusionXIV. EAUX ET FORETS	
Introduction	
XIV.1 REBOISEMENT	
CONCLUSION	
XV. EAUX, ENERGIE ET ASSAINISSEMENT	
Introduction	
XV.1 Hydraulique	
XV.1.1 Hydraulique urbaine	
XV.1 Frydradiique dibaille	
XV.3 ASSAINISSEMENT	
XV.3.1 Assainissement urbain	
XV.3.2 L'assainissement rural	
XV.3.3 Recommandations	
CONCLUSION	
XVI. COMMERCE	
Introduction	
XVI.1 SITUATION DU SECTEUR COMMERCIAL	
XVI.1.1 Principales activités du secteur commercial	101
XVI.1.2 Interventions du Service Régional du Commerce	
XVI.2 EVOLUTION DES PRIX DES PRINCIPAUX PRODUITS A LA CONSOMMATION	
XVI.2.1 Prix des légumineuses	103
XVI.2.2 Prix des céréales	103
XVI.2.3 Prix de produits halieutiques	104
XVI.2.4 Prix des légumes	104
Conclusion	105
XVII. FINANCES PUBLIQUES	106
Introduction	
XVII.1 RECOUVREMENT DES RECETTES	106
XVII.1.1 Recouvrement des impôts directs	
XVII.1.2 Recouvrement de recettes par les régies	107
XVII.2 ABSORPTION DES BUDGETS DES COLLECTIVITES LOCALES	108
XVII.3 FINANCES DES COLLECTIVITES LOCALES	109
CONCLUSION	110

XVIII	HYGIENE
111	
Introduction	111
XVIII.1 SITUATION DU PERSONNEL DU SERVICE D'HYGIENE	111
XVIII.2 Infractions constatees	112
XVIII.2.1 Infractions constatées lors des visites domiciliaires	112
XVIII.2.2 Infractions constatées dans les établissements recevant du public et assimilés.	113
XVIII.3 VISITES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET ASSIMILES	114
CONCLUSION	115
XIX. CULTURE	116
Introduction	116
XIX.1 Patrimoine materiel	116
XIX.2 PATRIMOINE IMMATERIEL	116
XIX.3 Infrastructures	117
XIX.4 ACTIVITES CULTURELLES	117
XIX.4.1 Acteurs culturels	117
XIX.4.2 Partenaires	118
XIX.4.3 Culture et les loisirs	119
CONCLUSION	119
XX. TRANSPORT	120
Introduction	120
XX.1 Transport terrestre	120
XX.1.1 Le réseau routier	120
XX.1.2 Structure des véhicules immatriculés selon l'état	121
XX.1.3 Genre et âge des véhicules immatriculés	122
XX.2 Transport aerien	123
XX.2.1 Les mouvements des avions	
XX.2.2 Les mouvements des passagers	124
CONCLUSION	125
XXI. SPORT	126
Introduction	126
XXI.1 LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES	126
XXI.2 LES DIFFERENTES DISCIPLINES	127
XXI.2.1 Les clubs	127
CONCLUSION	128
XXII. ANNEXES	129

Liste des tableaux

Tableau 1 : Effectif de la population par sexe, superficie et densité par département en 2011	21
Tableau 2: Evolution des taux d'urbanisation de 1976 à 2011	22
Tableau 3 : Répartition des femmes en âge de procréation par groupe d'âge	23
Tableau 4 : Groupes cibles du système éducatif dans la région	33
Tableau 5 : Etablissements du préscolaire par département en 2012 selon le statut	34
Tableau 6 : Evolution des effectifs du préscolaire entre 2011 et 2012	34
Tableau 7 : Le personnel des établissements du préscolaire par genre en 2012	35
Tableau 8 : Etablissements Elémentaires par département selon le statut en 2012	35
Tableau 9: Evolution des effectifs du primaire par département selon le genre 2007-2012	36
Tableau 10 : Evolution des résultats au CFEE de 2005 à 2012	37
Tableau 11 : Personnel de l'élémentaire en 2012	37
Tableau 12 : Structures du Moyen Secondaire Général en 2012 selon le cycle et le statut	38
Tableau 13 : Evolution des effectifs du moyen secondaire par département de 2007 à 2012	38
Tableau 14: Effectifs des CEM selon le genre et le statut en 2012	39
Tableau 15 : Personnels du Public du Moyen Secondaire Général en 2010 selon le genre	39
Tableau 16 : Effectifs des étudiants de l'UGB	41
Tableau 17 : Structures sanitaires par département	43
Tableau 18 : normes en personnel et les besoins de la région	44
Tableau 19 : équipements structures de santé par district	
Tableau 20 : indicateurs de performance	45
Tableau 21: Relation professionnelles et climat social 2012	48
Tableau 22 : Sécurité au travail 2012	48
Tableau 23 : Situation de la main d'œuvre 2012	49
Tableau 24 : Evolution mensuelle des sorties de secours en 2011-2012	51
Tableau 25 : Evolution des incendies par types	51
Tableau 26 : Evolution de l'assistance en 2012	51
Tableau 27 : Evolution des opérations de secours selon le type	52
Tableau 28 : Les activités diverses selon le type	52
Tableau 29 : Situation des personnes handicapées en 2012	56
Tableau 30 : Situation des daaras dans la région	57
Tableau 31 : Situation des garderies dans les CPRS	58
Tableau 32 : Couverture des CPRS par département	58
Tableau 33 : Situation des Causeries dans les CPRS	59
Tableau 34 : Sinistrés inondation	60
Tableau 35 : Nombre de têtes dans les abattages contrôlés selon l'espèce	67
Tableau 36 : Poids des abattages contrôlés selon l'espèce	67
Tableau 37 : Evolution des entrées de bétail en 2012	69
Tableau 38 : Evolution des sorties de bétail entre 2012	69
Tableau 39 : Evolution du mareyage selon la destination de 2010 à 2012 (en tonnes)	76
Tableau 40 : Evolution de la consommation de carburant 2010 à 2012(unités : consommation	
1000 litres)	78

Tableau 41: Evolution du nombre de pirogues surplace entre 2010 et 2012	79
Tableau 42 : Evolution du nombre de pêcheurs entre 2010 et 2012	79
Tableau 43: Les débarquements d'ethmaloses et de sardinelles en 2012 (poids en tonnes ; vale millions)	
Tableau 44 : Répartition et équipement des réceptifs de la région	83
Tableau 45 : Répartition des bureaux de poste	86
Tableau 46 : Répartition du nombre et du montant des Mandats Emis et Payés	87
Tableau 47 : Trafic Postal en 2012	88
Tableau 48 : Situation des équipements de communication en 2012	89
Tableau 49 : Taux de couverture par les réseaux téléphoniques selon le département en 2012	89
Tableau 50 : Situation du reboisement en 2011 et 2012	92
Tableau 51 : Recette de la chasse	92
Tableau 52 : Répartition du nombre d'abonnés de la SDE en 2012	94
Tableau 53 : Evolution du nombre d'abonnés de la SDE	94
Tableau 54 : Evolution de la consommation 2006 –2012 (unité 1000m3)	95
Tableau 55 : Taux d'accès par AEP	96
Tableau 56 : Mode d'éclairage des ménages	96
Tableau 57 : Evolution des branchements à l'égout dans la commune de Saint-Louis de 2004 à	
Tableau 58 : Evolution des branchements à l'égout par quartier de 2004 à 2012	98
Tableau 59 : Evolution de la longueur du réseau de 2006 à 2012 (unité en mètre)	98
Tableau 60 : Situation des secteurs d'activités commerciales	101
Tableau 61 : Situation des marchés en 2012	102
Tableau 62 : Recouvrement de l'impôt sur le revenu par poste comptable entre 2007 et 2012	106
Tableau 63 : Taux de recouvrement de la Contribution Globale Unique (CGU)	107
Tableau 64 : Recettes recouvrées par les régies de recettes par poste comptable en 2012	108
Tableau 65 : Taux d'absorption des budgets des collectivités locales	109
Tableau 66 : Recettes recouvrées et dépenses payées	109
Tableau 67 : Situation des infrastructures culturelles par département	117
Tableau 68 : Répartition du réseau routier par catégorie en 2012	120
Tableau 69 : répartition de l'infrastructure routière par catégorie en 2012	121
Tableau 70 : Répartition du nombre de véhicules immatriculés selon l'état 2004 à 2012	122
Tableau 71 : Répartition des véhicules selon l'âge et le genre en 2012	122
Tableau 72 : Répartition des vols par type	124
Tableau 73 : Evolution du trafic entre 2010 et 2012	124
Tableau 74: Répartition des infrastructures sportives selon le département	126
Tableau 75 : Répartition du nombre de clubs selon la discipline	127

Liste des graphiques

Graphique 1: Pyramide des âges de la population de Saint Louis en 2012	20
Graphique 2:Rapport de masculinité par classe d'âge en 2012	20
Graphique 3 : Répartition de la population régionale selon le département	21
Graphique 4 : Répartition de la population selon le groupe ethnique	22
Graphique 5 : Evolution du taux régional d'urbanisation de 1976 à 2011	23
Graphique 6: Répartition du nombre de FAR suivant le groupe d'âge	23
Graphique 7 : Proportion de femmes et d'hommes célibataires par âge	24
Graphique 8 : Répartition de la population selon le statut d'occupation	28
Graphique 9 :Principale source d'approvisionnement en eau	30
Graphique 10 : Principale source d'éclairage des ménages	30
Graphique 11 : Evolution des autorisations de construire	31
Graphique 12 : Evolution du TBS dans l'élémentaire	37
Graphique 13: Evolution de la TBS au moyen	40
Graphique 14 : Evolution du TBS du secondaire	40
Graphique 15 : Structures sanitaires par district	43
Graphique 16 : Personnel sanitaire par catégorie	44
Graphique 17 : Médecins spécialiste et généraliste selon l'hôpital	44
Graphique 18 : Pourcentage d'équipements par district	45
Graphique 19 : Situation de la surveillance épidémiologique	46
Graphique 20 : Répartition des actes délivrés	49
Graphique 21 : Bilan général des activités opérationnelles en 2012	53
Graphique 22 : Evolution de la situation pluviométrique par poste de 2007 à 2013	61
Graphique 23 : Evolution des superficies de principales cultures (en ha)	62
Graphique 24: Evolution des productions	63
Graphique 25 : Production de semences certifiées de la saison 2012	63
Graphique 26 : Evolution des semences durant l'hivernage (2008-2012)	64
Graphique 27: Evaluation des engrais vendus dans la région (saison 2012-2013)	64
Graphique 28 : Situation du matériel agricole reçu dans la région	65
Graphique 29 : Effectif du cheptel suivant l'espèce et par département	66
Graphique 30 : Production de cuirs et de peaux en 2011 et 2012 selon le département	68
Graphique 31 : morbidité et mortalité dans les foyers épidémiologiques en 2012	69
Graphique 32 : Répartition des consultations vétérinaires selon l'espèce en 2012	70
Graphique 33 : Evolution des mises à terre (volumes en milliers de Tonnes, Valeur en millions)	75
Graphique 34 : Evolution de la Transformation de 2010 à 2012 (Poids en Tonne, Valeurs en Mill	•
Graphique 35 : Evolution annuelle de la durée de séjour	82
Graphique 36 : Evolution des arrivées entre 2005 et 2012	84
Graphique 37 : Evolution des nuitées entre 2005 et 2012	
Graphique 38 : Evolution du nombre de chambres vendues en 2012	
Graphique 39 : Evolution des mandats payés et émis selon la provenance la destination de 20	
2012	

Graphique 40: Situation des versements et de remboursement CNE entre 2010-2012	88
Graphique 41 : Evolution du nombre d'abonnés au téléphone par département	90
Graphique 42 : Situation de la lutte contre les feux de brousse	91
Graphique 43 : Evolution facturation par type de consommateurs	95
Graphique 44 : Répartition des abonnés en 2012	97
Graphique 45 : Evolution de la longueur du réseau de 2006 à 2012 (unité en mètre)	99
Graphique 46 : Proportions des infractions constatées en 2012	102
Graphique 47 : Evolution mensuelle des prix des légumineuses en 2012	103
Graphique 48 : Evolution mensuelle des prix des principales céréales en 2012	104
Graphique 49 : effectif par brigade	111
Graphique 50 : Répartition personnel service d'hygiène par catégorie	111
Graphique 51 : Répartition des infractions par catégorie	112
Graphique 52 : infractions constatées par brigade	113
Graphique 53 : infractions des ERP et assimilés par catégorie	113
Graphique 54 : Visites par type ERP	114
Graphique 55 : pourcentage de visites par sous brigade	114
Graphique 56 : Réseau routier par catégorie en 2012	121
Graphique 57 : répartition des véhicules selon l'âge en 2012	122
Graphique 58 : répartition des véhicules immatriculés selon l'âge en 2012	123
Graphique 59 : variation des départs et des arrivées entre 2011 et 2012	124

Liste des annexes

Annexe 1: Evolution des demandes d'autorisation de construire	129
Annexe 2 : Effectifs du préscolaire par genre et par statut en 2012	129
Annexe 3: Taux bruts de scolarisation dans l'élémentaire de 2006 à 2012	129
Annexe 4: Evolution des effectifs des CEM entre 2007 et 2012	129
Annexe 5: Evolution des effectifs du secondaire selon le sexe par département de 2007 à 2012	130
Annexe 6: Taux brut de scolarisation de l'enseignement moyen de la région de 2005 à 2012	130
Annexe 7: Evolution du taux brut de scolarisation du secondaire de 2005 à 2012	130
Annexe 8: Situation du personnel de santé de la région médicale en 2012 (sauf hôpitaux)	130
Annexe 9: Situation des Fonds alloués selon les Collectivités	131
Annexe 10: Evolution de la pluviométrie de 2007 à 2012	127
Annexe 11: Effectifs du cheptel par espèce selon le département en 2012	128
Annexe 12: Evolution des abattages	128
Annexe 13: Production de cuirs et de peaux en 2011 et 2012	128
Annexe 14 : Assistance vétérinaires 2012	128
Annexe 15: Répartition des foyers d'affections, morbidité et mortalité en 2012	130
Annexe 16 : Evolution des Mises à Terre 2010 a 2012 (poids en milliers de Tonnes, Valeur en Milli	
Annexe 17: Evolution de la transformation de 2010 à 2012 (Poids en Tonne, Valeurs en Millions)	130
Annexe 18: Statistiques des pêches en 2011 (poids en tonnes ; valeur en millions de CFA)	131
Annexe 19 : Evolution des mandats selon la destination ou la provenance de 2009-2012 (en mill de francs)	
Annexe 20 : Trafic Financier relatif à la CNE en 2011 et 2012 (en millions)	
Annexe 21 : Evolution du nombre d'abonnés au téléphone fixe	131
Annexe 22 : Facturation par type de consommateur entre 2008 et 2010 (Millions FCFA)	
Annexe 23: Evolution des abonnés de la SENELEC par secteur en 2012	
Annexe 24: Infractions constatées par type lors des visites de surveillance et de contrôle en 2010	132
Annexe 25 : Evolution des prix de légumineuses entre 2010 et 2012 (FCFA/Kg)	133
Annexe 26: Evolution des prix des céréales	133
Annexe 27: Evolution des prix de produits halieutiques en 2012	133
Annexe 28 : Prix moyens mensuel des légumes en 2012	134
Annexe 29: L'agenda culturel régional de la région de Saint-Louis	136

Abréviations, sigles et acronymes

AEMO Action Educative en Milieu Ouvert

ANEJ Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes

ANSD Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

APIX Agence Nationale Chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands

Travaux

ARD Agence Régionale de Développement

ASECNA Agence pour la Sécurité et la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar

ASER Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale

BFEM Brevet de Fin d'Etudes Moyennes

BIT Bureau International du Travail

CAP Certificat d'Aptitude Préparatoire

CDSMT Cadre de Dépense Sectoriel à Moyen Terme

CGER Centre de Gestion et d'Economie Urbaine

CIFA Centre Interprofessionnel pour la Formation aux métiers de l'Agriculture

CL Consommation Locale

CNH Comité National des Hydrocarbures

CRETEF Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin

CRFS Centre Régional de Formation Sanitaire

CSS Compagnie Sucrière Sénégalaise

CTFP Centre Technique de Formation Professionnelle

DF Descendance Finale

DPEE Direction de la Prévision et des Etudes Economiques

DRDR Division Régionale du Développement Rural

DRH Division Régionale de l'Hydraulique

DRID Division Régionale des Impôts et Domaines

DRTT Division Régionale des Transports Terrestres

DRU Division régionale de l'urbanisme

DSRP Document de Stratégie pour la croissance et de Réduction de la Pauvreté

EDS Enquête DémoGraphique et de Santé

EPS Education physique et sportive

ESIS Enquête Sénégalaise sur les Indicateurs Sociaux

ESPS Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal

FNIJ Fonds National d'Insertion des Jeunes

FNPJ Fonds National de Promotion des Jeunes

GDS Grands Domaines du Sénégal

GNSP Groupement National des Sapeurs Pompiers

GOANA Grande Offensive pour l'Agriculture et la Nourriture en Abondance

GPF Groupement de Promotion Féminine

I Instituteur

IA Inspection d'Académie

IAS Instituteur adjoint stagiaire

IP Indice de Parité

IRC Impôt sur le revenu des créances

IREF Inspection Régionale des Eaux et Forêts

IRSV Inspection Régionale des Services Vétérinaires

IRTSS Inspecteurs et Contrôleurs du Travail et de la Sécurité Sociale

IRVM Impôt sur le revenu des valeurs mobilières

IS Instituteur stagiaire

ISF Indice Synthétique de Fécondité

ISRA Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

LPG Licence Professionnel en Gestion

MAC Maison d'Arrêt et de Correction

MC Maitre Contractuel

NINEA Numéro d'Identification Nationales des Entreprises et Associations

OCB Organisations Communautaires de Base

OIM Organisation Internationale sur les Migrations

OIT Organisation Internationale du Travail

OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS Organisation Mondiale de la Santé

OMVS Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal

ONAS Office National d'Assainissement du Sénégal

ORSEC Plan National d'Organisation des Secours

PCI Programme de Comparaison Internationale

PEPAM Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire

PIB Produit Intérieur Brut

PNDL Programme National de Développement Local

PNT Programme National de lutte contre la Tuberculose

PRP Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté

REVA Plan de Retour Vers l'Agriculture

RGPH Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RM Région Médicale

RTA Réservé à la Transformation Artisanale

SAFD Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du

Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé

SCA Stratégie de Croissance Accélérée

SDE Sénégalaise Des Eaux

SENELEC Société Nationale d'Electricité du Sénégal

SNHLM Société Nationale d'Habitat à Loyer Modéré

SNIS Système National d'Information Sanitaire

SOCAS Société de Conserves Alimentaires du Sénégal

SRAS Service Régional de l'Action Sociale

SRDC Service Régional du Développement Communautaire

SRP Stratégie de Réduction de la Pauvreté

SRPM Service Régional des Pêches Maritimes

SRSD Service Régional de la Statistique et de la Démographie

TGFG Taux Global de Fécondité Générale

TPR Trésorerie Paierie Régionale

TPV Taxe de plus-value immobilière

TVA Taxe sur la Valeur Ajoutée

UGB Université Gaston Berger

UNFPA Fonds des Nations Unies pour la Population

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

VCE Valeur Commerciale Estimée

VEN Volontaire de l'Education Nationale

Avant Propos

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2012, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2012 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

I. PRESENTATION DE LA REGION

Introduction

Au gré de la loi n° 2002-002 du 15 février 2002 et du décret n° 2002-166 du 21 février 2002 la région de Saint-Louis s'étend désormais sur une superficie de 19.034 Km², soit environ 10 % du territoire national. Elle est limitée au Nord par le Fleuve Sénégal, au Sud par la région de Louga, à l'Est par la région de Matam et à l'Ouest par l'Océan atlantique.

Située à 270 km de Dakar, elle compte une population estimée à 946433 habitants en 2012, soit une densité de 48,6 habitants au Km².

Données climatologiques

Le climat de la région est de type sahélien caractérisé par des alizés continentaux chauds et secs ou Harmattan et des alizés maritimes à l'ouest. Les températures moyennes annuelles sont relativement élevées avec cependant l'influence adoucissante de la mer à l'ouest, favorable pour les cultures maraîchères. Par contre, la zone continentale a des températures élevées presque toute l'année allant parfois au-delà de 40°c dans le département de Podor.

Données physiques

Par rapport au fleuve, la région est répartie en trois zones :

- le Walo qui se caractérise par des terres humides propices à la culture irriguée et à la pisciculture. Bordant le fleuve Sénégal, il dispose des sols favorables à la riziculture et aux cultures de décrue.
- le Diéri, éloigné du fleuve, avec des terres favorables au maraîchage et à l'élevage.
- la Zone des Niayes ou le Gandiolais, située sur la frange maritime, très connue pour ses activités de pêche maritime et de cultures maraichères.

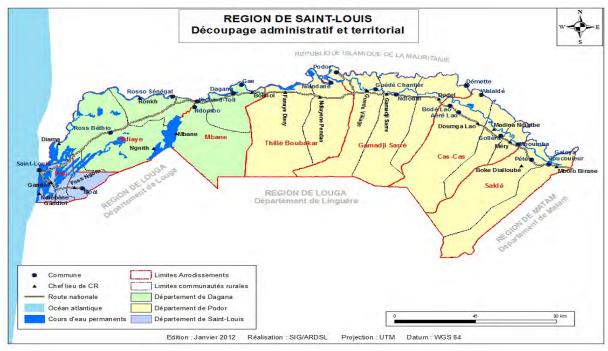
Données hydrographiques

La région de Saint-Louis dispose de ressources en eau abondantes. On distingue des eaux de surfaces et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées essentiellement par le Fleuve Sénégal, qui traverse tout le long de la région, ses défluents, le lac de Guiers et de nombreux marigots et mares temporaires. Le lac occupe une place importante à cause de sa réserve d'eau douce et joue un rôle stratégique pour l'alimentation en eau potable de la ville de Dakar et pour l'Horticulture. Le fleuve et ses affluents constituent la source d'eau la plus importante

pour l'agriculture. Ce riche potentiel est valorisé par la réalisation des barrages de Diama et Manantali. Les eaux souterraines sont constituées par les nappes phréatiques peu profondes mais sujettes à la salinisation.

Organisation administrative

La région de Saint-Louis est composée depuis le découpage opéré en 2002, des départements de Dagana, Podor et Saint-Louis. L'année 2008 a correspondu à l'apparution de plusieurs localités de la région en communes et communauté rurales. Ainsi, entre 2007 et 2008 le nombre de commune est passé de 08 à 19 soit 11 nouvelles créations et le nombre de communauté rurale de 16 à 18 soit 2 créations supplémentaires. Le département de Podor a enregistré le plus grand nombre de communes nouvellement créé soit 73% du total régional. Ainsi la région de Saint-Louis compte 3 départements, 7 arrondissements, 19 communes, 18 communautés rurales, ce qui fait un total de 38 collectivités locales.



Carte n°1 : Découpage administratif et territorial

Données économiques

La région de Saint-Louis occupe une place prépondérante dans les stratégies nationales de développement économique. Elle se distingue particulièrement dans le secteur primaire et dans l'agroalimentaire. L'économie de la région repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. Une bonne partie de la production nationale de céréales provient de la région, en plus la totalité de la canne à sucre et de la tomate industrielle y est également produite. L'oignon ainsi qu'une partie importante du riz sont cultivés dans la région. La présence de grosses unités agro

industrielles telles que la CSS, la SOCAS, les GDS et d'autres sociétés exportatrices constituent des indicateurs pertinents des potentialités agricoles de la région. Elles contribuent à la réduction du chômage des jeunes à travers des emplois directs et indirects qu'elles génèrent. La pêche participe aussi au dynamisme de l'économie locale. Ces produits halieutiques alimentent aussi bien le reste du pays que les pays frontaliers avec le Sénégal. La région regorge également d'énormes potentialités touristiques encore sous exploitées.

Culture

La région de Saint-Louis s'est dotée d'un agenda culturel de dimension internationale. Le festival international de Jazz est une des activités cultuelles les plus marquantes de la région. Plusieurs autres événements rythment la vie culturelle et religieuse de la région. Parmi ces derniers on note le FANAL, le magal des deux rakas, les gamous annuels et la fête du 15 août qui constituent tous, des moments de convergence vers la région. L'année 2010 a été aussi marquée par l'organisation du troisième Festival Mondial des Arts Nègres dans la région nord.

II. DEMOGRAPHIE

Introduction

Les projections démographiques officielles, estiment la population de la région de Saint Louis à 946432 habitants en 2012 (7% de la population du Sénégal), avec un taux d'accroissement intercensitaire de 3,4% par rapport à 2002. La densité de population est de 49 habitants au km2. L'effectif de la population masculine est inférieur à celle des femmes, avec un rapport de masculinité de 96 hommes pour 100 femmes.

II.1 Analyse de la pyramide des âges

II.1.1 Pyramide des âges observée

La région de Saint-Louis est caractérisée par une structure par âge très jeune avec les moins de cinq ans qui constituent plus de 16% de la population. La répartition de la population selon les grands groupes d'âge montre l'importance des moins de 15 ans constituant 46% contre 48 % d'adultes (15-59 ans). Il est à noter que les vieux constituent 6% de la population de Saint Louis en 2012, ce qui donne un taux de dépendance (mesure l'incidence socio-économique) de plus de 107%. Ce taux de dépendance élevé induit des besoins énormes dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'éducation et de l'emploi.

L'allure de la pyramide des âges avec une large base et se rétrécissant vers le sommet est caractéristique d'une population très jeune qui est sans doute la résultante d'une forte natalité et d'une mortalité soutenue caractéristique des pays sous développés qui ont entamés leurs transitions démographiques.

Les adolescents (10-19 ans) constituent plus de 25% de la population. Pour la population scolarisable Les projections de l'année 2012, estiment la population de 3 à 6 ans à 122114 enfants, celle de 7 à 13 ans à 192913 enfants et celle de 14 à 19 ans à 126564 enfants. Ces sous-populations représentent respectivement 13%, 13% et 13,28 % de la population totale, soit une population scolarisable de 441 591 enfants représentant plus de 46% de la population régionale d'où une forte demande scolaire à Saint Louis.

80 & + 75 - 79 70 - 74 65 - 69 60 - 64 55 - 59 50 - 54 45 - 49 40 - 44 35 - 39 30 - 34 25 - 29 20 - 24 15 - 19 10 - 14 5 - 9 0 - 4 100000 50000 0 50000 100000

Graphique 1: Pyramide des âges de la population de Saint Louis en 2012

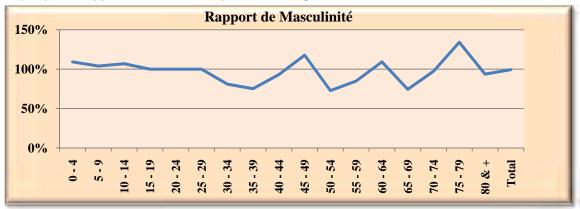
Source: Traitement des données projections ANSD 2012

II.2 Les indices de structure

II.2.1 Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité permet d'indiquer la répartition par sexe de la population. Il est obtenu par le rapport entre l'effectif masculin et l'effectif féminin de la population. Les projections estiment l'effectif des hommes à 464563 individus et celui des femmes à 481899 individus soit, un rapport de masculinité de 96 hommes pour 100 femmes.

En examinant les rapports de masculinité par grands groupes d'âge, il apparaît que les effectifs masculins sont dominants pour les groupes d'âge de moins de 25 ans et de 75 ans et plus. Par contre dans le groupe d'âge 25-65 ans (majorité de la population potentiellement active), l'effectif féminin est prédominant. L'explication réside essentiellement, dans un solde migratoire favorable aux hommes à partir de 25 ans et, éventuellement dans une espérance de vie meilleur pour les hommes au de là de 75 ans.

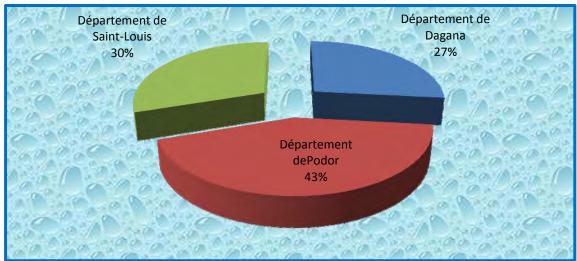


Graphique 2:Rapport de masculinité par classe d'âge en 2012

Source : Traitement des données projections ANSD 2012

II.2.2 Répartition spatiale de la population

La région de Saint-Louis est subdivisée en trois départements: Dagana, Podor et Saint-Louis et sept (7) arrondissements. Le nombre de collectivités locales s'établit à 38 soit 19 communes,18 communautés rurales et la région. Cependant, la population est très inégalement répartie entre ces entités administratives. La densité régionale moyenne est de 48,6 d'habitants au km2 avec des disparités selon le département. Le département de Podor avec 399 546 habitants concentre 43% de la population régionale sur 68,02% du territoire soit une densité de 30,9 habitants/km2, la plus faible. Le département de Saint-Louis abrite une population de 279 427 habitants constituant 30% de la population totale répartie sur seulement 4,62% de la superficie régionale d'où la plus forte densité 317,9 habitants/km2 alors que Dagana représente 27% avec ses 246 957 Habitants et une densité moyenne de 47,4 habitants au km2.



Graphique 3 : Répartition de la population régionale selon le département

Source : ANSD

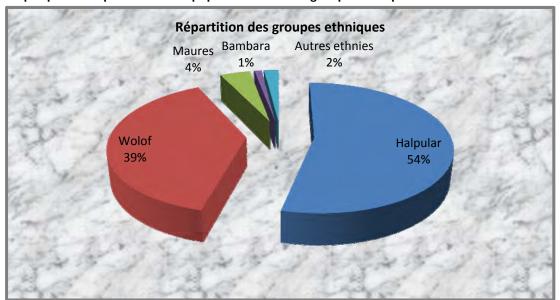
Tableau 1 : Effectif de la population par sexe, superficie et densité par département en 2011

		Effectif 200)2	Е	Effectif 201	1	Superficie	Densité
NOM LOCALITE	HOMME	FEMME	TOTAL	HOMME	FEMME	TOTAL	Superficie (km²)	2011 (hbts/km²)
REG. SAINT-LOUIS	335 758	358 475	694 233	454 011	471 919	925 930	19 034	48,6
DEP. DAGANA	96 115	96 529	192 644	125 058	121 899	246 957	5 208	47,4
DEP. PODOR	135 725	152 231	287 956	190 961	208 585	399 546	12 947	30,9
DEP. SAINT-LOUIS	103 918	109 715	213 633	137 992	141 435	279 427	879	317,9

Source : RGPH III, Projections démographiques

II.2.3 Les groupes ethniques

La région de Saint-Louis demeure une zone de résidence d'une diversité d'ethnies. Les ethnies Wolof et Halpularen sont les mieux représentées dans la région avec respectivement 39% et 54%. La communauté Pular est de loin l'ethnie numériquement dominante représentant plus de la moitié de la population régionale soit 54% résidant pour l'essentiel dans le département de Podor. Les Wolofs constituent le second groupe ethnique dominant localisés majoritairement dans les départements de Dagana et Saint-Louis. On rencontre dans la région beaucoup de minorités ethniques notamment des Maures (4%), des Bambara (1%), des Sérer (0,8%) etc.



Graphique 4 : Répartition de la population selon le groupe ethnique

11.2.4 Urbanisation

Dans la région de Saint-Louis, la population urbaine est estimée en 2011 à 407761 habitants soit un taux d'urbanisation de 44,0%. Entre le premier Recensement Général de la Population (1976) et 2011, la part de la population urbaine a augmenté en moyenne de 2,5% par an dans la région. Le département de Saint-Louis apparait de loin comme le plus urbanisé avec un taux d'urbanisation de 76,8% et concentrant plus de la moitié de la population urbaine de la région (52,6%). Le département de Podor est le moins urbanisé soit un taux d'urbanisation de 20,8% derrière Dagana (44,6%).

La part des départements de Podor et Dagana dans la population urbaine de la région s'élève respectivement à 20,4% et 27%.

Tableau 2: Evolution des taux d'urbanisation de 1976 à 2011

Régions	1976	1988	2002	2011
Saint Louis	23,4%	27,1%	36,8%	44,04%
Sénégal	34%	39%	40,7%	_

Source: EDSV

Taux 50,00 40,00 30,00 10,00 10,00 1976 1988 2002 2011

Année

Graphique 5 : Evolution du taux régional d'urbanisation de 1976 à 2011

Source : EDSV

II.2.5 Femmes en âge de reproduction (FAR)

L'effectif des Femmes en Age de Reproduction est estimé en 2011 à 223158 individus représentant 47,3% de la population féminine totale de la région. Les effectifs des FAR sont inversement proportionnels à l'augmentation de l'âge entre 15 et 49 ans. La plus forte proportion de femmes en âge de reproduction soit 23% a moins de 20 ans. Un peu plus d'une FAR sur cinq (21%) a un âge compris entre 20 et 24 ans. Les femmes ayant des âges compris entre 39 et 44 ans ou 45-49 ans constituent seulement 9% et 7% respectivement.

Tableau 3 : Répartition des femmes en âge de procréation par groupe d'âge

	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
Age	ans	Ensemble						
Effectif	51400	46155	36223	28118	24899	19929	16437	223158
Proportion	23%	21%	16%	13%	11%	9%	7%	100%

 $\underline{\mathsf{Source}} : \mathsf{EDS} \, \overline{\mathsf{V}}$

Graphique 6: Répartition du nombre de FAR suivant le groupe d'âge



Source : EDS V

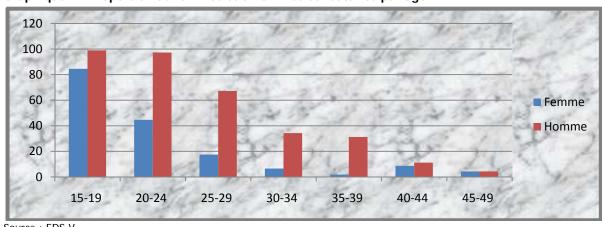
11.2.6 Etat matrimonial de la population

Le tableau ci-dessous présente la répartition des femmes et des hommes selon leur état matrimonial au moment de l'enquête.

Pour les femmes de 15-49 ans, 63,9% d'entre elles et 34,4% des hommes de 15-59 ans étaient en union au moment de l'enquête.

Dans la région de Saint-Louis, l'union se réduit quasiment au mariage, 99,7% des femmes et tous les hommes déclarés en union, étant effectivement mariés. Seulement 0,2 % des femmes vivaient avec un conjoint sans être mariés (union consensuelle). Le célibat concernait 32,7% des femmes et 65,2% des hommes (29 % des femmes et 56% des hommes au niveau national) ; La proportion de divorcés était de 1,7% chez les femmes et de 0,4% pour les hommes. Environ 1,3% des femmes étaient veuves. Le calendrier de la nuptialité plus tardif chez les hommes explique les plus forts pourcentages d'hommes encore célibataires. La pratique de la polygamie explique en partie les faibles proportions de divorcés et de veufs parmi les hommes.

Les proportions de femmes célibataires diminuent rapidement avec l'âge, passant de 84,5% à 15-19 ans à 17,5% à 25-29 ans et à 10,5% à 35-44 ans ; après 45 ans, le célibat est à 4,3%. Inversement, la proportion de femmes mariées augmente avec l'âge. Elle passe de 14,1% à 15-19 ans à 54 % à 20-24 ans, pour atteindre son maximum à 35-39 ans (92,2 %). Comme pour les femmes, le pourcentage d'hommes célibataires diminue rapidement avec l'âge, à l'inverse du pourcentage de mariés. Les hommes se marient plus tard : à 20-24 ans, 97,3% sont encore célibataires contre 44,7 % chez les femmes.



Graphique 7 : Proportion de femmes et d'hommes célibataires par âge

Source: EDS V

11.2.7 Niveau et tendance de la fécondité

Le Sénégal dispose d'une bonne série d'Enquêtes Démographiques et de Santé qui ont permis d'avoir une bonne appréciation du niveau et des tendances de la fécondité. Pour la mesure du phénomène de la fécondité trois indicateurs sont souvent utilisés notamment le Taux Global de Fécondité Générale (TGFG), l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), et la Descendance Finale (DF).

L'Indice Synthétique de Fécondité (ou indice conjoncturel de fécondité) qui mesure le nombre moyen d'enfants qu'une femme en fin de vie féconde mettrait au monde si elle était soumise, à chaque âge, aux taux de fécondité du moment demeure le meilleur indicateur pour comparer l'intensité de la fécondité courante entre différents groupes de femmes. Le taux de natalité au Sénégal est passé de 42‰ (RGPH, 2002) à 37,4‰ (EDS V, 2010/2011) soit une baisse de 1,4% en moyenne par an.

La région de Saint-Louis avec une descendance finale de 5 enfants selon les résultats de l'EDS V 2010-2011 est apparue comme une zone de forte fécondité malgré une baisse. Une entrée précoce dans la vie féconde avec un âge au premier mariage et un âge à la première maternité relativement bas soit respectivement ? ans et ?ans constitue un facteur important déterminant une forte fécondité.

II.2.8 La contraception

D'une manière générale, la pratique contraceptive dans la région de Saint-Louis est faible malgré la volonté politique déclarée des différents gouvernements qui se sont succédés au Sénégal et les nombreuses dispositions prises pour encourager la planification des naissances. Contrairement à ce que pouvait laisser croire une tendance générale d'une fécondité en baisse, la pratique contraceptive est demeurée faible dans la région comme pour l'ensemble du pays globalement même si la connaissance des méthodes contraceptives est forte. En effet, 94,1% des femmes et 97,5% des hommes de15-49 ans connaissent au moins une méthode contraceptive quelconque contre 93,8% et 95,5% respectivement pour une méthode moderne.

Selon les résultats de l'EDS V, 17,7% des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans utilisent un moyen de contraception quelconque et 16,1% une méthode moderne. Les méthodes les plus utilisées sont la pilule (8,5 %), et les injections (4,7 %).

II.2.9 Niveau et tendance de la mortalité des enfants

De 52% lors de l'ESD IV (2005), le quotient de mortalité infantile a atteint 59 % (EDS V, 2010/2011), soit une hausse de 13,5%. Cependant, pour la même période, les quotients de mortalité infanto juvénile et juvénile ont connu des baisses respectives de 2,2% et 19 %.

Principal indicateur de l'état de santé de la population, la mortalité infantile qui a connu une hausse entre 2005 (EDS IV) et 2010 (EDS V) pose un réel paradoxe inquiétant pour la région vu la multiplication des programmes de santé, notamment de vaccination, de la connaissance des conditions d'hygiène et de l'état nutritionnel des enfants, etc.

En dépit de la baisse enregistrée entre les EDS IV et V, la mortalité juvénile et la mortalité infanto juvénile demeurent toujours globalement très fortes dans la région.

II.2.10 Taux de séroprévalence du VIH/Sida

D'une manière générale, la prévalence du sida au Sénégal demeure très faible comparativement à ce qui se passe dans beaucoup de pays africains vu que notre pays s'est engagé très tôt, dans la prévention des maladies sexuellement transmissibles et dès le début des années 80, un programme de lutte contre le sida a été mis en place.

Ainsi, le Sénégal présente un taux de séroprévalence de 0,7% tous sexes confondus chez les personnes âgées de 15-24 ans testées selon les résultats de l'EDS V. Les résultats du tableau ci-dessous montrent que dans la région de Saint-Louis 0,4% des adultes âgés de 15-49 ans sont séropositifs contre 0,7 % au niveau national. Le taux de séroprévalence chez les femmes de 15-49 ans est estimé à 1,2%(0,8 % pour le Sénégal) et il est supérieur à celui observé chez les hommes du même groupe d'âges qui est de 0,5 %. Il en résulte un ratio d'infection entre les femmes et les hommes de 2,4 ; autrement dit, il y a 240 femmes infectées pour 100 hommes. Les femmes semblent nettement plus vulnérables que les hommes à l'infection au VIH.

Conclusion

La rétention de l'information par les services de santé depuis trois ans a rendu le secteur moins visible c'est pourquoi nous avons eu recours aux données des enquêtes de l'EDS-MICS 2010 2011 pour voir la situation du secteur au niveau régional.

III. URBANISME, HABITAT ET CADRE DE VIE

Introduction

Aujourd'hui, la forte croissance démoGraphique mondiale et l'urbanisation galopante font que la majorité des populations vivent dans les centres urbains, un homme sur deux vit en ville alors qu'en 1900, ce ratio était d'un homme sur dix.

Au niveau national, on observe un taux d'urbanisation avoisinant les 42 % avec une concentration de 49% de la population urbaine dans la région de Dakar.

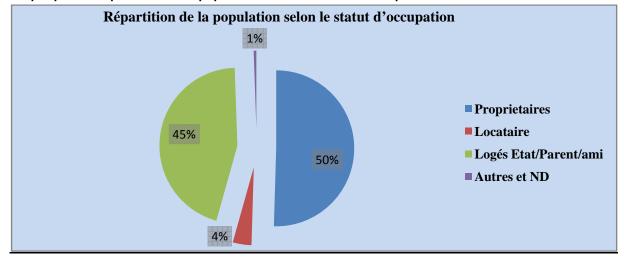
Cette même tendance s'observe au niveau de la région de Saint Louis avec un taux d'urbanisation de 44%. Cependant ce taux d'urbanisation est très variable d'un département à l'autre avec 77% pour celui de Saint-Louis, 45% pour Dagana et 21% seulement pour Podor.

La concentration de la population et l'occupation rationnelle de l'espace urbain constituent les enjeux majeurs de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie. L'Etat s'est engagé en élaborant une lettre de politique sectorielle de ce domaine.

Au niveau de la région de Saint-Louis, la maîtrise de l'espace rural et urbain ainsi que la création des établissements humains sont des défis à relever. Dans ce chapitre, nous allons analyser les données de la Division régionale de l'urbanisme sur les autorisations de construire et celles de l'antenne régionale de la SNHLM sur les logements construits. Pour le faire nous allons d'abord étudier les caractéristiques des logements et le cadre de vie des ménages de la région de Saint Louis tirées des résultats du rapport provisoire de l'ESPS II.

III.1. Logement

En 2010-2011, selon le rapport provisoire de l'ESPS II dans la région de Saint louis 50% des ménages étaient propriétaires ou copropriétaires du logement qu'ils occupaient au moment de l'enquête contre 75,2% au niveau national, alors que 45% étaient locataires ou colocataires. Le reste des ménages soit 5% était logé gratuitement par un tiers (parents, amis ou entreprise).



Graphique 8 : Répartition de la population selon le statut d'occupation

Source : Résultats de l'enquête ESPS II, 2010-2011

III.2. Nombre de pièces à usage d'habitation

L'information sur le nombre de pièces à usage d'habitation est une mesure indirecte du degré de promiscuité dans lequel vit le ménage, ce qui peut traduire, d'une certaine manière, les conditions de vie et le niveau socioéconomique de celui-ci Par exemple, qu'un nombre réduit de pièces pose des problèmes de promiscuité et de manque d'hygiène, souvent néfastes au développement physique et mental des enfants. Le nombre de pièces du logement peut dépendre, à la fois, de la taille du ménage et du standing de vie des occupants. En particulier, en milieu urbain où la promiscuité est un phénomène assez répandu, la plupart des ménages disposent d'un nombre limité de pièces dans leur logement.

Selon le rapport de l'ESAM II, à Saint Louis, à l'image des autres régions du Sénégal autre que Dakar, a en moyenne le maximum d'individus vivent dans des ménages de 1 à 3 pièces. Ainsi dans les villes ils sont 48,7% vivant dans ses ménages. Ses proportions sont de 55,1% en milieu urbain, 41% en milieu rural et 47,4% au niveau national

III.3. Taille du ménage

Selon le rapport de l'ESAM II, à Saint Louis à l'image des autres régions du Sénégal autre que Dakar a en moyenne le maximum d'individus vivent dans des ménages de 5 à 9 personnes. Ainsi dans les villes ils sont 42,3% vivant dans ses ménages. Ses proportions sont de 40% en milieu urbain, 42,2% en milieu rural et 42,1% au niveau national.

La répartition des pièces à usage d'habitation entre les ménages des différents milieux est en conformité avec celle du nombre de personnes : les ménages ruraux comptent en moyenne deux personnes de plus que les ménages dakarois. Exprimée

en termes de taux de peuplement ou nombre de personnes par pièces la mesure de la promiscuité est plus précise et plus pertinente. Ainsi, on peut distinguer trois types de ménages : les ménages sous peuplés (quand le nombre de pièces est supérieur au nombre de personnes), les ménages surpeuplés (quand trois personnes ou plus partagent une seule pièce) et les ménages normalement peuplés (quand le nombre de personnes par pièce est 1 ou 2). Les données montrent que les ménages surpeuplés sont plus fréquents à Dakar (30,1% des ménages) que dans les autres villes (25,3%) et en milieu rural (22,7%). La tendance est la même pour les ménages sous peuplés (près de 14% en milieu urbain et 9,5% en milieu rural).

III.4. Equipement des ménages

Principale source d'approvisionnement en eau des ménages

L'approvisionnement en eau constitue une variable importante dans l'appréciation du niveau de bien être des ménages dans la mesure où de la qualité de cette eau dépend en grande partie la santé de ceux qui la consomme. Le but visé ici est d'apprécier la qualité de l'eau que les membres du ménage utilisent principalement pour la boisson et d'autres besoins comme la cuisson des repas. La source étant fortement corrélée avec la qualité de l'eau, il est important de la saisir pour déterminer la potabilité de l'eau utilisée. Il est reconnu qu'une eau potable insalubre, parce que contaminée par des matières chimiques ou physiques, est un vecteur potentiel de maladies comme la diarrhée, le choléra et la fièvre typhoïde, qui ont des effets hautement néfastes sur la santé. La contamination de l'eau constitue donc un sérieux problème de santé, particulièrement en milieu rural où le transport de l'eau sur de longues distances, son transfert dans divers récipients et sa conservation, ne garantissent pas toujours sa bonne qualité. La source d'eau utilisée est considérée ici comme un bon indicateur de la qualité de l'eau potable.

Pour la région de Saint louis plus de 7 ménages sur dix consomment l'eau de robinet, dont 54% disposent d'un robinet intérieur, 16%, s'approvisionnent par les bornes fontaines publiques et 4% utilisent le robinet du voisin, soit un taux d'accès à l'eau de robinet de (74%) contre 68,4% au niveau national. Ce taux d'accès à l'eau courante et à l'eau de robinet, a été estimé à 52,3% en 2002 pour la région de Saint Louis/Matam selon l'ESAM II et se situe aujourd'hui à 74,0% selon ESPS_II. Ce résultat semble indiquer une légère amélioration de l'accès à l'eau de robinet.

74%

12%

3%

2%

2%

5%

2%

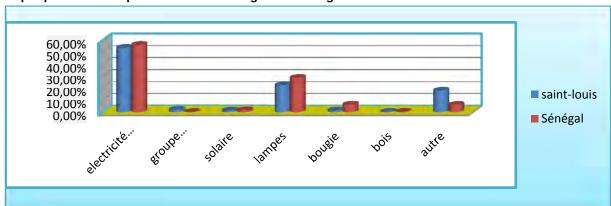
Robinet Puits Forage Service de vendeur d'eau Source / cour Autre/ND d'eau

Graphique 9 : Principale source d'approvisionnement en eau

Source : Résultats de l'enquête ESPS II, 2010-2011

III.5. Principale source d'éclairage

L'électricité est le moyen le plus couramment utilisé pour l'éclairage même si beaucoup de ménages n'y ont pas encore accès. Au niveau national, seuls 58,3% des ménages s'éclairent à l'électricité contre 47,5% en 2006. Parmi ces 58,3%, 56,2% ont recours au courant électrique de la SENELEC, 0,3% disposent d'un groupe électrogène et 1,7% de plaques solaires.



Graphique 10 : Principale source d'éclairage des ménages

Source : ESPSII

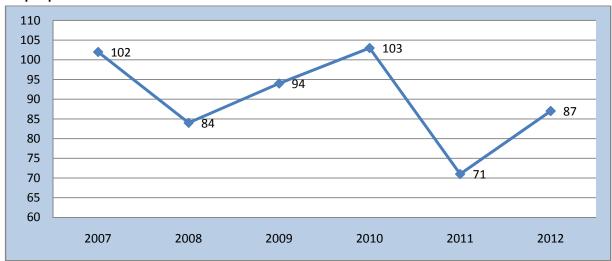
III.6. Le lieu d'aisance

L'accès à des toilettes décentes, important indicateur des conditions d'hygiène familiale est encore un problème pour de nombreux ménages. En effet selon le rapport de L'ESAM II sur l'ensemble du pays, 32,5% des ménages disposent de toilettes avec chasse, 18,6% de latrines tandis que 19,3% n'ont pas de toilettes du tout. Si dans le milieu urbain près de 7 ménages sur 10 (66,1 %) sont dotés de toilettes avec chasse, le milieu rural n'en compte que 5,6 %. Dans ce dernier milieu, les ménages dotés de latrines sont de l'ordre de 51,8% tandis que 42,6% se contentent des autres types d'aisance (dans la nature, au fleuve, à la mer, dans un coin de la maison, etc.).

Concernant la région de Saint selon ce même rapport seuls 21,3% des ménages disposent de toilettes avec chasse, 23,7% de latrines et plus de 21% n'en disposent même pas.

III.7. Autorisation de construire

Les constructions nouvelles ou les modifications doivent faire l'objet d'autorisations délivrées par les services compétents. Le nombre de demandes d'autorisations de construire évolue en dent de scie avec un maximum en 2010 (103). Ce nombre a baissé à 71 en 2011. En 2012 les demandes ont connues une légère hausse de 22,5% par rapport à l'année précédente. La plupart de ces demandes viennent du département de Saint Louis (soit 81 sur les 87).



Graphique 11: Evolution des autorisations de construire

Source : Service régional de l'urbanisme Saint-Louis

III.8. Réalisations de la SNHLM

Selon le rapport annuel de l'antenne régional de la SNHLM depuis 2010 la construction et l'octroi de parcelles n'ont pas bougé. Ainsi de 1960 à 2010, la SNHLM a construit 569 logements et octroyé 57 parcelles dans la région de Saint-Louis. Ces réalisations ont lieu dans les communes de Saint-Louis, Richard-Toll, Dagana et Podor.

Conclusion

La région de Saint Louis connait une baisse tendancielle des demandes d'autorisation de construction de logement et parallèlement l'activité de la SNHLM n'a pas évolué depuis 2010. Ceci a favorisé le développement de la promiscuité et les conditions de vie des ménages deviennent de plus en plus précaires.

IV. EDUCATION

Introduction

L'éducation constitue un des plus importants secteurs dans le processus de développement économique, politique et social. Ce secteur suscite un intérêt particulier de la part de l'ensemble des composantes de la société nationale et des partenaires privés, bilatéraux et multilatéraux du Sénégal. C'est ainsi que le gouvernement sénégalais a consacré plus de 40 % de son budget national à l'éducation dans le souci d'élargir l'accès à l'éducation, d'améliorer la qualité des apprentissages ainsi que la gestion du secteur. Cette allocation couvre les dépenses publiques de fonctionnement et d'investissement allouées au secteur. L'Etat, en tant que premier bailleur du secteur de l'éducation est soutenu par des partenaires nationaux et internationaux. Ainsi, les partenaires tels que la coopération luxembourgeoise, la fondation Paul Gérin Lajoie, l'ONG Plan Sénégal, le Partenariat, l'USAID/EDB, Counterpart, les partenaires de la coopération décentralisée interviennent dans la construction de salles de classe, l'ouverture de cantines scolaires, la formation des enseignants, l'ouverture de classes d'alphabétisation dans les daaras pour le développement de l'éducation dans la région de Saint Louis.

Dans ce chapitre, nous allons présenter la situation du secteur de l'éducation dans la région de Saint Louis en 2012. L'analyse va porter sur les objectifs sectoriels, les groupes cibles du système éducatif dans la région, le développement intégré de la petite enfance, l'élémentaire, le moyen secondaire et second cycle, l'enseignement technique, la formation professionnelle, l'éducation non formelle et de l'enseignement supérieur.

IV.1. Objectifs sectoriels

L'éducation est une condition essentielle pour une croissance économique soutenue, dans la mesure où elle fournit des ressources humaines qualifiées capables de répondre aux besoins de développement. Conscientes de ce fait, les autorités du pays ont exprimé une volonté de développer le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle en fixant les objectifs suivants :

- l'universalisation de l'achèvement du cycle élémentaire ;
- le développement de l'enseignement moyen dans la perspective d'une éducation de base de dix ans et l'amélioration de l'accès dans les autres cycles ;
- la création des conditions d'une éducation de qualité à tous les niveaux d'éducation et de formation, avec une attention accrue à l'amélioration notable de l'environnement scolaire et des conditions d'enseignement et d'apprentissage ;

- l'éradication de l'analphabétisme et la promotion des langues nationales ;
- la promotion et l'orientation de la formation professionnelle vers le marché du travail ;
- la prise en compte effective de l'éducation inclusive et l'élimination des disparités, à tous les niveaux d'enseignement : inter et intra régionales, entre groupes socio-économiques, entre sexes, entre milieu (urbain/rural) ;
- la libéralisation et la diversification de l'offre d'éducation et de formation, la promotion d'un partenariat efficace et bien coordonné et l'ouverture à la coopération régionale au sein de l'espace CDEAO ;
- la décentralisation et la déconcentration renforcées de la gestion du système, dans une dynamique de responsabilisation et d'une participation accrues des collectivités, des communautés et des inspections ;
- la gestion rationnelle et efficiente des ressources matérielles, financières et humaines, dans une optique de responsabilisation et d'imputabilité des centres d'exécution.

IV.2. Populations cibles

La population cible représente les individus qui ont l'âge de fréquenter un cycle de formation bien défini.

Tableau 4 : Groupes cibles du système éducatif dans la région

		Tranches	Populations cibles en 2012			
Ordre d'er	nseignement	d'âges du groupe cible	Homme	Femme	Total	
Petite enfar	nce	3 à 6 ans	62770	59344	122114	
Enseigneme	ent Elémentaire	7 à 12 ans	86513	81699	168212	
Enseigneme	ent Moyen	13 à 16 ans	47321	47374	94695	
Enseigneme	ent Secondaire	17 à 19 ans	28845	32710	61555	
Education	Ecoles Communautaires de Base	09 à 14 ans	81018	76068	157086	
Non Formelle	Adolescents et adultes non alphabétisés	15 ans et plus	244509	275517	520026	
Enseignement technique et formation professionnelle		13 ans à 19 ans	76166	80084	156250	
Enseigneme	ent supérieur	20 ans et plus	657767	80084	156250	

Source : Projections ANSD

IV.3. Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue la première étape du système scolaire formel. Il est assuré par quatre types de structures à savoir, la case communautaire, la case des tout-petits, l'école maternelle et la garderie.

IV.3.1. Offre préscolaire

La région de Saint-Louis a connu une hausse du nombre d'établissement préscolaire passant ainsi de 128 en 2011 à 140 en 2012. La répartition des établissements préscolaires par département laisse apparaître un profond déséquilibre au profit du département de Saint Louis qui comptabilise 59% de ces structures, suivi du

département de Dagana avec 21% et le département de Podor 20%. Par ailleurs, les collectivités locales disposent de 36 structures chargées de la petite enfance. Les établissements privés représentent 39 structures préscolaires et ceux du public 65.

Tableau 5 : Etablissements du préscolaire par département en 2012 selon le statut

IDEN	Total 2011	Communautaire	Privé	Public	Total	% par département
Dagana	29	18	1	9	28	20%
Podor	17	5		25	30	21%
Saint-Louis	82	13	38	31	82	59%
Total						
général	128	36	39	65	140	100%
% par statut		26%	28%	46%	100%	

Source : IA Saint-Louis

IV.3.2. Les effectifs du préscolaire

L'effectifs du préscolaire s'est accru en 2012 passant ainsi de 8605 en 2011 à 9273, soit un accroissement de 7,8%. Les résultats attestent que les filles sont plus nombreuses que les garçons au préscolaire dans tous les départements de la région. Par ailleurs, on enregistre une baisse de 10% des effectifs dans le département de Dagana, due probablement à une fermeture d'établissement car les structures préscolaires passent de 29 en 2009 à 28 en 2010. Cependant on note une forte hausse des effectifs du préscolaire dans le département de Podor. Cette même tendance s'observe au niveau du nombre d'établissements préscolaires.

Tableau 6 : Evolution des effectifs du préscolaire entre 2011 et 2012

Départements	Total 2011			Total 2012			Var 2011-2012 (%)		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Dagana	837	1028	1865	753	1016	1769	-10,0%	-1,2%	-5,1%
Podor	566	719	1285	933	1071	2004	64,8%	49,0%	56,0%
Saint Louis	2483	2972	5455	2689	2811	5500	8,3%	-5,4%	0,8%
Région	3886	4719	8605	4375	4898	9273	12,6%	3,8%	7,8%

Source : IA Saint-Louis

IV.3.3. Le Taux Brut de Préscolarisation

Le taux brut de préscolarisation (TBPS) permet d'apprécier le développement intégré de la petite enfance et de se faire une idée précise de l'importance de la préscolarisation. C'est un indicateur qui mesure la capacité du système éducatif à accueillir les enfants pré scolarisables. L'objectif de l'Etat est d'atteindre un taux de préscolarisation de 30% en 2010. Malgré les efforts consentis par les autorités avec l'implantation des cases des tout-petits, le taux brut de préscolarisation reste toujours égal à 7,98 % en 2012. Ce TBS pour le préscolaire apparait avec une parité de 1.1 en faveur des filles. Toutefois, il demeure encore très éloigné de l'objectif régional de 13 % à l'horizon 2015 fixé par le Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF).

IV.3.4. Le personnel

En 2012, la région de Saint Louis compte 538 enseignants du préscolaire dont 323 en service dans le département de Saint Louis.

Tableau 7 : Le personnel des établissements du préscolaire par genre en 2012

IDEN	EPS	I	IA	IAEPS	ID	MC	VE	indéterminé	Autres	Total général
Dagana	2	2	3			31	26	11	48	123
Podor		3	9	1		32	22	9	16	92
Saint-Louis	9	9	15		1	163	13	23	90	323
Total général	11	14	27	1	1	226	61	43	154	538

Source : IA Saint-Louis

IV.4. Enseignement élémentaire

IV.4.1. Offre scolaire

L'offre de l'enseignement élémentaire assure la plus grande couverture. Dans la région de Saint Louis, 711 écoles élémentaires ont été recensées en 2012 contre 674 en 2011, soit un accroissement de 5,5%. Ainsi, 37 nouvelles écoles primaires ont été créées entre 2011 et 2012 dont 15 dans le département de Dagana, 17 dans le département de Podor et 5 écoles dans le département de Saint Louis. Sur les 711 écoles, 632 sont du public et 8 appartiennent à des privés.

Tableau 8 : Etablissements Elémentaires par département selon le statut en 2012

IDEN	Total	2	012	Total	Var 2011-	Nouvelle
	2011	Privé	Public	2012	2012 (%)	création
Dagana	215	1	229	230	7%	15
Podor	282	0	299	299	6%	17
Saint-Louis	177	7	175	182	2,8%	5
Total général	674	8	703	711	5,5%	37

Source : IA Saint-Louis

IV.4.2. Effectifs de l'élémentaire

En 2012, le nombre d'élèves dans l'élémentaire a connu un accroissement annuel considérable de 3,5% en passant de 122921 à 127284. Ce taux d'accroissement est important et s'explique en quelques sortes par la politique mené dans le secteur de l'éducation afin d'atteindre l'objectif d'un taux brut de scolarisation de 100% en 2015 dans la région de Saint-Louis. Cependant même à ce rythme la région n'atteindrait pas ses objectifs du fait que les prévisions de la population scolarisable à l'horizon 2015 donnent un nombre égal à 167152 enfants. Les filles conservent leur

supériorité numérique dans l'élémentaire en enregistrant également la plus forte hausse (3,65%) que les garçons entre 2011 et 2012. L'analyse par département montre une forte croissance dans les trois départements tant au niveau des filles qu'au niveau des garçons

Tableau 9 : Evolution des effectifs du primaire par département selon le genre 2007-2012

D :	Année	2007/	2008/	2009/2	2010/2	2011/2	Var
Département	Sexe	2008	2009	010	011	012	2012/2011
	Filles	16060	16936	17030	17592	18354	4,33%
Dagana	Garçons	16181	16464	16486	16798	17317	3,09%
	Total	32241	33400	33516	34390	35671	3,72%
	Filles	24543	25825	26161	27230	28332	4,05%
Podor	Garçons	17089	18124	17793	17863	18513	3,64%
	Total	41632	43949	43954	45093	46845	3,89%
	Filles	19692	20731	39336	21747	22315	2,61%
Saint-Louis	Garçons	20300	21331	40653	21691	22453	3,51%
	Total	39992	42062	79989	43438	44768	3,06%
	Filles	60295	63492	64465	66569	69001	3,65%
Total Région	Garçons	53570	55919	55904	56352	58283	3,43%
	Total	113865	119411	120369	122921	127284	3,55%

Source: IA Saint-Louis

IV.4.3. Taux brut de scolarisation

Le taux brut de scolarisation est le rapport de l'effectif de la population scolaire à l'effectif de la population scolarisable. C'est un indicateur pertinent pour mesurer le niveau de fréquentation scolaire d'une population.

Le taux brut de scolarisation de la région est de 92,9% en 2012. Ce taux enregistrant ainsi une légère baisse de 0,1 point par rapport à 2011. Cet incident est dû sans doute à la baisse enregistrée sur le TBS fille qui réalise une perte de 0,5 point. Cependant, l'indice de parité (IP) qui est le rapport entre le taux brut de scolarisation des filles sur celui des garçons reste inchangé entre 2011 et 2012. Cela signifie que la fréquentation des filles dans le cycle primaire est plus importante que celle des garçons sur cette période.

Le taux brut de scolarisation qui dépasse 100% chez les filles en 2011/2012 rend compte d'une population scolaire supérieure à la population scolarisable. En d'autres termes, sous l'effet de la scolarisation tardive et des redoublements, il peut arriver l'effectif de la population scolaire du primaire dépasse l'effectif de la population ayant l'âge de fréquenter l'école primaire.

Une étude judicieuse de l'évolution du TBS dans l'élémentaire au cours des sept dernières années, montre que le TBS des filles de même que celui du cumul garçon-fille suit une tendance croissante par contre celui des garçons a subi une baisse continue depuis 2009.

105 100 95 Filles 90 Garçons 85 TBS 80 75 2009/2010 2010/2011 2011/2012 2005/ 2006/ 2007/ 2008/ 2007 2008 2009 2006

Graphique 12 : Evolution du TBS dans l'élémentaire

Source : IA Saint-Louis

IV.4.4. Résultats au CFEE

Le taux de réussite au CFEE de la région de Saint-Louis en 2012 est de 53,76. Ce taux fait parti des plus faible taux enregistrés ces huit dernières années. Le taux d'admission est plus important chez les filles que chez les garçons, 51,67% contre 56,33%.

Tableau 10 : Evolution des résultats au CFEE de 2005 à 2012

		Présents			Admis			aux admi	is
Année			Total			Total			Total
	Garçon	Fille	Région	Garçon	Fille	Région	Garçon	Fille	Région
2005	6282	6447	12729	3631	3300	6931	57,80%	51,20%	54,50%
2006	6491	6877	13368	4827	4735	9562	74,40%	68,90%	71,60%
2007	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	75,00%
2008	6621	7379	14000	4736	4887	9623	71,50%	66,20%	68,70%
2009	7628	6699	14327	4775	4672	9447	62,60%	69,70%	65,90%
2010	6848	8143	14991	4997	5490	10487	73,00%	67,40%	69,90%
2011	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
2012	6815	8402	15217	3839	4341	8180	56,33%	51,67%	53,76%

Source : IA Saint-Louis

IV.4.5. Le personnel

En 2012, la région de Saint Louis compte 4159 enseignants. Les maitres contractuels sont plus importants et représentent plus de la moitié du nombre d'instituteurs que compte l'enseignement moyen dans la région.

Tableau 11 : Personnel de l'élémentaire en 2012

Département	I	IA	МС	VEN	Autres	TOTAL
Dagana	192	174	626	112	23	1127
Podor	158	245	880	271	31	1585
Saint Louis	373	258	669	97	50	1447
Région	723	677	2175	480	104	4159

Source: IA Saint-Louis

IV.5. Enseignement moyen et secondaire

IV.5.1. Offre scolaire

Le tableau ci-dessous présente les statistiques d'infrastructures scolaires. La région de Saint-Louis à connu en 2012 une augmentation du nombre d'écoles du moyen secondaire passant ainsi de 115 en 2011 à 125 en 2012. Cependant, seuls 21 établissements comportent les deux cycles à la fois soit 16,8% de nombre d'établissement du moyen secondaire. Le département de Podor est le mieux servi car abritant 44% des CEM et lycée.

Tableau 12 : Structures du Moyen Secondaire Général en 2012 selon le cycle et le statut

		Public			Total		
Département	1er Cycle	1er et 2nd cycle	Total	1er Cycle	1er et 2nd cycle	Total	général
Dagana	25	4	29	3	1	4	33
Podor	46	8	54	1		1	55
Saint Louis	22	5	27	7	3	10	37
Région	93	17	110	11	4	15	125

Source: IA Saint-Louis

IV.5.2. Effectifs de l'enseignement moyen secondaire

En 2012 l'effectif des élèves au moyen secondaire s'est accru de 10,63% par rapport à 2011 passant ainsi de 59 909 à 66 275. Cette hausse de l'effectif résulte de l'accroissement considérable de l'effectif du secondaire entre ces deux années. Le département de Saint-Louis a le plus grand nombre d'élève du moyen secondaire malgré le fait qu'il vienne en deuxième position en termes de population.

Tableau 13 : Evolution des effectifs du moyen secondaire par département de 2007 à 2012

Département	Année Sexe	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	var 2012/2011
	Filles	3828	3717	6122	7085	8 225	16,09%
Dagana	Garçons	5455	5243	7527	8446	9437	11,73%
	Total	9283	8960	13649	15531	17662	13,72%
	Filles	5627	6263	8861	10875	12043	10,74%
Podor	Garçons	5395	6008	8553	8324	9867	18,54%
	Total	11022	12271	17414	19199	21910	14,12%
	Filles	8528	8689	14170	12240	13171	7,61%
Saint-Louis	Garçons	9952	10935	14822	12939	13532	4,58%
	Total	18480	19624	28992	25179	26703	6,05%
	Filles	17983	18669	29153	30200	33439	10,73%
Région	Garçons	20802	22186	30902	29709	32836	10,53%
·	Total	38785	40855	60055	59909	66 275	10,63%

Source: IA Saint-Louis

Les effectifs du moyen ont subi une faible hausse de 6,18% entre 2011 et 2012 passant ainsi de 47 337 à 50 262. Cette hausse est plus importante chez les filles que chez les garçons. Le département de Dagana, comparé aux autres départements, enregistre la plus forte hausse. (voir annexe)

L'effectif de l'enseignement privé moyen n'est pas aussi important. En effet, le privé ne représente que 3,36% de l'effectif des élèves au moyen soit 1635. Le département de Saint-Louis détient la plus grande proportion de l'effectif du privé suivi de Dagana.

Tableau 14 : Effectifs des CEM selon le genre et le statut en 2012

Département	Public	Privé	Total général
Dagana	13027	563	13590
Podor	17591	54	17645
Saint Louis	18009	1018	19027
Région	48627	1635	50262

Source: IA Saint-Louis

Les effectifs du secondaire dans la région de Saint-Louis ont plus que doublé en cinq ans, passant ainsi de 7 500 en 2007 à 16 013 en 2012. Le nombre d'élèves a augmenté de 27,37% entre 2011 et 2012. Cela résulte de l'accroissement des effectifs dans le département de Podor de 63,35%, atténué la faible hausse enregistrée dans les autres départements de Dagana et de Saint Louis. (voir annexes)

IV.5.3. Le personnel

La région compte 2211 enseignants du moyen secondaire exerçant dans le public. La majorité (40%) de ces enseignants sont en service dans le département de Saint Louis.

Tableau 15 : Personnels du Public du Moyen Secondaire Général en 2010 selon le genre

IDEN	Homme	Femme	Total général
Dagana	440	97	537
Podor	686	104	790
Saint-Louis	667	217	884
Total général	1793	418	2211

Source : IA Saint-Louis

IV.5.4. Le taux brut de scolarisation

IV.5.4.1. Le taux brut de scolarisation au moyen

Le TBS au moyen est de 56,89% en 2012 contre 53,8% en 2011 soit un gain de 3 points. Cependant, cette performance est la moins importante durant ces trois dernières années mais permet ainsi à la région d'atteindre la valeur cible du PDEF qui était de 50%.

Le Graphique ci-dessous montre que le TBS fille et le TBS garçon suivent la même tendance. Cependant le TBS garçon qui était plus important que celui des filles de 2005 à 2008 perd de plus en plus son allure.

65
60
55
50
45
40
35
30
25
20
Total

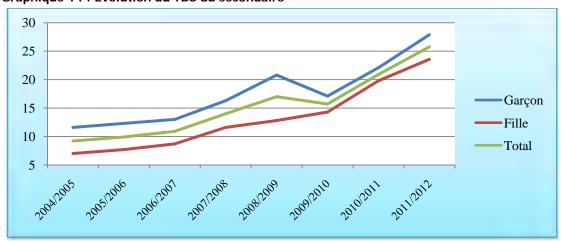
Graphique 13: Evolution de la TBS au moyen

Source: IA Saint-Louis

IV.5.4.2. Le taux brut de scolarisation du secondaire

Le taux brut de scolarisation du secondaire est à 25,77% en 2012, soit un gain de 4,9 points par rapport à l'année 2011. Cette hausse permet ainsi à la région d'être à 5 points du double de la valeur ciblée par le PDEF qui est de 15% pour l'enseignement secondaire et technique. La tendance du taux brut de scolarisation résulte de la hausse simultanée du TBS des filles et celui des garçons.

Au niveau du secondaire, le TBS est plus important chez les garçons que chez les filles. Les deux taux ont une allure ascendante remarquable au cours des deux dernières années du à la nouvelle politique mis en place pour l'atteinte des OMD.



Graphique 14: Evolution du TBS du secondaire

Source : IA Saint-Louis

IV.6. Enseignement supérieur

IV.6.1. Les effectifs de l'UGB

La région de Saint-Louis abrite la deuxième université du Sénégal; l'Université Gaston Berger (UGB). L'évolution de ses effectifs par unité de formation et de recherche a augmenté de 14,6% pour s'établir à 6127 étudiants en 2012. Cette forte hausse est due à l'ouverture de deux nouvelles UFR à savoir SEFS et CRAC. Il faut aussi noter la prédominance des disciplines littéraires (68%) par rapport à celles scientifiques (32%).

Tableau 16 : Effectifs des étudiants de l'UGB

UFR		2011			2012		Variati	Variation 2011/2012		
UFR	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
SAT	707	116	823	707	122	829	0,0%	5,2%	0,7%	
SEG	514	199	713	557	232	789	8,4%	16,6%	10,7%	
SJP	732	338	1070	804	454	1258	9,8%	34,3%	17,6%	
LSH	1679	831	2510	1652	917	2569	-1,6%	10,3%	2,4%	
S2ATA	132	62	194	177	84	261	34,1%	35,5%	34,5%	
2S	28	9	37	50	21	71	78,6%	133,3%	91,9%	
SEFS				206	47	253				
CRAC				55	42	97				
Total	379	2 155	55 5347	4208	1919	6127	11,0%	23,4%	14,6%	

Source : UGB

Conclusion

L'éducation sénégalaise est confrontée à plusieurs perturbations. En plus des inondations qui affecte certains établissements scolaires, les grèves répétées des professeurs font que la qualité de l'enseignement continu de baisser. Malgré cela des efforts sont enregistré pour le renforcement du système éducatif dans la région de Saint-Louis. Cependant pour certain cycle des efforts restent à faire pour atteindre les objectifs fixés dans le PDEF.

Il serait également nécessaire de prendre des initiatives pour la couverture des zones rurales et de favoriser l'intégration des daaras dans le système éducatif.

V. SANTE

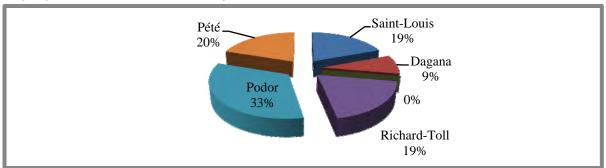
Introduction

L'amélioration de la santé de la population incombe à l'Etat, de ce fait l'Etat du Sénégal met en œuvre les moyens nécessaires afin de mener à bien son rôle. Dans la perspective de l'atteinte des Objectifs Millénaires pour le Développement, dont l'horizon se situe en 2015, le secteur de la santé occupe une place de premier plan. De plus, plusieurs organisations non gouvernementales sont présentes sur le territoire pour mener des actions qui s'inscrivent dans l'optique d'injecter davantage de ressources dans ce secteur. Nous allons passer en revue en 2012 pour la région de Saint-Louis, les infrastructures, le personnel, la surveillance épidémiologique, et la situation des indicateurs de santé.

V.1. Les infrastructures sanitaires

Dans les cinq districts que compte la région de Saint-Louis, il est noté des hôpitaux, des centres de santé, des postes de santé et des cases de santé. La région de Saint-Louis compte au total 3 hôpitaux, 8 centres de santé, 107 postes de santé et 139 cases de santé, dont seulement 139 sont fonctionnelles. En terme de structure sanitaire, celui de Podor comptabilise le plus grand nombre avec un pourcentage de 33%, suivi par Pété, Saint-Louis, Richard-Toll et Dagana qui comptabilisent respectivement, 20%, 19%, 19% et 9%. La couverture médicale de la population est différente selon les départements. A Saint-Louis, il y a 286 818 habitants par Hôpital. Ce ratio est supérieur à la norme définie par l'Organisation Mondiale de la Santé qui est de 150000 habitants par hôpital. il en est de même pour la norme sur le nombre d'habitants par centre de santé, dont la norme est de 50000 habitants par centre de santé, alors qu'à Podor, il y a 143409 habitants par centre de santé. Il apparait qu'il reste des efforts à fournir dans le département de Saint-Louis, car les ratios existants sont en deçà des normes. Seule, la norme concernant le nombre d'habitants par poste de santé est respectée pour le département de Saint-Louis avec un ratio de 7967 habitants par poste de santé pour une norme de 10000 habitants. Toutes les normes concernant le nombre d'habitants par structure sanitaire ne sont pas respectées dans le département de Dagana avec des ratios de 254 418 habitants par hôpital, 84806 habitants par centre de santé et 12115 habitants par poste de santé. Cette situation est problématique dans le sens où il traduit une difficulté de la population à l'accès aux soins. Dans le département de Podor, seule la norme nombre d'habitants par poste de santé est respectée. En effet, le ratio est de 7096 habitants par poste de santé. Les ratios nombre d'habitants par hôpital et par centre de santé dépassent largement la norme requise. Il existe des structures parapubliques de santé et des structures sanitaires du secteur privé, mais leur intégration effective dans l'offre globale de santé fait pour le moment défaut.

Graphique 15: Structures sanitaires par district



Source: La région médicale de Saint-Louis

Tableau 17 : Structures sanitaires par département

Département	Hôpital	Centre	Poste	Case	Pop./2012	Pop./H	Pop./CS	Pop./P
		de	de	de				c
		Santé	santé	Santé				3
Saint-Louis	1	2	18	36	286 818	286 818	143409	7967
Dagana	1	3	21	48	254 418	254 418	84806	12115
Podor	1	4	58	94	411 602	411 602	102900	7096
Région	3	8	107	139	952 838	317 612	119104	8905

Source: Région médicale

V.2. Le personnel de santé

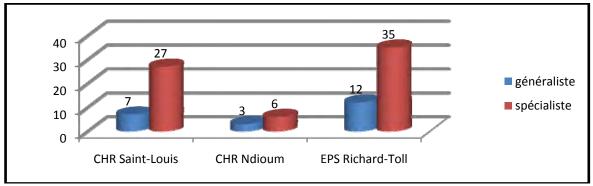
En faisant fi des hôpitaux, il est comptabilisé au total 11 médecins, 3 dentistes et aucun pharmacien dans les 5 districts de la région de Saint-Louis. Le personnel des structures de santé est majoritairement composé du personnel communautaire qui aide les prestataires étatiques. Ce dernier regroupe les agents de santé communautaire et hygiène, les matrones, les relais communautaires et les bajénu Gokh. Ces derniers représentent respectivement 14%, 10%, 38% et 29% du personnel des structures de santé. Dans les 3 hôpitaux que sont le CHR de Saint-Louis, le CHR de Ndioum et l'EPS de Richard-Toll, 24% sont des généralistes, et 76% sont des spécialistes. Parmi les généralistes, 7 se trouvent au CHR de Saint-Louis, 3 au CHR de Ndioum et 12 à l'EPS de Richard-Toll. Les spécialistes se répartissent de la manière suivante: 27,6 et 35 se trouvent respectivement au CHR de Saint-Louis, au CHR de Ndioum et à l'EPS de Richard-Toll. La région médicale de Saint-Louis ne respecte pas les normes de l'OMS et du PNDS de 1 médecin pour 10000 habitants, 1 dentiste pour 10000 habitants, de 1 sage femme d'état pour 300 à 2000 femmes en âge de reproduction. En effet, la situation actuelle est de 1 médecin pour 15366 habitants, 1 dentiste pour 73300 habitants, 1 sage femme d'état pour 2900 habitants. Cette situation traduit la nécessité de renforcer la région médicale de Saint-Louis en personnel médical qualifié afin de répondre aux besoins de la population. Seule, la norme 1 infirmier d'état pour 5000 habitants est respecté, avec une situation actuelle de 1 infirmier d'état pour 3800 habitants.

5%_2% .1% 1% 0% 0% .0% 29% 14% 10% 38% ■ Médecin ■ Dentiste ■ Pharmacien ■ SFE ■ Tech. sup ■ infirmier \blacksquare AS ■ ASC/Hygiène ■ Matrones ■ Relais communautaire ■ Bajenu Gokh

Graphique 16 : Personnel sanitaire par catégorie

Source: La région médicale de Saint-Louis

Graphique 17 : Médecins spécialiste et généraliste selon l'hôpital



Source: La région médicale de Saint-Louis

Tableau 18 : normes en personnel et les besoins de la région

District	Normes OMS/PNDS	Situation actuelle	Besoins additionnels
Médecins	1/10000 hbts	1/13566 hbts	34
Dentistes	1/10000 hbts	1/73300	80
Sages femmes d'Etat	1/300 à 2000 FAR	1/2900 FAR	33
Infirmiers	1/5000 hbts	1/3800	

Source : La région médicale de Saint-Louis

V.3. Les équipements des structures de santé

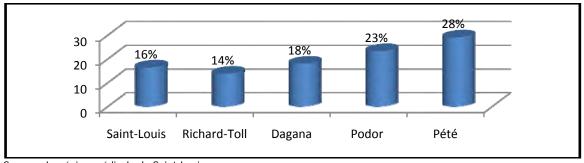
Les différents districts de la région de Saint-Louis comptabilisent au total 10 échographes, 133 frigos, 14 congélateurs, 98 motos, 77 ordinateurs, et 46 véhicules. Cependant, 21% de ces matériaux sont en panne, mettant en évidence la vétusté des équipements sanitaires et la nécessité de les renouveler. En effet, pour une bonne conservation des décédés, des médicaments et un transport rapide des malades, il est crucial d'avoir des équipements en nombre suffisant et en bon état. Le district de Pété regroupe 28% de ces équipements, bien qu'il ne compte qu'un seul échographe. Les districts de Saint-Louis, Richard-Toll, Dagana, Podor et Pété regroupent respectivement 16%, 14%, 18% et 23% des équipements de la région.

Tableau 19 : équipements structures de santé par district

	Saint-Louis	Richard-Toll	Dagana	Podor	Pété
Echographes	6	1	2	2	1
Frigo	16	18	20	35	44
Congélateurs	6	3	3	1	1
Motos	12	7	13	30	36
Ordinateurs	18	11	20	15	13
Véhicules	4	12	10	5	15
Total	62	52	68	88	110

Source: La région médicale de Saint-Louis

Graphique 18 : Pourcentage d'équipements par district



Source : La région médicale de Saint-Louis

V.4. Santé de la reproduction

La santé de la femme enceinte et de son enfant, fait partie des priorités concernant la politique de santé. A cet effet, des cibles sont dégagés chaque année afin de pouvoir mesurer les efforts qui ont été effectués. En 2012, les cibles des taux de consultation prénatales (CPN1 et CPN4) n'ont été atteintes respectivement qu'à l'ordre 68% et 48%, bien en deçà de l'objectif attendu dans la région et même du pourcentage atteint au niveau national. Une amélioration des taux de consultation permettrait de prévenir la plupart des difficultés rencontrées lors des accouchements. La proportion d'accouchement dans les structures atteinte en 2012 est faible, elle n'est que de 55%. Cela traduit non seulement un déficit en structures sanitaires dans certaines localités, mais aussi qu'il faudrait améliorer la sensibilisation de la population sur l'importance de l'accouchement dans une structure adéquate. La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié est relativement bonne, elle est de 75,04% et se situe au dessus de la moyenne nationale.

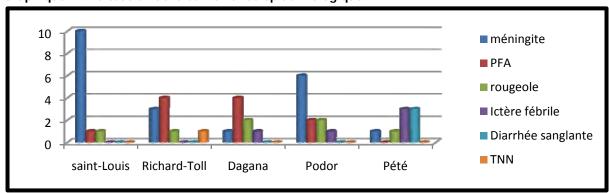
Tableau 20 : indicateurs de performance

	Cible attendue en 2012	Cible atteinte en 2012	Cible nationale atteinte en 2012
Taux de consultation prénatale (CPN1 contact)	29761	68%	90%
Taux de consultations prénatales (CPN4)	29761	48%	90%
Proportion d'accouchement dans les structures	29761	55%	65%
Proportion d'accouchement assistés par du personnel de santé qualifié	19344	75,04%	55%

Source: La région médicale de Saint-Louis

V.5. Surveillance épidémiologique

La surveillance épidémiologique, consiste à la collecte systématique, continue des données, leur analyse et la diffusion de l'information pour une prise de décision. Il a été répertorié en 2012, 48 cas de maladie sous surveillance. Parmi ces cas, se trouve 21 cas de méningite, 11 cas de PFA, 7 cas de rougeole, 5 cas de Ictère fébrile, 3 cas de diarrhée sanguinolente et 1 cas de TNN. En 2012, 25% des cas de maladie sous surveillance ont été repérés dans le district de Saint-Louis, avec 10 cas de méningite et 1 cas PFA et 1 cas de rougeole. L'ictère fébrile, la diarrhée sanglante et le TNN n'ont pas été signalés dans le district. Le district de Richard-Toll regroupe 18,75% des cas de maladie sous surveillance, avec 3 cas de méningite, 4 cas de PFA, 1 cas de rougeole et 1 cas de rougeole, les autres cas n'ayant pas été repérés dans le district. Les districts de Dagana, Podor et Pété regroupent respectivement 16,66%, 22% et 16,66% des cas de maladie sous surveillance signalés. A Dagana, et à Podor aucun cas de TNN et de diarrhée sanglante n'a été détecté.



Graphique 19 : Situation de la surveillance épidémiologique

Source : La région médicale de Saint-Louis

Conclusion

La région médicale de Saint-Louis a des efforts à faire concernant l'amélioration des structures de santé, les équipements sanitaires et le personnel médical. Cela, afin de remplir les conditions pour l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

VI. EMPLOI

Introduction

L'activité économique est une caractéristique fondamentale de la population et sa nature peut influencer certains comportements démographiques. Selon le BIT, elle représente uniquement les activités de biens et services destinés à la vente et exclue les activités bénévoles et domestiques. L'importance de ce champ nécessite que soient définies ses caractéristiques et qu'elles soient analysées. Il convient donc de collecter les données sur l'activité économique de la population.

De nombreuses sources y sont relatives, entre autres, on a les enquêtes auprès des ménages, les enquêtes emploi, les fichiers administratifs et les recensements de population.

La population en âge de travailler en Afrique est confrontée à beaucoup de difficultés quant à son insertion professionnelle.

Le Sénégal ne fait pas l'exception car la problématique de l'emploi de manière générale et celle des jeunes en particulier occupe une place importante dans les principales préoccupations des autorités. L'Etat a mis en place depuis quelques années des instruments de promotion de l'emploi axés sur la catégorie jeune. Ainsi, le fonds national d'insertion des jeunes (FNIJ), l'agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ), le fonds national de promotion des jeunes (FNPJ) et plus récemment l'office pour l'emploi des jeunes de la banlieue (OFEJBAN) ont été mis en place par l'Etat. Certaines de ces initiatives sont décentralisées au niveau régional à travers les inspections régionales de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Dans ce chapitre, l'analyse portera sur les données de l'Inspection du Travail de la région de Saint Louis sur la situation de l'emploi ainsi que les entreprises nouvellement immatriculées au NINEA en 2012

VI.1. Situation de l'emploi

Selon le rapport préliminaire de l'ESPS II le taux d'activité global défini comme le rapport du nombre d'actifs c'est-à-dire l'ensemble des individus occupés et chômeurs sur la population en âge de travailler, est estimé à 59,4%.

Cela veut dire qu'au Sénégal sur 10 personnes potentiellement actives, six sont actives, c'est-à-dire présentes sur le marché du travail pour travailler ou pour chercher du travail. Ce taux très sensible aux fluctuations saisonnières varie selon le milieu de résidence : Il est très élevé en milieu rural avec 66,4% d'actifs. La période de la collecte (saison des pluies) peut expliquer la prédominance d'activités en milieu rural, compte tenu des activités agricoles.

Saint louis à l'instar des autres villes enregistre un des taux les plus faibles du pays (47,1%). Selon le rapport de l'ESPS 2005-2006 la région de Saint-Louis, a montré que le secteur de l'agriculture et de l'élevage concentre 44% des emplois. Le commerce est le second secteur avec 20,7% puis vient le secteur de la pêche avec 5,5% et les administrations publiques avec 4,7%. Le secteur informel constitue ainsi un véritable domaine pourvoyeur d'emplois.

VI.1.1. Relations professionnelles et climat social

En 2012 les Inspecteurs et Contrôleurs du Travail et de la Sécurité Sociale de la région de Saint Louis ont eu à régler plusieurs conflits individuels de travail dont les résultats sont, soit la conciliation (41 procès-verbaux de conciliation et 17 protocoles d'accord ou la non conciliation (41 dossiers transmis au Tribunal du Travail).

Tableau 21: Relation professionnelles et climat social 2012

Nature	Nombre
Consultations écrites	8
Conciliations	72
Non conciliations (transmises au tribunal)	41
Conflits collectifs	9
Enquêtes constitution syndicats	1
Elections délégués du personnel	6
Règlements intérieurs	6
Autorisations heures supplémentaires	
Autorisation licenciement délégué du personnel	5
Licenciement pour motif économique	390
Protocoles d'accord	17

Source : IRTSS

VI.1.2. Sécurité

En 2012, seules 29 déclarations d'accidents de travail ont été reçues par l'IRTSS qui a eu à procéder à 60 enquêtes légales.

Tableau 22 : Sécurité au travail 2012

Nature	Nombre
Déclarations d'accident de travail reçues	29
Enquêtes légales sur les accidents de travail	60
Demandes de rachat de rentes	2
Comités d'Hygiène et de Sécurité installés	4

Source : IRTSS

VI.1.3. Main d'œuvre

Au cours de la période sous revue, 3796 contrats de travail ont été enregistrés. La moitié de ces contrats enregistrés sont du secteur agricole, de l'hôtellerie et du commerce. En 2012, l'IRTSS a aussi répertorié 88 entreprises ouvertes ayant généré au moins 439 emplois directs. Le registre de la main-d'œuvre de Saint-Louis a enregistré 58 demandeurs d'emplois, 3 démissions et 12 en chômage technique. A cela s'ajoute la fermeture de 6 établissements occasionnant 81 emplois perdus.

Tableau 23 : Situation de la main d'œuvre 2012

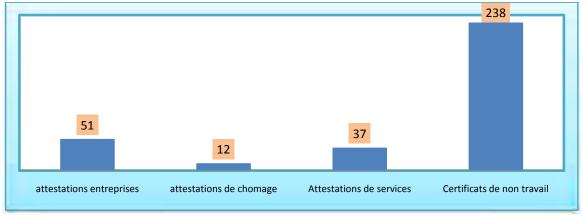
Nature	Nombre
Contrats	3 796
Travailleurs immatriculés	2046
Etablissements ouverts	88
Etablissements fermés	29
Emplois générés par établissements ouverts	439
Emplois perdus suite aux établissements fermés	81
Demandeurs d'emploi	58
Démissions	3
Chômage technique	12

Source : IRTSS

VI.1.4. Actes délivrés

L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale délivre un certain nombre d'actes administratifs dont les plus sollicités en 2012 sont le certificat de non travail (238) et l'attestation de régularité (51). En effet, le certificat de non travail est délivré aux usagers qui, en général, ont des enfants à charge qui doivent bénéficier de bourses scolaires ou qui, ayant un mari expatrié, doivent fournir cet acte pour leur prise en charge par les institutions de prévoyance sociale ou pour le bénéfice de leurs conjoints à une exonération d'impôts. Par ailleurs, l'attestation de régularité est délivrée aux entreprises désireuses de soumissions aux marchés publics

Graphique 20 : Répartition des actes délivrés



Source : IRTSS

Conclusion

La région de Saint Louis est particulièrement caractérisée par une forte demande d'emploi des jeunes. Le manque de système d'information pouvant fournir des statistiques relatives à l'emploi constitue un réel handicap. En outre, l'inaccessibilité aux services financiers est un frein à l'expansion des entreprises individuelles qui représentent plus de la moitié des immatriculations au NINEA, mais aussi favorise le sous-emploi des ressources observé.

VII. ASSISTANCE

Introduction

Dans ce chapitre, les données traitées proviennent des activités d'une part du Groupement des Sapeurs-Pompiers et d'autre part des activités du Service Régional de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO).

Le Groupement National des Sapeurs-Pompiers joue un rôle essentiel dans la gestion des risques et catastrophes. Dans cette région de Saint-Louis il est composé de la 51ème compagnie de Saint-Louis, du centre de secours de Richard-Toll et du centre de secours de Podor. Les principales interventions du groupement des sapeurs-pompiers sont :

- La lutte contre les incendies.
- La prévention des risques de la Sécurité Civile.
- L'application des mesures de sauvegardes et l'organisation des moyens de secours.
- La protection des biens, des personnes et de l'environnement.
- Le secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leurs évacuations.

L'AEMO intervient dans la prise en charge des enfants mineurs en situation difficile c'est-à-dire les enfants déviants ou enfants délinquants. Elle prend également en charge les enfants ayant commis un délit et reçoit également des mineurs sur demande d'assistance éducative des parents.

VII.1 Activités du Groupement National des Sapeurs-Pompiers

Les activités du Groupement National des Sapeurs-Pompiers ont baissé entre 2011 et 2012.Le nombre total d'interventions est passé de 1715 sorties en 2011 à 1656 sorties en 2012 soit une baisse annuelle de 3% Le nombre moyen de sorties par jour des sapeurs-pompiers est passé de 4,7 en 2011 à 4,5 en 2012 soit une légère baisse de 0,2 points. Seul le centre de secours de Richard-Toll a connu un accroissement de 6% par rapport à l'année précédente.

Les activités d'assistance ont constitué 60% du nombre total de sorties, suivi des opérations de secours avec 29%, des incendies qui représentent 7% et des activités diverses 4%. Elles ont toutes connu une baisse entre 2011 et 2012.

On relève que plus de la moitié des interventions sur (....) ?ont été réalisée par la 51^{ème} compagnie de Saint-Louis, (934, soit 56,6 %) et une intervention sur trois par le secours de Richard-Toll (556, soit 33,6%).

Tableau 24 : Evolution mensuelle des sorties de secours en 2011-2012

Mois	Compagnie de Saint Louis		Centre secours de Richard-Toll		Centre secours de Podor		Total	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Janvier	79	59	50	45	19	11	148	115
Février	68	51	40	56	19	2	127	109
Mars	44	75	56	51	23	12	123	138
Avril	55	47	43	31	20	13	118	91
Mai	54	70	55	53	37	27	146	150
Juin	75	74	40	56	22	26	137	156
Juillet	91	73	44	45	19	17	154	135
Août	90	73	30	54	4	23	124	150
Septembre	153	124	46	35	10	8	209	167
Octobre	95	119	44	53	9	9	148	181
Novembre	93	98	36	35	19	10	148	143
Décembre	81	71	39	42	13	8	133	121
Total	978	934	523	556	214	166	1715	1656

Source: Groupement des Sapeurs-pompiers Saint-Louis

Incendies

Près de 5 sorties sur 10 (49,2%) ont été effectuées par le centre de secours de Richard-Toll contre environ 4 sorties sur 10 (43,4 %) par la 51^{ème} compagnie de Saint-Louis, enfin moins d'une sortie sur 10 par le centre de secours de Podor (7,4%).

Tableau 25: Evolution des incendies par types

Туре	Compagnie de Saint Louis		1 3		Centre secours de Podor		Total	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Habitation	22	28	23	21	9	2	54	51
ERP	1	2	0	2	2	3	3	7
Autres	45	23	41	37	7	4	93	64
Total	68	53	64	60	18	9	150	122

Source : Groupement des Sapeurs-pompiers Saint-Louis

Assistance

Durant l'année 2012 on a constaté de manière générale une baisse sur les sorties sauf sur les interventions destinées à secourir les accidentés qui ont augmenté représentant 40%, suivies des sorties relatives à l'assistance des personnes malades 30% et des personnes en danger 28%. Cette diminution pour les asphyxiés est passée de 24 à 8 sorties.

Tableau 26 : Evolution de l'assistance en 2012

Туре	Compagnie de		Centre	secours	Centre	secours	Total	
	Saint Lou	is	de Richard-Toll		de Podor			
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Accident	198	247	115	149	10	17	323	413
Asphyxie	14	0	0	0	10	8	24	8
Maladie	129	92	148	148	119	65	396	305
Personne en danger	208	182	84	84	14	17	306	283
Total	549	521	347	381	153	107	1049	1009

Source : Groupement des Sapeurs-pompiers Saint-Louis

Operations de secours

Par rapport à l'année 2011, globalement le nombre d'interventions concernant les opérations de secours a baissé en 2012 passant de 489 sorties à 479. Cette baisse a été occasionnée par la descente au niveau du type service de représentation qui de 236 en 2011 est descendu à 201 en 2012 alors que les autres ont subi de légères hausses.

Tableau 27 : Evolution des opérations de secours selon le type

	Compagr	nie de	Centre	secours	Centre	;	Total	
	Saint Lou	ıis	de l	Richard-	secou	rs de		
Туре			Toll		Podor			
	2011	2012	2011	2012	201	2012	2011	2012
					1			
Corps sans vie	39	46	36	34	6	8	81	88
Ravitaillement en eau	10	16	0	5	0	0	10	21
Assainissement	17	10	26	20	1	15	44	45
Alerte motivée	69	69	34	40	9	7	112	116
Fausse alerte	4	8	2	0	0	0	6	8
Service de représentation	206	190	11	7	19	4	236	201
Total	345	339	109	106	35	34	489	479

Source : Groupement des Sapeurs-pompiers Saint-Louis

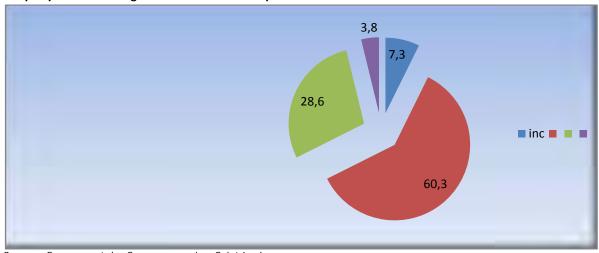
Operations diverses

Le nombre d'interventions concernant les opérations diverses a augmenté en 2012 passant de 24 sorties à 64. Cette augmentation a été enregistrée au niveau de tous les postes. Elle provient d'ailleurs pour beaucoup des interventions pour les évènements religieux 5 en 2011 contre 23 en 2012, des visites de prévention 19 en 2011 contre 37 en 2012.

Tableau 28 : Les activités diverses selon le type

Туре		Compagnie de Saint Louis		Centre secours de Richard-Toll		Centre secours de Podor		Total	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	
Evènement religieux	1	0	3	7	1	16	5	23	
Visite de prévention	13	19	0	18	6	0	19	37	
Fête du 15 Août	1	0	0	0	0	0	1	0	
Régate	1	2	0	0	0	1	1	3	
Fête des deux Rakaas	1	1	0	0	0	0	1	1	
Total	17	22	3	25	7	17	27	64	

Source : Groupement des Sapeurs-pompiers Saint-Louis



Graphique 21 : Bilan général des activités opérationnelles en 2012

Source : Groupement des Sapeurs-pompiers Saint-Louis

VII.2 Activités de l'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert)

Le service de l'AEMO prend une part active dans le cadre de concertation pour la protection des enfants. Il est constitué des bureaux suivants :

- Bureau de l'action éducative,
- des écoles coraniques,
- des centres de formation professionnelle,
- du Bureau qui s'occupe de la garde des enfants en cas de divorce
- et du Bureau de la liberté surveillée qui concerne les enfants en conflit avec la loi.

L'AEMO couvre toute la région de Saint Louis (Saint-Louis, Dagana et Podor) avec seulement trois éducateurs spécialisés alors que les normes prévoient un éducateur pour sept enfants.

La structure travaille avec les associations de quartier, les groupements de femmes, les autres services techniques comme le Développement communautaire et l'Action sociale pour "mutualiser les efforts, les expériences, les ressources afin d'amoindrir les gaps de financements"

Des structures comme "Claire Enfance", mise en place par Caritas Sénégal, "la Liane", qui est un centre d'accueil et d'hébergement et "Action Femme Enfant" travaillent aussi dans ce cadre pour "offrir des services de proximité aux enfants".

En 2012 on a enregistré 79 mineurs en danger dont 28 filles et 51 garçons les services de l'AEMO ont assisté quelque 52 mineurs en conflit avec la loi, dont 5 filles et 47 garçons d'où une diminution par rapport à 2010 qui était de 75 mineurs. Parmi ces statistiques on constate que le vol demeure l'infraction la plus fréquente suivi des coups et blessures volontaires et enfin les coups mortels.

Les enfants en danger sont pris en charge à l'issue d'une demande d'assistance éducative formulée par les parents et/ou tuteurs.

Ceux en conflit avec la loi sont également pris en charge par l'équipe éducative qui fait de son mieux pour leur éviter un séjour carcéral pouvant être traumatisant pour un jeune en construction.

Conclusion

Les interventions du groupement national des sapeurs pompiers ont baissé cette année. Cela est dû aux baisses des crédits de fonctionnement constatées depuis 2011. L'AEMO n'a pas actualisé ses données en 2012.

VII. ACTION SOCIALE

Introduction

Le service régional de l'action sociale coordonne et met en œuvre la politique d'action sociale dans la région. Il s'appuie sur ses services départementaux qui constituent à la fois les centres de promotion et de réinsertion sociale, les centres sociaux privés les villages de reclassement social (VRS).

La structure a pour principale mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la promotion économique et sociale des couches sociales défavorisées. Il est chargé de veiller à l'application de la politique d'action sociale définie par les pouvoirs publics.

Durant cette année 2012, les services de l'Action Sociale de la Région de Saint-Louis ont développé plusieurs activités que sont :

- Superviser et coordonner l'ensemble des structures intervenant dans le domaine de l'Action Sociale et de la solidarité Nationale (Centres de promotion et de réinsertion sociale, centres sociaux privés);
- Conseiller les autorités administratives et les autorités locales en matière d'action sociale;
- Assister les collectivités locales dans l'organisation et la gestion des secours au profit des nécessiteux ;
- Assurer la formation continue des intervenants en matière d'action sociale et de solidarité nationale :
- Promouvoir toutes actions susceptibles de contribuer à l'insertion et à la réinsertion sociale des personnes en situation difficile;
- Mettre en œuvre une prophylaxie sociale susceptible de lutter contre les fléaux sociaux ;
- Mettre en place une base de données relative à l'action sociale et à la solidarité nationale.

Les cibles de l'action sociale tournent autour de :

- Les personnes en situation de handicap ;
- Les enfants en situation difficile ;
- Les indigents ;
- Les veuves sans soutien ;
- Les personnes âgées sans ressources ni soutien ;
- Les daaras et talibés ;
- Les PVVIH:
- Les sinistrés :
- Les réfugiés.

VIII.1 Les personnes en situation de handicap

Un recensement des personnes en situation de handicap a été effectué dans tous les départements en rapport avec les principales associations des concernés. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 29 : Situation des personnes handicapées en 2012

Département	Collectivités Locales	Personnes Handicapées	Total
	Commune Dagana	120	
	Commune Richard Toll	450	
	Commune de Rosso	80	
Dagana	Commune de Ross Béthio	420	1403
	Commune de Gaé	90	1403
	Communauté rurale de Ronkh	38	
	Communauté rurale de Bokhol	85	
	Communauté rurale de Mbane	50	
	Commune de Saint-Louis	693	
	Commune de Mpal	65	
Saint-Louis	Communauté rurale de Gandon	208	1102
Saint-Louis	Communauté rurale de Fass Ngom	61	
	Communauté rurale de Ndiabéne	75	
	Commune de Guédé	435	
	Communauté rurale de Dodel	248	
	Communauté rurale de Gamadji	171	
	Arrondissement de Cas CAS	154	
	Arrondissement de Saldé	296	
Podor	Arrondissement de Thillé	123	1959
Podoi	Commune de Mboumba	95	1737
	Commune de Bodé	33	
	Commune de Podor	292	
	Commune de Ndiadane	60	
	Commune de Golloré	20	
	Commune de Aéré lao	32	
Région	Total	4463	3

Source : Service Régional de l'Action Sociale

Ainsi, (4463) personnes en situation de handicap ont été dénombrées dont (1102) à Saint-Louis, (1104) à Dagana et (1959) à Podor.

Toujours dans le cadre de la promotion et la réinsertion sociale des personnes handicapées, certaines ont été placées en formation dans différentes structures.

Concernant les personnes en situation de handicap, le suivi du programme RBC se poursuit aussi bien à Saint-Louis qu'à Podor. Ce fonds revolving doit permettre à toutes les personnes en situation de handicap d'accéder à un financement avec un taux d'intérêt de huit pour cent (8 %). Le suivi des remboursements s'est effectué sur l'ensemble du territoire régional. Le refinancement a été effectif dans le département de Podor en 2011.Les autres départements peinent à refinancer les

projets des personnes en situation de handicap à cause des problèmes de trésorerie des mutuelles. La situation des remboursements reste à améliorer avec un taux de 71.69 %. En outre, le Partenariat a financé plusieurs projets dont un projet de location de chaises et tentes à hauteur de six cent mille (600.000) francs pour le comité de Médina Courses à Saint-Louis en 2008 et un projet similaire de cinq cent mille (500.000) pour le comité de Guet Ndar. Un projet de même nature est également financé à Dagana pour le compte de l'association des handicapés moteurs. Par ailleurs, un projet d'atelier de couture financé par le partenariat suit son cours à Richard Toll. Le suivi de tous ces projets a été effectué cette année. La mise en œuvre est dans l'ensemble correcte La section féminine de la fédération des organisations de personnes handicapées a reçu un financement d'un projet de couture et de teinture d'un montant de cinq millions (5.000.000) francs du Mouvement Citoyen dans le cadre d'un programme d'appui aux groupes vulnérables. Le suivi du projet se fera au cours de l'année 2013. L'association des personnes handicapées de Ross Béthio a bénéficié d'un financement d'un projet de télé service à hauteur de deux millions cinq cent quinze mille deux cents francs (2 515 200) par le partenariat avec un apport de 615.450F.

Le partenariat s'est illustré dans la prise en charge médicale des handicapés. C'est ainsi que deux missions de consultation et de prise de mesure ont été effectuées à Saint-Louis et Dagana. Deux missions de livraison d'appareillages orthopédiques ont été également organisées dans les départements précités. Plus de 161 personnes ont été appareillées.

VIII.2 Les daaras et l'enfance en situation difficile

Au dernier recensement, la situation des daaras de la Région se présentait comme suit :

Tableau 30 : Situation des daaras dans la région

Département	Nombre de Daaras	Nombre de Talibés
Dagana	115	7330
Podor	164	13470
Saint-Louis	326	24906
Région	605	45706

Source : Service Régional de l'Action Sociale

Il faut souligner une évolution positive dans la tenue de ces établissements d'éducation non conventionnelle – Daaras. Aujourd'hui nombre de foyers religieux optent pour l'édification d'Instituts islamiques modernes qui offrent de meilleures conditions d'étude et un éventail de compétences et de savoirs plus étendu. D'autres Daaras, dits traditionnels, tentent de mettre leurs pensionnaires dans des situations meilleures pour l'apprentissage du Coran et des préceptes de l'Islam. Par

conséquent, la mendicité des talibés, qui est principalement le fait de daaras saisonniers venus d'autres régions ou du milieu rural, est moins alarmante que dans certains grands centres urbains du pays II apparait donc urgent d'identifier les zones pourvoyeuses et de mettre en place avec les marabouts et les collectivités locales concernés un projet pilote susceptible de freiner le flux vers la ville et encourager le retour.

Tableau 31: Situation des garderies dans les CPRS

CPRS		Effectif		Monitrices
CFR3	Garçons	Filles	Total	Wiorittices
CPRS Ndar Toute	04	15	19	03
CPRS Ndioloffène	16	27	43	03
Total	20	42	62	06

Source: Service Régional de l'Action Sociale

Concernant la formation, dans la mise en œuvre du projet PRP, 21 bénéficiaires de financement ont été formés en gestion administrative et financière.

En outre, des jeunes filles mères et celles en déperdition scolaire sont formées en teinture et couture dans le centre de promotion et réinsertion sociale de Ndioloffène. De même, deux garderies d'enfants gèrent 62 enfants en situation difficile.

Tableau 32 : Couverture des CPRS par département

DEPARTEMENT	CL	CPRS	CPRS / POPULATION
Dagana	10	1	1 CPRS pour 226 013 personnes
Podor	22	1	1 CPRS pour 289 749 personnes
Saint-Louis	05	3	1 CPRS pour 85 639 personnes
Région	38	5	1 CPRS pour 166 968 personnes

Source : Service Régional de l'Action Sociale

VIII.3 Les activités réalisées

Les principales activités tournent autour de la promotion et la réinsertion sociale, de la prophylaxie sociale, de l'encadrement et la formation et des activités de solidarité (D).

En matière de promotion et de réinsertion sociale, les axes d'intervention ont concerné les PVVIH, les personnes en situation de handicap et les aînés.

S'agissant des PVVIH, une ligne de crédits de deux millions (2.000.000) de FCFA a été accordée par le PRP au GIE taku Liguey de Richard-Toll, une organisation des PVVIH. Ce fonds Revolving a financé dans une première tranche 21 projets. Les bénéficiaires ont été, au préalable, formés en gestion administrative et financière par le Service régional de l'action sociale.

Pour ce qui est des aînés, dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la promotion des aînés, quatre (4) projets ont été sélectionnés et soumis à la direction générale de l'Action Sociale pour financement.

Tableau 33: Situation des Causeries dans les CPRS

Thèmes traités	Lieux	Nombre touchées		pers
		Garçons	Filles	Total
Prévention des ITS/SIDA auprès des pairs	Dagana	04	26	30
Prévention des ITS/SIDA auprès des pairs	Boudiouck keu Bassirou Soumaré	r 06	19	25
Prévention des ITS/SIDA auprès des pairs	Podor	16	14	30
Prévention des ITS/SIDA auprès des pairs	Fass Ngom	00	30	30
Stratégie avancée suivie de dépistage	Pikine	42	123	165
TOTAL	·	68	212	280

Source : Service Régional de l'Action Sociale

VIII.4 Les activités de solidarité

En dehors de l'accompagnement psychosocial des couches vulnérables inhérent aux activités de tous les jours de l'Action Sociale, des actions de solidarité ont été faites tant au niveau de la prise en charge médicale qu'au niveau alimentaire et financier.

Au niveau médical, en collaboration avec les collectivités locales, la prise en charge médicale des indigents a permis de réduire la vulnérabilité de certaines couches sociales. La signature d'une convention entre l'hôpital régional de Saint-Louis et la commune de Saint-Louis a facilité l'accès aux soins de santé à une bonne frange de la population nécessiteuse. Seulement, ce mécanisme de protection sociale reste à améliorer. En effet, les lettres de garantie pour bénéficier de la prise en charge médicale gratuite pour les couches vulnérables devraient émaner du Service de l'Action Sociale afin de s'assurer que les bénéficiaires en ont vraiment droit. Il faut également signaliser des difficultés notées cette année pour la mise en œuvre de ce mécanisme de couverture médicale des groupes vulnérables. Les fonds ont été bloqués.

De même, la signature de convention avec l'hôpital régional de Saint-Louis pourrait améliorer la protection sociale des couches vulnérables en matière de prise en charge médicale.

S'agissant de la sécurité alimentaire, le programme de *Counterpart International* a été d'un apport incommensurable. Seulement ce programme est arrivé à terme.

Au plan financier, les collectivités locales ont dans leur budget un fonds de secours aux indigents. Toujours dans un élan de solidarité en faveur des groupes vulnérables, la région a reçu du ministère des dons composés de :

- 16. 000 kg de dattes répartis aux trois départements ;
- 200 carcasses de moutons répartis aux trois départements ;
- Une enveloppe d'un million (1 000 000 FCFA) à l'occasion de la Tabaski.
- Un don de 50 moutons et 50 enveloppes de 30 000 FCFA par la délégation à la protection sociale et la solidarité nationale.

Par ailleurs, dix cas de prise en charge médicale ont été satisfaits par la direction nationale de l'action sociale pour des cas référés à Dakar par l'hôpital de Saint-Louis et 5 autres cas réglés par le Conseil Régional.

Tableau 34 : Sinistrés inondation

Circonscriptions	Effectifs
Département Dagana	31 ménages
Département Podor	1 182 ménages
Département Saint-Louis	1 425 ménages
Région de Saint-Louis	2 638 ménages

Source : Service Régional de l'Action Sociale

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, le service régional de l'action sociale a eu à sensibiliser les populations sur la nécessité de la collaboration avec les autorités et d'adopter des comportements responsables afin d'éviter des conflits sociaux liés à gestion de cette catastrophe. C'est ainsi que des comités de quartiers de lutte et de prévention des inondations ont été installés dans les quartiers les plus touchés. S'agissant des traditionnels secours logés dans les collectivités locales à travers les Fonds de dotations, quelques collectivités se sont manifestées :

Il faut noter que la plupart des collectivités locales mobilisent de très faibles ressources pour les groupes vulnérables. Elles se limitent très souvent aux fonds de dotation. (Voir annexe)

Conclusion

Dans sa mission de veiller à la protection et à la promotion sociale des groupes vulnérables (femmes, aux personnes âgées, à celles vivant avec le VIH, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux plus démunis), le service de l'action est confrontés a plusieurs contraintes dont la faiblesse des montants alloués et des problèmes de logistiques et de ressources humaines.

VIII. AGRICULTURE

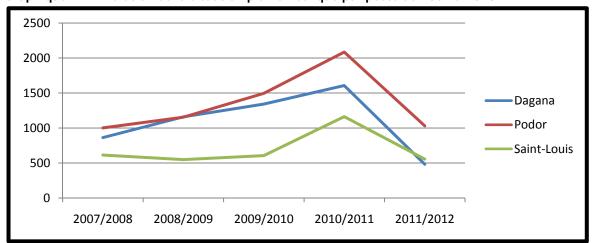
Introduction

Dans ce volet, il s'agira de prendre en compte toutes les activités relatives à l'agriculture dans la région de Saint-Louis. L'agriculture occupe une place importante dans l'économie du Sénégal et la région n'est pas laissée en rade. De nombreuses politiques ont été à cet effet mises en œuvre, notamment la GOANA afin de dynamiser ce secteur. Une évolution de la pluviométrie sera étudiée dans une première partie, ensuite l'évolution des cultures irriguées nous intéressera avant d'analyser l'évolution des semences certifiées.

IX.1 Evolution de la pluviométrie

Une bonne production requiert nécessairement de l'eau en quantité suffisante et bien irriguée. Cela passe nécessairement par une situation pluviométrique favorable. Dans les différents postes, des évolutions pluviométriques diverses sont notées dans les 6 dernières saisons. Dans le Graphique ci-dessous, le poste de Saint-Louis se trouve être le poste qui affiche la plus importante pluviométrie durant les 6 dernières saisons avec 2145.9 mm suivi de près par celui de Rao avec 2013.3 mm. Richard-Toll ferme la marche avec 1499.5 mm. En outre, on voit que, relativement à la saison 2011/2012, le niveau pluviométrique a évolué de manière positive. Ainsi, les postes de Saint-Louis et de Ross-Bethio affichent respectivement, entre les deux dernières saisons, des variations de 173% et 89%.

De manière générale l'évolution de la pluviométrie de la région se résume ainsi :



Graphique 22 : Evolution de la situation pluviométrique par poste de 2007 à 2013.

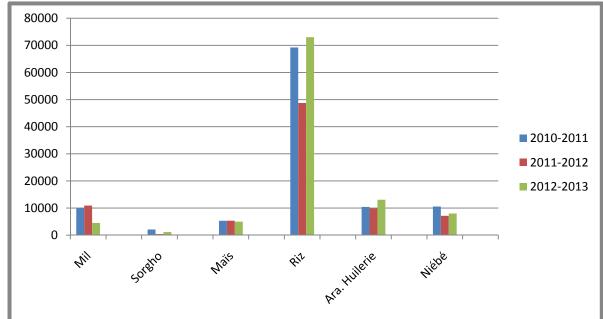
Source: DRDR Saint-Louis

IX.2 Cultures irriguées

Ayant une surface cultivable assez étendue, beaucoup de cultures sont mises en œuvre dans la Région. Nous allons voir l'évolution des superficies cultivées ainsi que celle des productions.

Evolution des superficies cultivées

On remarque sur la superficie totale occupée par les principales cultures dans la région, le riz en constitue la quasi-totalité. Le sorgho quant à lui occupe une très faible superficie avec 1155 hectares durant la saison 2012-2013. Le riz observe une évolution en dents de scie durant les trois dernières saisons bien qu'il ait obtenue sa superficie la plus élevée durant la dernière saison de 2012-2013.



Graphique 23 : Evolution des superficies de principales cultures (en ha)

Source : SAED

Evolution des productions

Pour la production, le riz prédomine logiquement avec une saison de 2012-2013 qui affiche 470850 tonnes. On retrouve encore une faible production de sorgho, relativement au riz. L'évolution du riz se fera aussi en dents de scie alors que le maïs donne une production qui ne cesse de s'accroitre. Cependant, la prédominance du riz peut s'expliquer en partie par l'importance qu'il occupe dans les habitudes de consommation, mais aussi par les campagnes menées par les opérateurs privés semenciers en faveur des semences R1 et R2.

500000 450000 400000 350000 300000 2010-2011 250000 **2**011-2012 200000 150000 2012-2013 100000 50000 0 mil Sorgho Mais Riz Ara. Huilerie

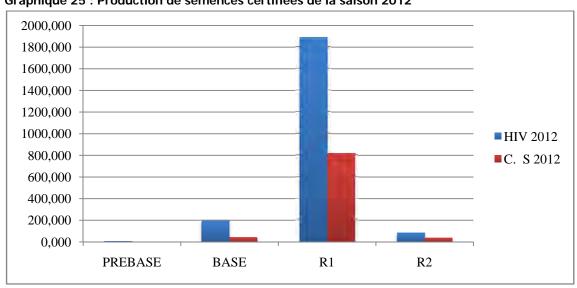
Graphique 24: Evolution des productions

Source: SAED

IX.3 Situation des intrants et du matériel agricole dans la région

IX.3.1 Situation des intrants

Pour la campagne de triage de la saison 2012, nous notons une prédominance de la semence R1 aussi bien en période d'hivernage qu'en contre-saison. Ainsi, il a été évalué à environ 1887 tonnes de R1 certifié pendant qu'en contre saison, il s'est élevé à 818 tonnes. La part de prébase a été assez marginale par rapport à la production totale. En effet, il n'y en a eu que 8200 tonnes en hivernage et 5042 tonnes en contre-saison.



Graphique 25 : Production de semences certifiées de la saison 2012

Source : SAED

Quant à leur évolution durant la période de forte production à savoir l'hivernage, le R1 connaît une pente ascendante depuis 2011 alors que le R2 est en nette baisse depuis 2009.

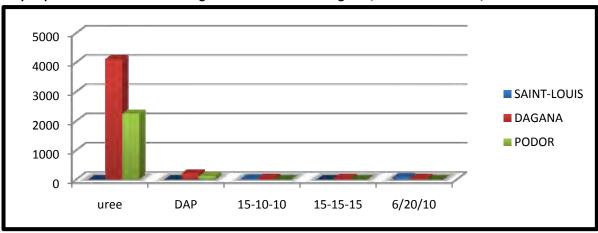
3000 2500 2000 1500 1000 500 HIV 2008 HIV2009 HIV2011 HIV 2012

Graphique 26: Evolution des semences durant l'hivernage (2008-2012)

Source : SAED

IX.3.2 Engrais

Durant la campagne 2012-2013, 7325 tonnes d'urée ont été mises en place et 6342 tonnes ont été vendues dans toute la région dont 4105 dans le département de Dagana. Dans le département de Dagana, 201 tonnes y ont été vendues et 105 tonnes à Podor.

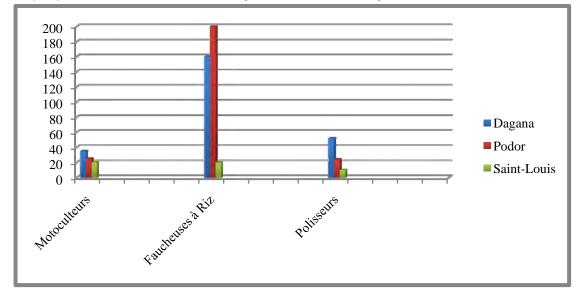


Graphique 27 : Evaluation des engrais vendus dans la région (saison 2012-2013)

Source : Service Régional du Développement Rural (DRDR)

IX.3.3 Situation du matériel agricole

Durant la saison 2012-2013, on a recensé 80 motoculteurs reçus dans la région, dont 35 à Dagana, 25 à Podor et 20 dans le département de Saint-Louis. Quant aux faucheuses à riz, le total dans la région s'est porté à 380 dont une large partie, à savoir 200 a été allouée au département de Podor. Le nombre total de polisseurs s'est élevé lui aussi à 86 unités reçues.



Graphique 28 : Situation du matériel agricole reçu dans la région

Source : Direction Régionale du Développement Rural

IX.4 Contraintes liées au secteur

- Manque accru de matériel agricole qui obstrue les perspectives d'une agriculture intense et plus productive
- Vétusté du matériel de triage des semences
- Quotas de semences insuffisants.

Conclusion

L'agriculture se trouve être au cœur de l'économie de la région. En effet elle contribue largement aux besoins rencontrés du point de vue de la sécurité alimentaire. Cependant, elle rencontre de nombreux problèmes aussi bien sur le plan du matériel requis que sur la commercialisation. Les pouvoirs publics doivent à cet effet prendre les mesures idoines afin de les pallier.

IX. ELEVAGE

Introduction

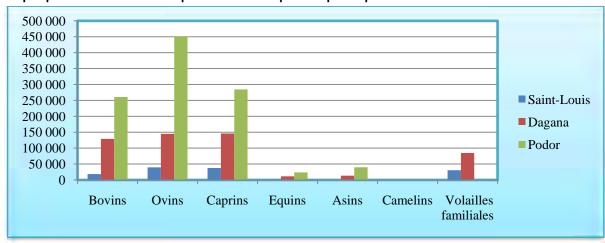
L'élevage fournit le tiers du PIB et il occupe plus de 350 000 familles. Elle constitue un des piliers du développement économique de la région, ceci s'explique par l'existence d'une vaste zone pastorale (le Diéri), d'une longue tradition d'élevage, de ressources en eau (cours d'eau, forages, puits) et de résidus agricoles. Malgré ce potentiel, la région d'ailleurs, connait un déficit structurel de viande et de lait dont une bonne partie de la production est perdue chaque année dû à une absence de moyens de conservation et de transformation.

La pluviométrie de l'année 2012 a été globalement satisfaisante dans la région. La saison sèche qui s'en est suivi a été difficile. Il y a eu des mouvements traditionnels de transhumance vers le sud et le sud-est, à partir de Podor et Dagana. Dans ce chapitre, l'effectif du cheptel, les abattages, la production de viande, les mouvements commerciaux du bétail ainsi que la santé animale seront abordés.

X.1 Le cheptel

Le début de l'année 2012 a été très éprouvant pour l'ensemble du cheptel du fait de la rareté du pâturage. En effet de janvier à l'entame du mois de juillet le pâturage s'est drastiquement réduit pour ne laisser à la fin qu'un sol dénudé. La grande majorité du cheptel a préféré transhumé et les animaux qui ont resté se rabattaient sur les feuilles de cannes, les feuilles des arbres, la drêche de tomate ou simplement le concentré pour résister.

D'après le tableau 40, le nombre de têtes de bovins est estimé à 407 980 dans la région contrairement à l'année 2011 qui était de 307 670 dont un accroissement de 33%. Le département de Podor abrite 64% du total régional, suivi des ovins 71%, des caprins 61%, des équins 65% et enfin des asins 74%. Ceci montre que Podor représente la zone où l'élevage s'est développé le plus.



Graphique 29 : Effectif du cheptel suivant l'espèce et par département

Source: IRSV de Saint-Louis

X.2 Les abattages contrôlés

Le tonnage global de viande contrôlé, toutes espèces confondues est de l'ordre de 1829,709 tonnes en 2012 contre 1861,827 l'année dernière, soit une baisse de 32,118 tonnes par rapport à l'année précédente.71, 42% de cette viande est produite par les bovins. Au niveau des dromadaires, les effectifs abattus passent de 20 en 2008, à 66 en 2009, 36 en 2010 et 177 en 2011 et 170 cette année. On remarque aisément qu'à l'occasion des cérémonies religieuses (Gamous et Magals), d'avantage de dromadaires sont abattus. Le poids moyen des espèces abattus a baissé entre ces deux années. Pour les bovins le poids moyen est passé de 130 à 105kg soit une baisse de 19%, celui des ovins 5% de même que les caprins.Ces variations sont en corrélation avec la transhumance massive de dromadaire de la RIM dans la région.

Tableau 35 : Nombre de têtes dans les abattages contrôlés selon l'espèce

Annáa						
Année	Bovin	Ovin	Caprin	Camelin	Ensemble	
2010	9524	17668	23712	36	50940	
2011	10243	16502	25314	177	52236	
2012	12461	17541	26410	170	56582	

Source: IRSV de Saint-Louis

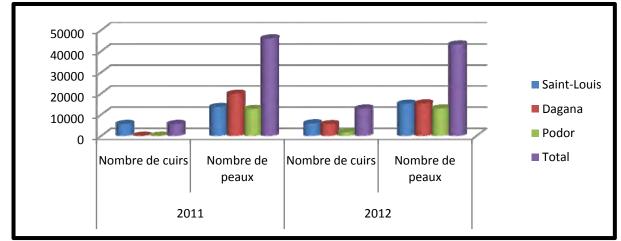
Tableau 36 : Poids des abattages contrôlés selon l'espèce

Ammáa		Poids contrôlé					
Année	Bovin	Ovin	Caprin	Camelin	Ensemble		
2010	1193	264	252	8	1717		
2011	1332	242	249	39	1862		
2012	1306	245	245	33	1829		

Source : IRSV de Saint-Louis

X.3 Production de cuirs et peaux

La production de cuir est estimée à 12814 et celle de peaux à 43138 contrairement à l'année dernière dont celle du cuir a augmenté soit un accroissement de 132% suivi de peaux qui était de 45989 soit une diminution de 6%. La plus grande proportion de cuir est issue de Saint-Louis 45% suivi de Dagana avec 42%. En ce qui concerne la production de peaux Dagana 35% vient en tête suivi de Saint-Louis 34%.



Graphique 30 : Production de cuirs et de peaux en 2011 et 2012 selon le département

Source: IRSV de Saint-Louis

X.4 Mouvement commercial du bétail

Saint-Louis est une région exportatrice de bétail en particulier le département de Podor. A partir des régions sahéliennes de production, partent les principaux flux pour approvisionner les grands centres de consommation situés dans les pays côtiers. On distingue ainsi plusieurs zones : - La zone de la « façade ouest » : Les animaux partent de la Mauritanie pour alimenter la région.

Le nombre d'entrées de bétail est de 229679 têtes en 2012 contrairement à 2011 dont le nombre est de 244387 têtes dont une diminution de 6%.

Le nombre d'entrées de bovins en provenance de la RIM et de Louga est estimé à 17702 têtes contre 37031 en 2011 soit une diminution de 52%. Cette même tendance est observée chez les asins 56% et les équins 22%. On constate que 84% des entrées de bétail provient de la RIM tandis que Louga ne représente que 16%.

Les sorties de bétail représente 224538 têtes contrairement à l'année 2011 qui étaient de 267872 têtes dont une diminution de 16%.Le nombre de sortie de bovins a diminué de 52% en passant de 47192 en 2011 à 22580 en 2012.On observe la même tendance chez les ovins 1%, caprins 41%, équins 50% et les asins 14%.

La différence des sorties-entrées est négatif ce qui montre que la balance commerciale est déficitaire de 5141 têtes avec des entrées évaluées à 229679 têtes contre 224538 de sorties.

Tableau 37 : Evolution des entrées de bétail en 2012

	Année							
Origine	Destination	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Total
Louga	Dép. Saint-Louis	2069	32389	1061	266	-	-	35785
RIM	Dép. Dagana	4688	29975	7980	30	22	-	42695
RIM	Dép. Podor	10945	128669	10715	745	109	16	151199
TOTAL		17702	191033	19756	1041	131	16	229679

Source : IRSV de Saint-Louis

Tableau 38 : Evolution des sorties de bétail entre 2012

Origine	Année Destination	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Total
Louga	Dép. Saint-Louis	2069	33009	1063	266	-	-	36407
RIM	Dép. Dagana	4777	17809	5758	8	443	0	28795
RIM	Dép. Podor	15734	127779	15267	528	22	6	159336
TOTAL		22580	178597	22088	802	465	6	224538

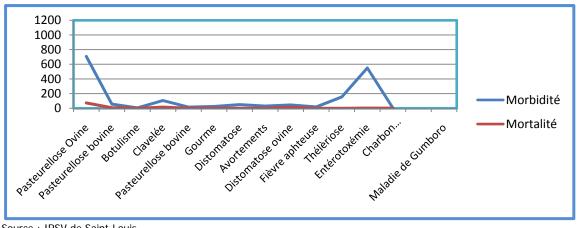
Source: IRSV de Saint-Louis

X.5 La santé animale

La prévention des maladies épidémiologiques chez les animaux, est une des préoccupations majeures du programme d'appui au plan national de prévention et lutte contre la grippe Aviaire (PAPLUGA).

X.5.1 La surveillance épidémiologique

Graphique 31 : morbidité et mortalité dans les foyers épidémiologiques en 2012



Source : IRSV de Saint-Louis

La Maladie de Gumboro chez les volailles reste de loin l'affection la plus meurtrière, avec 50 % de létalité, suivie de la Pasteurellose ovine (10,32%). Les entéro-toxémies qui sévissent à l'entrée en hivernage font des ravages malgré la généralisation des vaccinations et la Fièvre Aphteuse tend à devenir endémique dans la région de Saint-Louis. Cependant la surveillance de la Grippe Aviaire se poursuit encore cette année à travers des missions de surveillance active dans les parcs de Dioudj et de la langue de barbaries.

X.5.2 Assistance vétérinaire

Parmi les consultations, l'espèce ovine demeure la mieux suivie avec 54%. s'en suivent par ordre d'importance les affections l'helminthose 27%, le parasitisme gastro-intestinale 24%, les bronchites et affections 23% sont les maladies les plus fréquentes.

Suivant l'espèce, la répartition des consultations montre que les ovins sont les plus suivi avec 54% suivi des bovins et les équins 15%, les caprins 14% et enfin les asins 2%.

Parmi les affections le parasitisme gastro-intestinale est plus fréquent chez les ovines 81%, suivi de l'helminthose plus affectés chez les bovins, les bronchites et affections représente 38% d'affections chez les caprins, suivi des équins et asins qui représente respectivement 18% et 5% qui sont affectés d'helminthose.

Asins 15%

Equins 14%

Caprins 12%

Ovins 54%

Graphique 32 : Répartition des consultations vétérinaires selon l'espèce en 2012

Source : IRSV de Saint-Louis

Conclusion

Le développement de l'élevage accompagné d'un processus de modernisation dynamique permettrait à la région de diminuer son déficit commercial et de réduire la pauvreté en tant que telle à travers l'accroissement des revenus de près de 350 000 familles qui vivent dans ce secteur.

X. PECHE

Introduction

Au plan économique et social, la pêche joue un rôle important dans l'économie du Sénégal, elle occupe une place prépondérante dans la politique publique de création d'emplois particulièrement le sous-secteur artisanal. Elle représente 2,5 % du PIB du Sénégal et contribue à hauteur de 12% du PIB du secteur primaire, et assure une activité rémunératrice à plus de 17% de la population active. Aussi la pêche constitue-t-elle une composante essentielle de la politique de l'état en matière de sécurité alimentaire. La solution à ce problème doit nécessairement passer par une gouvernance vertueuse efficace et efficiente du secteur en vue de lui assurer la gestion saine et une exploitation durable de la ressource halieutique. Elle représente une source de revenus et une activité primordiale au sein même de la région de saint louis. Ainsi, l'Etat s'est engagé dans la réalisation des 5 objectifs stratégiques :

- Satisfaire la demande nationale en produits de pêche ;
- Valoriser les ressources halieutiques et moderniser la pêche artisanale ;
- Promouvoir la professionnalisation et la qualification accrue des acteurs de secteur de la pêche et de la transformation;
- ➤ Améliorer le système de financement des activités de la pêche et de l'aquaculture et enfin ;
- Renforcer la coopération régionale et sous régionale des pêches.

De nos jours, tous les pays en voie de développement sont confrontés à des difficultés économiques et sociales croissantes, d'où l'urgence de la mobilisation de toutes les ressources disponibles pour améliorer le niveau de vie des populations.

La région de saint louis ouverte sur la mer, dispose d'une importante communauté de pêcheurs ; elle est traversée par le fleuve Sénégal tout au long de sa frontière nord et regorge d'importantes potentialités aquacoles.

Dans ce chapitre nous allons montrer la problématique de la pêche nationale ensuite les politiques menées dans le secteur et les différents types de pêches et faire le point sur la situation régionale du secteur en 2012.

XI.1 Problématique de la Pêche au Sénégal

L'économie sénégalaise a pendant longtemps, reposé sur l'arachide et les phosphates. Avec les années successives de sécheresse et la détérioration des termes de l'échange suite au choc pétrolier, la pêche est devenue très vite le premier secteur économique.

Au Sénégal, le secteur des pêches, en tant que composante essentielle du développement rural, apparaît comme stratégique pour arriver à une croissance soutenue de l'économie nationale en contribuant notamment à la réduction du déficit de la balance des paiements et du chômage ainsi qu'à la satisfaction des besoins des populations en protéines.

Depuis 1979, plusieurs programmes d'ajustement structurel visant à restaurer l'économie nationale ont été initiés. Les ressources nationales étant très limitées, le recours à l'assistance extérieure s'avère indispensable. Néanmoins, les partenaires du développement exigent de plus en plus que les ressources mises à la disposition du pays soient utilisées pour l'atteinte des objectifs fixés par l'Etat.

Le secteur de la pêche est fortement intégré au reste de l'économie sénégalaise. Ainsi, certaines actions de développement risquent d'avoir des effets induits néfastes sur ces autres secteurs. Or, force est de constater qu'aucune politique des pêches n'est clairement définie pour permettre à la fois une évaluation objective de la dynamique du secteur et une mobilisation de l'assistance extérieure pour un développement durable.

La phase de redéfinition du rôle de l'Etat (désengagement et option décentralisation/régionalisation) et d'émergence d'organisations professionnelles dynamiques et conscientes de leur rôle dans le développement du secteur est atteinte.

Ainsi, il s'avère nécessaire d'apprécier l'évolution du secteur, notamment de la pêche artisanale, dans le cadre de la planification économique nationale. Depuis de longues années, de nombreuses connaissances sur le secteur ont été accumulées. Il revient donc de passer en revue les informations de base les plus récentes notamment sur les contraintes et les perspectives de développement du secteur, de manière à mettre à la disposition des autorités chargées du développement et de la planification du secteur, un outil d'aide à la prise de décisions. L'objectif visé est que toutes les actions envisagées se fassent de manière ordonnée et cohérente en vue d'aboutir à un développement soutenu du secteur au profit de tous les acteurs.

XI.2 Politiques Nationales Menées dans le Secteur de Pêche

Un processus de révision de l'ensemble du dispositif législatif et réglementaire, a été entamé depuis juin 1995. Ceci a abouti à l'adoption de la loi n°98-32 du 14 avril 1998 portant Code de la pêche maritime. Cette nouvelle loi prévoit des dispositions permettant aux autorités de réagir rapidement pour faire face aux changements incessants. Les changements intervenus dans ce nouveau Code concernent essentiellement l'accès à la ressource et l'implication des communautés de pêche à la gestion et à l'aménagement des ressources.

Le contrôle de l'accès à la ressource s'est fait jusqu'ici sur la base d'un système de licences, assorti de redevances, pour les unités de pêche industrielle. Désormais, l'accès des unités de pêche artisanale est contrôlé avec notamment la déclaration préalable de toute construction de nouvelles embarcations et l'instauration d'un permis de pêche. La maîtrise de l'accès à la ressource est prévue également à travers l'élaboration de plans pluriannuels de gestion des pêches, la gestion participative avec notamment l'instauration d'un « Conseil national consultatif des pêches maritimes » et de « Conseils locaux des pêches maritimes ».

Le Conseil National consultatif des Pêches maritimes est un organe présidé par le Directeur de l'Océanographie et des Pêches maritimes et est composé des représentants de l'administration, de la recherche scientifique, des catégories socioprofessionnelles intéressées et de la Fédération de Pêche sportive. Il a, notamment, pour mission :

- de donner un avis préalable sur les plans d'aménagement des pêcheries ;
- d'émettre un avis sur toutes les grandes questions qui interpellent les autorités en matière de gestion des ressources, de développement des activités de pêche et de cultures marines et d'organisation du secteur de la transformation et de la commercialisation ;
- de donner un avis préalable sur toutes les mesures intéressant les pêcheurs, les armateurs et le secteur de la transformation et de la conservation qui leur auront été soumises;
- de donner un avis sur toute question qui lui aura été soumise par le ministre chargé de la pêche maritime.

Les Conseils Locaux de pêche peuvent être institués dans les régions. Les conditions de leur création, composition, attributions et mode de fonctionnement sont définies par voie réglementaire. Chaque conseil est composé de représentants locaux de l'administration, d'élus, de notables, de pêcheurs artisans, d'associations de pêcheurs artisans, de transformateurs, de mareyeurs et d'aquaculteurs. Les membres du conseil sont désignés par le Ministre chargé de la pêche maritime sur proposition du chef du service régional de la pêche maritime en concertation avec les organisations professionnelles de pêche maritime locales. Les conseils locaux de pêche artisanale ont, notamment, pour rôle :

- de donner, sur demande du Ministre chargé de la pêche maritime ou de son représentant, des avis sur toutes les questions relatives aux activités de pêche artisanale et de culture marine dans la localité concernée;
- d'assurer l'information des pêcheurs artisans et des aquaculteurs sur toutes les mesures relatives à la pêche maritime et à la culture marine dans leur localité;
- d'organiser les pêcheurs de la localité de manière à réduire et à régler les conflits entre communautés de pêcheurs et entre pêcheurs employant différentes méthodes de pêche;

- d'organiser les pêcheurs artisans afin qu'ils puissent assister l'administration dans les opérations de suivi et contrôle des activités de pêche.

XI.3 Types de pêches

Les principaux types de pêche artisanale pratiqués dans les zones maritimes du Sénégal sont les suivants :

- ✓ La pêche au filet dormant ou « mballu sere » en wolof, où le filet est maintenu tendu sur le fond grâce à un poids pour la recherche d'espèces démersales;
- ✓ la pêche au filet maillant ou « fele fele » basée sur une nappe de filets placée entre deux ralingues, l'une étant plombée, l'autre flottante maintenant le filet en surface pour les espèces de haute mer ;
- ✓ La ligne simple qui est le type de pêche utilisant des appâts et des hameçons reste la plus pratiquée au Sénégal ;
- ✓ La ligne glacière ou « marée » qui utilise la même technique que la ligne simple mais regroupe les pirogues de marée avec des lignes. Elle nécessite l'utilisation de glace à cause du nombre de jours restés en mer ;
- ✓ La senne tournante ou « fil à tourner » qui nécessite l'utilisation de deux grandes pirogues : l'une porteuse du filet de plusieurs mètres de long, contenant l'équipage et l'autre servant à stocker les captures ;
- ✓ La senne de plage ou « mballu law » est aussi un filet généralement placé au large de la plage en cas de période faste (bancs de Guiss, de Tassergal ou de Sardinelles par exemple), pas très loin et ne nécessite pas de pirogue mais beaucoup de bras pour tirer le filet ;
- ✓ Le casier, destiné à la capture de crustacés ou de mollusques comme les poulpes et les seiches;
- ✓ la palangre, ensemble de hameçons d'une certaine grandeur choisie, noués sur des cordes intermédiaires qui sont fixées avec une certaine distance à une seule corde.

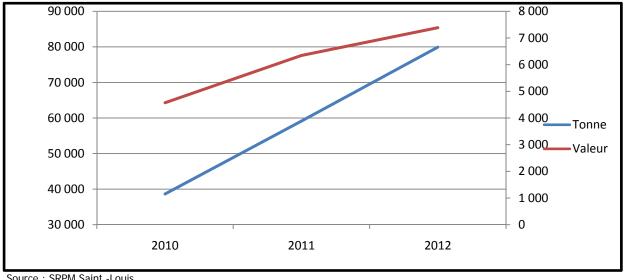
Les types de pêche se répartissent comme suit dans l'échantillon :

- ➤ les pêcheurs qui pratiquent la pêche à la ligne (simple et glacière) représentent 36,9% de l'ensemble des pêcheurs ;
- les pêcheurs exerçant la pêche au filet dormant ou maillant constituent respectivement 25,9% et 16,5% de l'ensemble tandis que la senne tournante est pratiquée par 15,9% d'entre eux ;
- ➤ les casiers, les palangres et les autres types de pêche sont les moins pratiqués (4,9%).

Les casiers et les palangres sont des types de pêche quasi inexistants qu'on retrouve surtout sur la Petite Côte et qui sont consacrés à la pêche aux crustacés.

XI.3.1 Pêche maritime

La région de Saint-Louis a la possibilité de pratiquer à la fois la pêche maritime et la pêche continentale grâce à la présence de l'Océan Atlantique sur sa façade ouest et du fleuve Sénégal qui la traverse sur toute sa longueur. La pêche maritime dispose de ressources diverses et variées, lesquelles sont à l'origine d'une production importante. Sa contribution à l'autosuffisance alimentaire reste incontestable et sa part dans le PIB régional est non négligeable. Cependant, la filière est marquée par une très faible valorisation des produits, entraînant ainsi un manque à gagner important pour l'économie régionale. La pêche maritime est pratiquée dans la zone côtière du département de Saint-Louis, frontalière entre les eaux mauritaniennes et sénégalaises sur une distance de 70 km. Nonobstant la raréfaction des ressources halieutiques observée au cours de ces dernières années, c'est une zone connue pour ses importantes réserves en poissons, particulièrement en espèces pélagiques, tels que les sardinelles et les mulets entre autres. Cependant la pêche connait une hausse des mises à terres dans la région de saint louis entre 2011et 2012. La région de Saint-Louis dispose d'une aire marine protégée (AMP), créée par décret n°2004-1408 du 4 novembre 2004, d'une superficie de 49 600 ha (la plus grande AMP du Sénégal) dont l'objectif est de régénérer les ressources halieutiques au profit du secteur de la pêche.



Graphique 33 : Evolution des mises à terre (volumes en milliers de Tonnes, Valeur en millions)

Source: SRPM Saint -Louis

En 2012 les mises à terres se sont établies à 79 922 tonnes soit une augmentation annuelle de 35, 17%. Cette tendance qui a débuté en 2011, traduit le caractère irrégulier du rythme de progression de la production halieutique observée au cours des trois dernières années. En effet, depuis 2010, les débarquements ont évolué progressivement. Ces tendances donnent des niveaux de mises à terre largement audessus de l'objectif fixe dans le DRSP 2 qui était d'atteindre un rythme de croissance

de 10,6%. Cette augmentation de la production a entrainé une hausse de 16,42% des recettes halieutiques qui passent de 4 ,5 millions en 2010 à 7,3 millions en 2012. La hausse des débarquements est principalement due à la hausse de la quantité de poissons.

XI.3.1.1 Mareyage

La région de Saint-Louis est la deuxième région sur le plan national en termes de débarquements. Elle ravitaille beaucoup d'autres régions du Sénégal et certains pays frontaliers. En 2012 elle a enregistré un tonnage global mareyage de 58678 tonnes, soit une hausse de 27,07% par rapport à l'année 2011. 53,99% de ces tonnages ont pu alimenter la région de Dakar 30,14% destinés à la région de Matam et 20,45% destines a la région de Diourbel. Cela s'explique par le fait que les régions de Matam et de Diourbel ne sont pas ouvertes sur la mer alors que Dakar se caractérise par une forte demande du a son poids démoGraphique important et la concentration du tissu économique nationale dans la capitale. En 2012 Saint-Louis a exporté 2727 tonnes de produits halieutiques vers le Mali, ce qui correspond à 4,65% des mareyages. L'exportation de produits halieutiques vers la Gambie est de seulement 42 tonnes. On constate une légère hausse pour les exportations vers le mali (34,73%) et une baisse pour les exportations vers la Gambie (-53,85%) par rapport à 2011.

Tableau 39 : Evolution du mareyage selon la destination de 2010 à 2012 (en tonnes)

Désignation	2010	2011	2012	var(%)	part(%)
Dakar	6442	14070	21667	53,99%	36,93%
Diourbel	3849	8758	10549	20,45%	17,98%
Kaolack	1254	3968	4156	4,74%	7,08%
Fatick	0	0	0	-	0,00%
Louga	1666	4005	3377	-15,68%	5,76%
Tamba	114	1491	1599	7,24%	2,73%
Matam	5982	7108	9250	30,14%	15,76%
Thiès	2546	3909	4513	15,45%	7,69%
Ziguinchor	80	399	442	10,78%	0,75%
Kolda	100	332	356	7,23%	0,61%
Mali	2463	2024	2727	34,73%	4,65%
Gambie	63	91	42	-53,85%	0,07%
Guinée -Conakry	12		0	-	0,00%
Rim	18	24	0	-100,00%	0,00%
TOTAL	24589	46179	58678	27,07%	100,00%

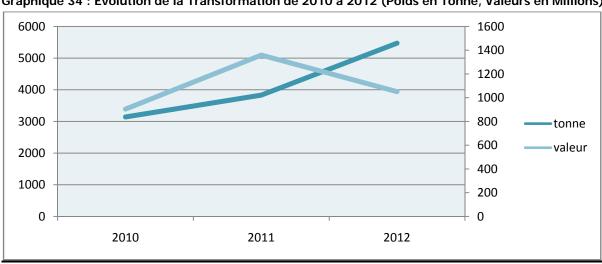
Source : SRPM Saint-Louis

XI.3.1.2 Transformation

La transformation artisanale des produits de la pêche est essentiellement pratiquée par les femmes et constitue une source de revenus. C'est une vieille tradition des femmes de la Langue de barbarie en particulier du quartier de Guet-Ndar, qui sont connues pour leur longue expérience et leur savoir-faire dans cette profession. Elles bénéficient de 3 sites de transformation : 2 à Guet Ndar et 1 autre à Goxu mbacc. Dans ces sites on distingue une seule infrastructure de transformation moderne d'une capacité d'accueil de 380 femmes transformatrices avec des équipements constitués. En dehors de ce centre moderne, les autres sites de transformation sont caractérisés par l'absence d'équipements et d'infrastructures appropriés (toilettes, magasin de stockage, etc.). En 2011, près de 1 200 femmes sont recensées dans le secteur de la transformation des produits halieutiques et s'activent essentiellement dans la Langue de Barbarie.

Au plan des produits transformés, on relève une production moyenne annuelle de 6 400 tonnes pour différents variétés de produits constitués de poissons séchés, fermentés, salés, braisés et fumés : *guedj, kéthiakh, tambadiang, sali, ailerons de requin, yet*, etc. En 2011, le tonnage sec obtenu est estimé à 3,6 milles pour une VCE de 1,3 milliard de franc FCFA.

Par ailleurs, il faut souligner que le système actuel de la commercialisation des produits transformés de la pêche, profite plus aux « bana bana » et commerçants étrangers, qu'aux femmes transformatrices elles-mêmes. Les destinations principales de ces produits au niveau national sont : Touba, Kébémer, Linguère, Dahra, Ngaye Mékhé, Fouta au nord de Saint Louis (Podor, Matam Etc.).



Graphique 34 : Evolution de la Transformation de 2010 à 2012 (Poids en Tonne, Valeurs en Millions)

Source : SRPM Saint-Louis

En 2012 les produits halieutiques transformes ont enregistré une hausse, en volume de 42,77% par rapport à 2011 et en termes de rentrées financières, ils ont subi une baisse de 22,66%. Cette baisse des recettes est paradoxalement occasionnée par un excès des quantités des variétés ketiakh et celles de sale séché qui ont enregistré respectivement des hausses de 36,36% et 18,03% entre 2011 et 2012. Les autres variétés ont connu des hausses importantes notamment le Guedj 24,17% et le tambadiang 111,40%. Le prix de la variété aileron a augmenté car en 2011 la tonne revenait à 13,5 millions et la même tonne se vendait à 14,6 millions en 2012.

XI.3.1.3 Consommation mensuelle de carburant

En 2012, la consommation en carburants constitue 4 millions de litres, soit une baisse de 22,57% par rapport à 2011. Les consommations les plus fortes ont été enregistrées durant le mois de février.

Tableau 40 : Evolution de la consommation de carburant 2010 à 2012(unités : consommation en 1000 litres)

Désignation	2010	2011	2012	VCE	VAR(%)	PART(%)
Janvier	296	308	411	263	33,44%	10,23%
Février	633	373	457	297	22,52%	11,38%
Mars	614	444	446	290	0,45%	11,10%
Avril	605	571	424	275	-25,74%	10,56%
Mai	407	570	422	264	-25,96%	10,51%
Juin	349	579	408	263	-29,53%	10,16%
Juillet	296	583	353	228	-39,45%	8,79%
Août	324	433	293	189	-32,33%	7,29%
Septembre	315	297	256	165	-13,80%	6,37%
Octobre	337	318	235	134	-26,10%	5,85%
Novembre	362	316	210	144	-33,54%	5,23%
Décembre	247	396	302	207	-23,74%	7,52%
TOTAL	4785	5188	4017	2829	-22,57%	100,00%

Source : SRPM Saint -Louis

Pirogues

En décembre 2012, le nombre de pirogues trouvés sur place, c'est-à-dire qui débarquent sur les côtes maritimes de saint- louis est de 1274 en 2012 et 1365 en 2011 soit un écart de 91. En définitif ces chiffres ne mettent pas en relief les pirogues qui sont dans les autres localités à savoir le long du fleuve. Ces statistiques ne comptabilisent pas les pirogues présentes dans les pays limitrophes. Concernant les équipements, le recensement de 2011à 2012 fait état d'un parc régional de 2639 pirogues c'est-à-dire 1365 en 2011 et 1274 en 2012.

Tableau 41: Evolution du nombre de pirogues surplace entre 2010 et 2012

désignation	2010	2011	2012	var(%)
Janvier	477	650	1375	111,54%
Février	475	807	1590	97,03%
Mars	532	835	1484	77,72%
Avril	525	907	1374	51,49%
Mai	510	1005	1419	41,19%
Juin	396	1102	1419	28,77%
Juillet	417	1050	1258	19,81%
Août	430	1065	1190	11,74%
Septembre	456	1138	1556	36,73%
Octobre	476	1088	1250	14,89%
Novembre	576	1093	1250	14,36%
Décembre	650	1365	1274	-6,67%
MOYENNE	493,333333	1008,75	1369,91667	

Source: SRPM Saint -Louis

Pêcheurs

Le nombre de pêcheurs de Saint Louis pris en compte par le Service Régional de la Pêche Maritime en décembre est de 7120 en 2012 contre 7974 en 2011.

Tableau 42 : Evolution du nombre de pêcheurs entre 2010 et 2012

Désignation	2010	2011	2012	var(%)
Janvier	3634	3514	8145	131,79%
Février	3700	5128	11605	126,31%
Mars	4224	5314	11006	107,11%
Avril	4090	6313	8866	40,44%
Mai	4020	6313	9061	43,53%
Juin	2076	7279	9061	24,48%
Juillet	2090	6620	6516	-1,57%
Août	2182	5835	6190	6,08%
Septembre	2306	5702	7812	37,00%
Octobre	2508	5876	6270	6,71%
Novembre	4190	6066	6280	3,53%
Décembre	3514	7974	7120	-10,71%
MOYENNE	3211	5994	8161	

Source : SRPM Saint-Louis

XI.3.1.4 Les débarquements d'ethmaloses et de sardinelles en 2012

Plus de 70% des mises a terres sont constituées de sardinelles. Ces dernières se sont établies 60031 tonnes en 2012 et se sont composées de sardinelles rondes (28670 tonnes) et de sardinelles plates (31361 tonnes). Tandis que les ethmaloses débarqués sont de 1242 tonnes.

Tableau 43: Les débarquements d'ethmaloses et de sardinelles en 2012 (poids en tonnes ; valeur en millions)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Ethmaloses(T)	37	29	32	88	78	99	50	64	7	4	53	701	1242
VCE(FCFA)	5	4	4	11	9	12	6	8	1	6	74	98	238
Sardinelles rondes(T)	2001	2331	2701	4269	4555	3532	2306	937	14	813	951	4260	28670
VCE(FCFA)	160	187	6	235	251	194	196	84	2	89	6	320	1730
Sardinelles plates(T)	1075	15007	1806	2878	2001	2877	1555	1001	229	331	601	2000	31361
VCE(FCFA)	65	90	81	115	80	115	93	65	18	27	48	80	877

Source: SRPM Saint-Louis

XI.3.2 Pêche continentale

La pêche continentale est pratiquée sur les 600 000 ha de surface d'eau, constitués par le fleuve. La pêche continentale est en difficulté dans la vallée du Sénégal, car les sécheresses et les aménagements en ont dégradé les conditions écologiques. Dans le contexte de la décentralisation, les pêcheurs peinent à se faire entendre dans les négociations sur l'aménagement de l'espace et la gestion des ressources à l'échelle locale. La pêche est pourtant restée importante dans certains secteurs géographiques. Elle fournit des revenus conséguents l'approvisionnement des marchés. Devant la raréfaction des ressources halieutiques maritimes, les autorités s'intéressent à nouveau au potentiel des pêcheries continentales. La valorisation et le renouvellement de ce potentiel supposent de prendre en compte la mobilité inhérente à l'activité dans les dispositifs locaux de gestion. La pêche continentale a connu de beaux jours, mais depuis le cycle de sécheresse des années 70, elle s'est installée dans une dynamique de déclin avec une diminution de la ressource.

XI.3.2.1 Aquaculture

Dans le cadre de sa politique, l'Etat du Sénégal a mis en place une Agence pour la Promotion de l'Aquaculture (APA). A cet effet, deux fermes aquacoles ont été installées dans la région de Saint-Louis, plus précisément à Richard-Toll et à Fanaye. L'aquaculture est un secteur stratégique, elle constitue l'un des piliers de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) qui vise à faire du Sénégal, un pays émergent basé sur une croissance soutenue et durable. L'aquaculture enregistre un taux de croissance très élevé, supérieur à celui de l'élevage et de l'agriculture. Par ailleurs, la demande en produit de l'aquaculture se multiplie avec la croissance démoGraphique au niveau mondial et en particulier sur le continent africain. L'aquaculture qui doit venir en appoint à la pêche de capture est à l'état embryonnaire. Elle mérite beaucoup d'attention et la politique à mettre en œuvre doit être cohérente et exécutée sans précipitation inutile.

XI.3.2.2 Contraintes

La pêche est un secteur très important à Saint-Louis et se trouve face à des enjeux qui risquent de le faire chuter : raréfaction de la ressource, accès contraint aux zones de pêche de la Mauritanie, faible compétitivité, faible valeur ajoutée locale, elle est concentrée sur la Langue de Barbarie et se maintient dans des conditions environnementales inacceptables. L'ouverture de la brèche a boosté les débarquements sur la rive droite du fleuve au détriment de la façade maritime où les installations existantes sont devenues inutiles et même potentiellement dangereuses. Cette activité connaît un déclin. La plupart de ces pêcheurs se sont transformés en agriculteurs. Les difficultés rencontrées dans le secteur de la pêche sont aussi liées à l'accessibilité aux matériels de pêche à cause de la cherté des coûts, l'utilisation abusive de certaines techniques de pêche pratiquées par des navires industriels qui ratissent les fonds marins mais aussi le manque d'organisation du collectif des pêcheurs. La particularité pour la région de Saint Louis est que les pêcheurs sont confrontés à l'insuffisance de licences de pêche en Mauritanie, le manque de formation en gestion et conservation des ressources halieutiques et la non valorisation de ces produits halieutiques dans la zone du Diéri dû au problème de transport et d'unités de conservation.

Conclusion

La pêche est un secteur d'importance stratégique de l'économie nationale de manière générale et de l'économie de la région de saint louis en particulier car elle contribue en grande partie au produit local brut de la région. Du fait de son poids économique en termes de recettes d'exportation et de sa forte contribution sur le plan des apports alimentaires et pour la création d'emplois, le sous-secteur de la pêche occupe une place de choix dans la politique de développement du Sénégal. Parallèlement aux licences de pêches octroyées aux pêcheurs artisanaux, des pour Mauritaniens propriétaires d'usines. besoins promoteurs d'approvisionnement viennent établir des contrats d'affrètements avec les pêcheurs saint-louisiens qui leur fournissent la production. Cependant, il serait nécessaire de négocier avec la Mauritanie pour acquérir les licences de pêche, renforcer les capacités des acteurs de la pêche, faciliter l'accès au crédit au niveau des institutions financières et moderniser des outils de conservation , de transformation et de commercialisation de cette activité.

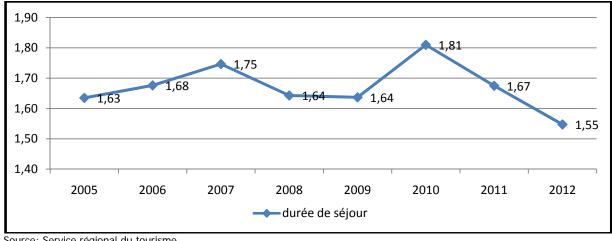
XI. TOURISME

Introduction

Le tourisme au Sénégal contribue à hauteur de 4,6% au PIB du pays, d'où l'intérêt qui lui est accordé dans la stratégie de réduction de la pauvreté. La région de Saint-Louis est l'une des plus grandes régions touristiques du Sénégal. En effet, la région dispose de parcs nationaux, tels que celui de Djoudj et de la Langue de Barbarie et de nombreuses plages et hôtels. Pour avoir un aperçu de l'évolution de ce secteur, nous allons mettre en exergue les indicateurs du tourisme sur une certaine période et aussi décrire la situation globale du secteur.

XII.1 Evolution annuelle des indicateurs du tourisme

Il s'agit du taux d'occupation et de la durée de séjour qui sont les indicateurs de base reflétant le plus les performances du secteur. Ainsi, une amélioration de ces indicateurs décrit une situation favorable pour le secteur. L'observation de la courbe de la durée de séjour montre une évolution erratique de cet indicateur depuis 2005. Cela traduit une instabilité de ce secteur qui est le plus souvent soumis à la situation économique extérieure. Et depuis 2010 cette instabilité a été marquée par une nette baisse de ce taux, traduisant une situation défavorable au secteur touristique à Saint-Louis. En effet, le taux observé en 2012 est le plus faible atteint depuis 2005.



Graphique 35 : Evolution annuelle de la durée de séjour

Source: Service régional du tourisme

XII.2 Caractéristiques des structures d'hébergement

Les structures d'hébergement à Saint-Louis en 2012 sont composées de 35 auberges, 30 hôtels et 16 campements pour un total de 1983 lits. Le pourcentage d'auberges avec restaurant, ventilation et plage a favorablement évolué allant respectivement de 70,59% à 77,4%, de 85,29% à 91,43%, de 14,71 à 22,86%, sur la période 2011-2012. Pour les hôtels, la situation est contraire, le pourcentage avec restaurant, jardin, piscine, salle de conférence, wifi et plage a baissé, allant respectivement de 100% à 96,67%, de 48% à 40%, de 36% à 30%, de 56% à 53,33%, de 28% à 23,33%. La structure des campements n'a pas connu d'évolution. La situation est restée la même que celle de 2011.

Tableau 44 : Répartition et équipement des réceptifs de la région

	Aube	erge	Hôte	el	Campe	ement
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Restaurant	70,59%	77,4%	100%	96,67%	100%	100%
Jardin	5,88%	5,71%	48%	40%	100%	100%
Piscine	0	0	36%	30%	6,25%	6,25%
Climatisée	14,71%	14,29%	100%	100%	62,5%	62,5%
Ventilée	85,29%	91,43%	0	0	37,5%	37,5%
Conférence	5,88%	5,71%	56%	53,33%	18,75%	18,75%
Wifi	23,53%	22,86%	100%	100%	31,25%	31,25%
Excursions	0	0	0	0	0	0
Plage	14,71%	22,86%	28%	23,33%	37,5%	37,5%
Vélo	0	0	0	0	0	0

Source: Service régionale du tourisme

XII.3 Situation du tourisme en 2012

Cette partie concernera l'évolution des arrivées, des nuitées et des chambres vendues dont l'ampleur dépend de la basse saison ou de la haute saison.

XII.3.1 Evolution des arrivées

Depuis 2005, le nombre d'arrivées ne cesse de décroître, traduisant une perte d'attrait pour la destination touristique de Saint-Louis. En effet, sur toute la période 2005-2012 les taux de croissance des arrivées sont négatifs sauf pour 2006, où il n'était que de 0,10%. Et, 2012 a connu une baisse des arrivées plus accentuée avec un taux de croissance de -19,83%. Cette situation est problématique d'autant plus que le secteur touristique a fait l'objet d'une politique sectorielle dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté en 2006. Plusieurs axes ont été dégagés afin de renforcer ce secteur. Il serait nécessaire de trouver des solutions afin d'améliorer l'attractivité de Saint-Louis comme destination touristique. En ce qui concerne l'évolution des arrivées en 2012, il est noté une intensité plus ou moins forte selon les saisons. En effet, à partir du mois de Mai, les arrivées ont amorcé une diminution jusqu'au mois de septembre de l'ordre de -8,41% en moyenne. Par contre, pendant la haute saison les arrivées ont augmenté en moyenne de 6,16%.

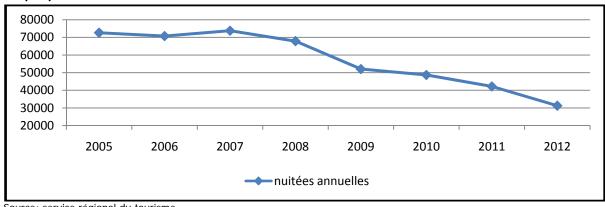
50000 40000 20000 10000 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 arrivées annuelles

Graphique 36 : Evolution des arrivées entre 2005 et 2012

Source: service régional du tourisme

XII.3.2 Evolution des nuitées

Tout comme pour les arrivées, il est noté une évolution à la baisse des nuitées depuis 2005. Le taux de croissance des nuitées sur la période 2005-2012 est en moyenne de -10,75%. Pour l'année 2012, l'intensité des nuitées dépend aussi de la période. Que l'on se situe en haute ou basse saison, la fréquence des nuitées change. Pour l'année 2012, Le nombre de nuitées a atteint son point culminant en janvier, mois qui se situe dans la haute saison.



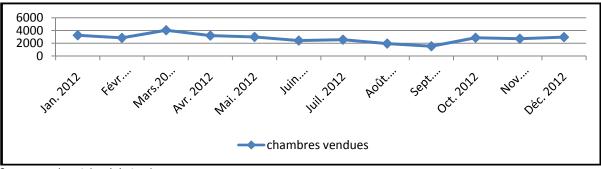
Graphique 37 : Evolution des nuitées entre 2005 et 2012

Source: service régional du tourisme

XII.3.3 Evolution des chambres vendues

Le nombre de chambres vendu a atteint son point culminant au mois de mars. Cette période correspond à la saison haute. Cependant, le nombre atteint en 2012 est inférieur à celui atteint en 2011, il est passé de 34512 à 3333, soit un taux de croissance négatif de l'ordre de -3,42%. Cette baisse n'est pas négligeable et a sans aucun doute impacté de façon négative sur les recettes du secteur touristique en 2012.

Graphique 38 : Evolution du nombre de chambres vendues en 2012



Source: service régional du tourisme

Conclusion

Le secteur touristique en 2012 est confronté à plusieurs difficultés. Il est apparu qu'il perd de plus en plus d'attrait entre 2005 et 2012. En effet, depuis 2005, la durée de séjour n'a cessé de baisser, de même que le nombre d'arrivées et de nuitées. Et cela, malgré la politique sectorielle qui a été mise en place dans le document de stratégie de lutte contre la pauvreté de 2006. Un diagnostic plus approfondi du secteur touristique à Saint-Louis pourrait être nécessaire afin de relancer ce secteur source conséquente de revenus.

XII. POSTE ET TELECOMMUNICATIONS

Introduction

La place du secteur postal dans l'économie nationale n'est plus à démontrer avec la diversification importante des services postaux malgré la concurrence. Ce secteur est un grand pourvoyeur d'emplois directs et indirects et demeure un moyen important de transfert d'argent et de communication entre les nombreux immigrés que possède la région.

Le secteur postal est constitué des activités suivantes :

- la poste aux lettres ;
- la messagerie comprenant les paquets et les colis.
- les mandats postaux et les transferts rapides de fonds ;
- les services financiers : chèques postaux et caisse d'épargne.

XIII.1 Réseau des bureaux de poste

La région compte 19 bureaux de poste, les bureaux de poste sont situés sur la nationale 2 et dans la zone de la vallée. C'est dire que la zone du Diéry est dépourvue de bureau de poste. Le département de Podor concentre 68% des infrastructures. Il est à noter que les bureaux de poste du département de Saint-Louis se trouvent dans la ville Saint-Louis et totalise en même temps 813 boites postales sur les 968 attribuées. La couverture territoriale du réseau postal touche souvent les villages les plus reculés de la région.

Tableau 45 : Répartition des bureaux de poste

<u> </u>	•		
Départements	Nombre	BP installées	BP attribuées
Saint Louis	2	3270	813
Dagana	4	950	95
Podor	13	2400	60
Total	19	6620	968

Source : Direction Régionale de la Poste

XIII.2 Mouvements financiers

Dans le domaine du trafic financier, La Poste a subi la rude concurrence des multinationales et les voies parallèles de transmission occasionnant une chute de ses activités. Depuis plusieurs années une nouvelle politique de relance a été initiée se traduisant entre autres par la mise en place d'un Centre Financier au niveau de la caisse nationale d'épargne.

Les données du tableau montrent que le montant des mandats payés est supérieur à celui des mandats émis. On constate que le montant des mandats émis et payés a régressé de 2011 à 2012.

Le mouvement financier montre l'importance des émigrés dans le transfert de l'argent. Les pays où sont émis les mandats sont divers et concernent les continents Européen, Américain et Africain.

Tableau 46 : Répartition du nombre et du montant des Mandats Emis et Payés

	Mandats Emis					Mandats Payés			
T) (DE	Ann	Année 2011 Année 2		ée 2012	Année 2011		Année 2012		
TYPE	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	
WESTERN	5488	577962	7412	623746	40945	4447017	42142	3961094	
POSTONE	67562	2940082	58719	2467065	75247	4551973	70935	3553285	
TMS	10616	1065917	7095	253911	19197	1172196	7609	261162	
TOTAL	83636	4583961	73226	3344722	135389	10171186	120686	7775541	

Source : Direction Régionale de la Poste

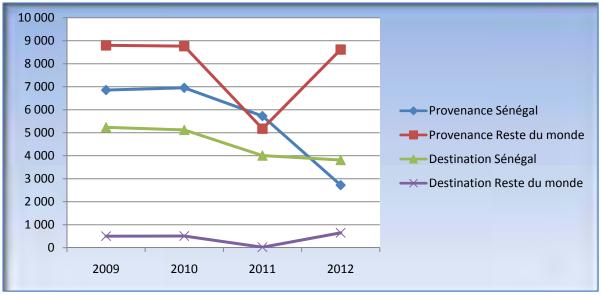
XIII.2.1 Mandats émis

Les mandats émis dans la région en 2012 sont, pour l'essentiel (85,5%) destinés à l'intérieur du pays. Au cours de la période 2011-2012, le montant global des mandats émis a diminué avec une baisse de 10,7%. En 2012, une importante hausse de 624 millions est observée par rapport à l'année précédente sur les mandats émis destinés au reste du monde.

XIII.2.2 Mandats payés

Le montant global des mandats payés au niveau des services postaux de la région est passé de 10 899 millions en 2011 à 11340 millions en 2012 donc une augmentation en valeur absolue de 441 millions soit seulement 4% en termes relatifs. La plus forte proportion des montants payés en 2012 concerne les mandats provenant de l'extérieur avec une augmentation totale de 76% malgré la crise observée ailleurs. Les mandats en provenance de l'intérieur du pays ont fortement diminué de 3003 millions entre 2011 et 2012.

Graphique 39 : Evolution des mandats payés et émis selon la provenance la destination de 2009 à 2012



Source : Direction Régionale de la Poste

XIII.2.3 Caisse d'épargne

De 2011 à 2012, le nombre de comptes d'épargne ouverts au niveau des bureaux de poste a baissé en moyenne de 19%. Le nombre de comptes existants est passé de 26112 en 2011 à 26349 en 2012 accusant une légère augmentation de 0,9%.

Le montant des versements au titre d'épargne a connu une augmentation 5,3% en 2012 comparativement à l'année dernière soit 232 millions en valeur absolue. Les retraits des déposants de la CNE ont légèrement baissé de 0,5% en 2012 par rapport à 2011 passant de 4338 à 4317 millions.

Versement CNE Remborsement CNE

4 397 4 338

4 629 4 317

2010

2011

2012

Graphique 40 : Situation des versements et de remboursement CNE entre 2010-2012

Source : Direction Régionale de la Poste

XIII.2.4 Trafic Postal

Le trafic postal est relativement important dans la région de Saint-Louis. Il est composé de dépêches expédiées et reçues, de lettres recommandées de paquets d'objets chargés, de colis postaux et de E.M.S. En 2012 les activités postales sont dominées par les lettres recommandées. Le trafic postal est plus dense sur plusieurs rubriques dans le département de Saint-Louis.

Tableau 47: Trafic Postal en 2012

Désignation	Saint-Louis	Dagana	Podor	Région
Dépêches Expédiées	777	587	2313	3677
Dépêches Reçues	3763	597	2118	6478
L.R. Expédiées	16817	2787	6386	25990
L.R. Reçues	20725	1223	2496	24444
P.R. Expédiés	941	71	137	1149
P.R. Reçus	1069	69	275	1323
V.D. Expédiées	477	201	567	1245
V.D. Reçues	409	17	494	851
Colis Expédiés	340	0	0	340
Colis Reçus	579	101	49	729
E.M.S. Expédiés	2997	391	747	4135
E.M.S. Reçus	2254	784	617	3655

Source : Direction Régionale de la Poste

XIII.3 Télécommunications

XIII.3.1 Equipements

En matière de télécommunications, on note la présence de trois opérateurs dans la région à savoir : Sonatel, Sentel (Tigo) et Sudatel. Le groupe Sonatel est actif dans la téléphonie fixe et mobile et dans l'internet ; quant à Sentel, l'activité se limite au mobile avec le label Tigo. La Soudanaise des Télécommunications avec « Expresso » est le troisième et dernier opérateur venu dans le marché.

Tableau 48 : Situation des équipements de communication en 2012

LOCALITE	CENTRAL	CAPACITE	ABONNE
SAINT-LOUIS	04	5456	6262
RICHARD TOLL	02	1168	891
DAGANA	01	308	331
PODOR	03	1200	1158
TOTAL	10	8122	8642

Source : Agence Régionale des Télécommunications,

XIII.3.2 Couverture téléphonique

La zone urbaine de la région est entièrement couverte par les réseaux téléphoniques fixes et mobiles. Tandis que le taux de couverture de la zone rurale par le réseau de téléphone fixe s'établit à 24% avec de disparités d'accès suivant les départements. La plus importante proportion de villages officiels couverts est notée dans le département de Saint-Louis (25%). Les taux de couverture à Dagana et Podor s'élèvent respectivement à 24% et 23%. De même, des écarts existent entre les différents départements pour la couverture par la téléphonie mobile. Les proportions de villages couverts varient de 95% à Dagana à 79% dans le département de Podor en passant par 93% pour Saint-Louis

La couverture par le fixe est nettement inférieure à celle du mobile dans tous les départements. Le département de Dagana a le taux de couverture le plus élevé en téléphonie mobile.

Tous les villages de la région ne sont pas couverts par le réseau téléphonique fixe et mobile. Cependant, le taux de couverture de la région par le mobile se situe à 88%, alors que le fixe est à 24%.

Tableau 49 : Taux de couverture par les réseaux téléphoniques selon le département en 2012

Département	Taux de couverture				
	Fixe	Mobile			
Saint Louis	25	93			
Dagana	24	95			
Podor	23	79			
Région	24%	88%			

Source : Agence Régionale des Télécommunications

XIII.3.3 Abonnés

Le nombre total d'abonnés a augmenté de 1,9% entre 2011et 2012. Cette situation est due à une forte augmentation pour le département de Podor qui est de 30,2%, tandis que nous notons une baisse de 1,9% pour le département de Saint-Louis et de 4,3% pour celui de Dagana.

Graphique 41 : Evolution du nombre d'abonnés au téléphone par département

Source: SONATEL Saint-Louis

Conclusion

Le secteur des postes et télécommunications connaît un réel développement au Sénégal avec d'importantes contributions annuelles dans la croissance du PIB. La Poste permet chaque année à une frange de la population de la région de par l'importance de l'émigration de recevoir plus facilement des mandats en provenance de l'extérieur. Parmi les indicateurs de développement des télécommunications figure la large couverture du territoire régional par le réseau téléphonique mobile avec la concurrence de plusieurs réseaux disponibles.

XIII. EAUX ET FORETS

Introduction

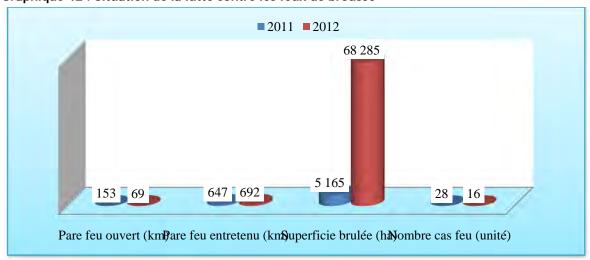
L'OMD 7 a pour objectif : « Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales ». Ainsi la préservation des ressources naturelles constitue un paramètre qui prend de plus en plus son importance dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets et programmes de développement socio-économique.

La région de Saint-Louis, dont les principales activités économiques sont en relation avec ses ressources hydriques et forestières, fait partie des régions qui sont les plus concernées par la conservation de ces ressources.

Dans ce chapitre, nous allons faire le point sur la situation forestière et les activités menées pour lutter contre la déforestation.

Les feux de brousse constituent un vrai problème au niveau de la région de Saint Louis pour l'année 2012. En effet les superficies brulées sont passées de 5165 Ha en 2011 à 68285 Ha en 2012 soit plus de 13 fois par rapport à l'année dernière.

Cette situation peut s'expliquer par le fait que le nombre de pare feu ouvert a connu une baisse de 152km à 69 km entre les deux années.



Graphique 42 : Situation de la lutte contre les feux de brousse

Source : SREF Saint-Louis

XIV.1 Reboisement

Le reboisement a connu également la même tendance baissière en passant de 501857 plants en 2011 à 294894 plants en 2012 soit une baisse de presque 60%.

Tableau 50: Situation du reboisement en 2011 et 2012

	2011	2012
Production plants (unité)	501 857	294 894
Pépinière forestière (unité)	48	25
Plantation massive (ha)	47	160
Plantation linéaire (km)	137	189
Mise en défens et régénération naturelle assistée (ha)	229	233

Source : SREF

Les recettes de la chasse sont passées de 24 898 500 a 20 792 400 F CFA tandis que les recettes forestières ont connu une hausse entre les deux années de 38 274 150 F CFA a plus de 44 millions de FCFA.

Le nombre de touriste visitant les parcs et les forets a connu également une baisse relative de 6% en passant de 409 en 2011 à 384 en 2012.

Tableau 51: Recette de la chasse

	2011	2012
Recette de chasse (FCFA)	24898500	20792040
Recettes d'exploitation forestières (FCFA)	38274150	44381350
Nombre de touriste reçus dans les campements de chasses (unité)	409	384

Source : SREF

Conclusion

L'augmentation des feux de brousse et la diminution des activités de reboisement observé cette année ont permis de prendre conscience de l'importance des problèmes environnementaux pour la survie de l'humanité. Ainsi des mesures nécessaires ont été pris visant à lutter contre la déforestation et la désertification.

XIV. EAUX, ENERGIE ET ASSAINISSEMENT

Introduction

Dans le processus d'un développement économique et social durable, l'accès à l'eau potable constitue un enjeu majeur et vital. Ainsi pour le gouvernement du Sénégal, l'accès des populations à l'eau potable est devenu un besoin de haute priorité. C'est pourquoi depuis 2004 le Sénégal a défini des objectifs et des stratégies pour relever le défi de fournir d'une part de l'eau potable à chaque citoyen à l'horizon 2015 et d'autre part de donner un assainissement adéquat à toute la population. Pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'Etat du Sénégal a établi un plan d'investissement technique et financier ambitieux dans le cadre du PEPAM. C'est ce qui explique les réelles avancées obtenues dans ce domaine et qui traduit la volonté et la vision stratégique du gouvernement exprimées dans la Lettre de Politique Sectorielle Eau. La région de Saint Louis bénéficie d'un potentiel de ressources en eau relativement important, tant en ce qui concerne les eaux de surface que les eaux souterraines. Les conditions naturelles se prêtent alors pour la mise en œuvre d'un important programme hydraulique.

Le secteur énergétique du Sénégal fait face à des défis majeurs : fort taux de dépendance énergétique de l'économie vis-à-vis des importations de produits pétroliers, facture pétrolière trop lourde (plus de 46 % du revenu des exportations), ressources en biomasse qui s'amenuisent, absence de ressources fossiles économiquement exploitables et d'un taux d'électrification rurale encore trop faible. L'offre de services énergétiques doit être planifiée à tous les niveaux: local, régional et national. Cela pour renforcer l'accès durable des populations aux services énergétiques, en particulier l'électricité et les combustibles de cuisson, et pour permettre à l'État et aux collectivités locales de contribuer à l'atteinte des OMD.

XV.1 Hydraulique

Situation de l'accès en eau dans la région se résume ainsi :

- 71 forages motorisés
- 21 forages raccordés au réseau SENELEC
- 38 forages équipés de système solaire;
- 32 stations de potabilisation raccordées au réseau SENELEC
- 1 station de potabilisation à l'éolienne
- 1 station de potabilisation équipée d'un groupe électrogène
- 2 stations de potabilisation équipées de système solaire

XV.1.1 Hydraulique urbaine

L'approvisionnement en eau au Sénégal est assuré par la SDE. En 2012, la SDE dénombre 35757 abonnée soit une hausse importante de 7,79% comparée à celle des années précédentes. Les abonnés de la SDE sont majoritairement du département de Saint-Louis qui représente 72% des abonnés de la région. Le département de Dagana et de Podor représentent respectivement 21% et 7% des abonnés.

Tableau 52 : Répartition du nombre d'abonnés de la SDE en 2012

Département	Désignations	2012	Pourcentage
Coint Louis	Saint-Louis Escale	22574	63,1%
Saint-Louis	Mpal	3187	8,9%
	Dagana	2143	6,0%
Dagana	Richard-Toll	4479	12,5%
	Rosso Sénégal	904	2,5%
Dodor	Podor	1313	3,6%
Podor	Ndioum	1157	3,2%
	Total	35757	100,00%

Source : SDE

Evolution des abonnés de la SDE

En 2012, la SDE a connu une augmentation de 7,79% de plus que l'année dernière de ses nombres d'abonnés et atteint ainsi son plus fort taux de croissance des sept dernières années. Avec un taux de croissance annuelle respective de 18,06% et 12,34%, les communes de Ndioum et de Mpal ont le plus fort taux de croissance. La commune de Podor détient le plus faible taux (1,70%).

Tableau 53 : Evolution du nombre d'abonnés de la SDE

Désignations	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2011/2012 (%)
Saint-Louis Escale	19 401	19890	20325	20865	21524	21075	22574	7,11
Richard-Toll	3 657	3917	4130	4205	4343	4183	4479	7,08
Dagana	1 541	1656	1802	1884	1940	1966	2143	9,00
Podor	1 286	1324	1371	1365	1368	1291	1313	1,70
Ndioum	766	805	876	916	924	980	1157	18,06
Rosso Sénégal	676	769	805	845	886	841	904	7,49
Mpal	1 812	2074	2250	2402	2573	2837	3187	12,34
Total	29 139	30 435	31 559	32 482	33558	33173	35757	
Taux accr. (%)	4,5	4,45	3,69	2,92	3,31	-1,15	7,79	

Source : SDE

La consommation

La consommation en eau dans la région de Saint-Louis a connu une hausse de 6,22 % entre 2011 et 2012 passant ainsi de 6218 milles mètres cubes à 6605milles mètres cubes. Cette hausse est constatée dans toute l'ensemble des communes mais à des degrés différents. Les croissances les plus fortes sont enregistrées dans la commune de Ndioum (15,43%), Mpal (13,03%) et Richard-Toll (6,69%).

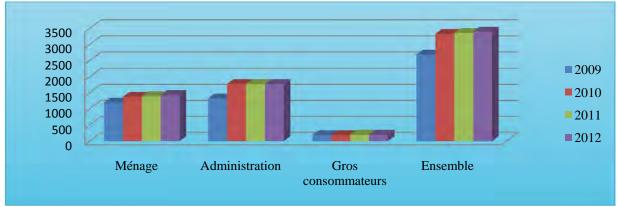
Tableau 54: Evolution de la consommation 2006 -2012 (unité 1000m3)

Désignations	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2011/2012 (%)
Saint-Louis								
Escale	3 523	3690	4036	3952	4156	4253	4474	5,20
Richard-Toll	488	519	538	578	613	643	686	6,69
Dagana	206	215	225	257	275	286	302	5,59
Podor	170	174	185	192	203	217	221	1,84
Ndioum	152	154	156	161	174	188	217	15,43
Rosso Sénégal	95	99	109	113	110	109	115	5,50
Mpal	380	417	423	450	493	522	590	13,03
Total	5 014	5 268	5 672	5 703	6024	6218	6605	6,22
Taux accr. (%)	3,7	5,1	7,7	0,5	5,32	3,22	6,22	

Source : SDE

La facturation par type de consommateur montre la part importante de l'administration sur la consommation d'eau dans la région. Ainsi l'administration a payé 52% du montant des facturations perçues par la SDE, les ménages 42% et les gros consommateurs 6%. La commune de Saint-Louis regroupe les plus grands consommateurs avec ³/₄ de la consommation totale de la région.

Graphique 43: Evolution facturation par type de consommateurs



Source : SDE

On note encore une dispersion assez visible dans la distribution du taux d'accès à l'eau potable en fonction des communautés rurales. Les efforts de rééquilibrages doivent être maintenus. En résumé la situation sur l'accès à l'eau potable en 2011 de la région s'établis ainsi :

- On note toutefois une légère dispersion dans la distribution de ce taux par zone géoGraphique et par mode d'approvisionnement à l'eau potable.
- Les taux relevés sont certes très élevés ; le département de Dagana apparaît comme étant la zone la moins bien lotie mais 10 points ont été gagné en 2011.
- 3.6 points gagnés pour le département de Podor
- Pour le département de Saint Louis aucun changement majeur n'a été noté.

Tableau 55: Taux d'accès par AEP

DEPARTEMENT	Accès Global		Accès par AEP	
DEFARTEMENT	2010	2011	2010	2011
DAGANA	64,40	74,5%	53,1%	63,8%
PODOR	89,50	95,4%	82,5%	86,1%
SAINT LOUIS	88,20	88,3%	84,0%	83,3%
TOTAL REGION ST. LOUIS	81,00	90,1%	73,0%	80,9%

Source : SRH

XV.2 Energie

Situation énergétique de la région

Le développement des activités économiques est tributaire de la disponibilité en qualité et en qualité de l'énergie ainsi que de son accessibilité.

Le secteur énergétique doit fournir des outils facilitant la prise de décision dans le processus de planification. Il s'agit notamment du système d'information énergétique qui produit les bilans énergétiques du pays et d'une mémoire institutionnelle, résultat de la capitalisation des expériences et enseignements devant servir de support et base pour la définition efficace des politiques et stratégies.

La politique énergétique du pays doit ainsi planifier et mettre en œuvre les solutions pour lever ces contraintes au développement.

Tableau 56 : Mode d'éclairage des ménages

	électricité (SENELEC)	groupe électrogène	solaire	lampe à gaz		lampe à pétrole artisanale	lampe rechargeable	bougie	bois	autre
Saint- Louis	53.76%	2,20%	1.45%	0.03%	1.42%	0.45%	20.64%	1 51%	0 47%	18.07%

Source : ESPS 2010-2011

La Société Nationale d'Electricité (SENELEC) compte 56637 abonnés en 2012. Ce nombre a connus une hausse de 4,21% entre 2011 et 2012 passant ainsi de 54349 à 56637. Les abonnés de Richard-Toll se sont accrus de 5,48 enregistrant ainsi la plus forte hausse des nombre d'abonnés dans la région.

On note également que le secteur Saint-Louis et Escales représente plus de 60% des abonnés. Ce secteur couvre également la zone la plus urbaine de la région. Le secteur de Richard-Toll représente 16,22% des abonnés et les secteurs de Dagana, Podor et Ndioum ont respectivement 7,44%, 5,54% et 9,74% des abonnés.

13402 **■DAGANA** 34581 8654 **■**PODOR SAINT-LOUIS

Graphique 44 : Répartition des abonnés en 2012

Source: SENELEC

XV.3 Assainissement

XV.3.1 Assainissement urbain

La région de Saint-Louis du fait de sa position géoGraphique et de la nature du sol est une zone à risque d'inondation. En effet, plusieurs communes de la région sont en contact direct avec le fleuve Sénégal ou un de ses affluents. La commune de Saint-Louis reste, cependant une zone à haut risque d'inondation.

L'Office National d'Assainissement du Sénégal dispose d'une antenne régionale à Saint-Louis et participe à la gestion des problèmes d'inondation surtout dans les grandes villes de la région.

En 2012, l'ONAS compte 6 934 branchements à l'égout au niveau de la commune de Saint-Louis, soit une progression de 0,35% par rapport à 2011. Ces branchements sont utilisés pour l'essentiel par les ménages. En effet, le nombre de ménages branchés à l'égout s'établit à 6 859. Cette année le branchement des entreprises a connu la plus forte hausse qui s'explique par l'installation de nouveau entreprise et la réfection des anciens égouts.

Tableau 57 : Evolution des branchements à l'égout dans la commune de Saint-Louis de 2004 à 2010

Désignation	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Acc. (%)
Ménages	3 681	3 781	4 149	4 747	5 461	5 811	5 830	6838	6859	0,31%
Services Publics	28	30	32	33	33	36	39	40	40	0,00%
Maison de culte	11	12	12	12	13	18	20	23	23	0,00%
Entreprises	12	14	14	18	18	18	18	19	22	15,79%
Ensemble	3 732	3 837	4 207	4 810	5 525	5 883	5 907	6910	6934	0,35%
Taux acc. An (%)		3%	10%	14%	15%	6%	0,4%	16,98%	0,35%	

Source : Agence Régionale ONAS

En 2012, on note une faible hausse du nombre de branchement d'égout comparée à 2011 où on a 1011 nouveaux branchements. Le nombre de branchements à l'égout des quartiers de la commune sont passés de 3149 en 2011 à 3173 en 2012, correspondant à 24 branchements supplémentaires répartis ainsi :

- 2 branchements dans le Nord
- 6 branchements au Sud
- 2 branchements au Ndar-Toute
- 6 branchements au Balacoss
- 4 branchements à Diamaguène
- 3 branchements à Léona HLM Eaux claires Diaminar.

Tableau 58 : Evolution des branchements à l'égout par quartier de 2004 à 2012

Désignations	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Taux acc. (%)
Ndar-Toute	9	12	35	41	67	81	81	81	83	2,47%
Nord	21	31	47	59	74	92	97	98	100	2,04%
Sud	14	21	23	30	40	42	44	44	50	13,64%
Sor Nord (Diawling-Corniche)	10	22	60	88	127	171	176	180	180	0,00%
Balacoss	23	39	74	94	134	158	158	158	164	3,80%
Diamaguène	11	42	115	441	739	836	838	839	843	0,48%
Léona HLM	16	33	101	202	496	4.40	454	457	440	0.469/
Eaux claires diaminar	2	10	22	303	490	649	654	657	660	0,46%
Darou	0	0	0	0	0		0	1000	1000	0,00%
Ndiolofène cité Niakh	5	6	65	67	79	85	88	90	90	0,00%
Autres quartiers							2			
Ensemble	111	216	542	1123	1756	2114	2138	3147	3170	0,76%
Nombre de branchements supplémentaires		105	326	581	633	358	24	1011	23	

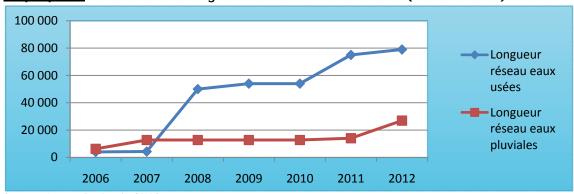
Source : Agence Régionale ONAS

L'ONAS de Saint-Louis a à sa charge un vaste réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales. Le réseau d'eaux usées qui était que de 50 000 mètres de longueur en 2008 est estimé à 79 000 mètre en 2012 et le réseau pluvial vaste de 26893 mètres en 2012 s'est accru pour cette même période de 112%. Le quartier de Darou qui n'était pas connecté au réseau de branchement à l'égout, bénéficie de 07 Km de réseau et 1000 branchements avec le projet de PAUDA/SL.

Tableau 59 : Evolution de la longueur du réseau de 2006 à 2012 (unité en mètre)

Désignations	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Longueur réseau eaux usées	4 000	4 270	50 000	54 000	54 000	75 000	79 000
Longueur réseau eaux pluviales	6226	12 700	12 700	12 700	12 700	14 000	26 893

Source : Agence Régionale ONAS



Graphique 45: Evolution de la longueur du réseau de 2006 à 2012 (unité en mètre)

Source : Agence Régionale ONAS

XV.3.2 L'assainissement rural

L'assainissement rural constitue toujours le maillon faible dans le secteur. Sur la base des résultats de l'enquête démoGraphique et de santé nationale EDS-MICS sur la période 2010-2011, le taux d'accès des ménages ruraux à l'assainissement s'établit à 34,3%contre 29,6% en fin décembre 2011.

Selon les données du PEPAM (revue annuelle 2012), en milieu rural le taux de défécation à l'air à Saint Louis est de 35,0% pour 33% de la population disposant toujours de latrines traditionnelles (donc inadéquats et inadaptés). Cette situation constitue un risque majeur avec toutes les conséquences que cela pourrait avoir en termes de détérioration de l'environnement, du cadre de vie et de la santé de la population avec la persistance des maladies diarrhéiques, hydriques, dermiques, etc.).

Ces résultats expliquent en partie que l'assainissement rural n'est jusqu'à présent pas considéré, à un niveau satisfaisant, comme un secteur prioritaire dans les investissements.

Des efforts de réalisations sont néanmoins en cours avec l'Etat du Sénégal à travers le PEPAM IDA pour plus de 8000 ouvrages d'assainissement individuels (latrines VIP) dans les ménages et 27 Blocs sanitaires au niveau des écoles. A ces réalisations s'accompagne un programme de sensibilisation des populations sur l'hygiène et l'assainissement.

Aux réalisations du PEPAM s'ajoutent celles du Fastrack, du PEQT2, des collectivités locales au niveau des écoles avec la construction de blocs sanitaires dans le cadre de la coopération décentralisée. Ces réalisations et activités de sensibilisation pourront contribuer fortement à l'amélioration du taux d'accès pour l'atteinte des OMD mais aussi au cadre de vie et à la santé des populations.

Il faut rappeler que l'objectif pour l'assainissement en milieu rural est de 63% en 2015 alors que le taux d'accès est estimé à 34,5 % en 2012.

Malgré tous ces efforts, les OMD ne pourraient certainement pas être atteints pour l'assainissement en milieu rural compte tenu du gap à résorber (29 points) en deux ans.

XV.3.3 Recommandations

Pour une meilleure prise en compte de l'assainissement rural il faut une mise en place:

- D'importants programmes et projets de réalisations de paquets d'ouvrages individuels adaptés au niveau des ménages.
- De projets de réalisations d'ouvrages collectifs adaptés au niveau des établissements publics
- De stratégies efficaces de sensibilisation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement
- D'outils efficace de collecte prenant en compte l'ensemble des réalisations d'ouvrages d'assainissement pour une meilleure maitrise des données sur l'accès en milieu rural.
- Et d'un processus permettant d'intégrer l'assainissement dans tous les projets d'approvisionnement en eau.

Conclusion

L'accès à l'eau, l'énergie et à l'assainissement constitue un élément majeur et vital pour la population. Cependant des efforts doivent être encore consentis pour une plus grande disposition d'eau potable et d'énergie notamment dans le milieu rural. En ce qui concerne l'assainissement rural, l'Etat doit mettre en place des programmes et projets de réalisation de paquets d'ouvrages individuels adaptés au niveau des ménages ;

XV. COMMERCE

Introduction

Le commerce fait partie de l'une des activités essentielles dans l'économie de la région. Avec dix marchés permanents et vingt-cinq hebdomadaires en 2009, il permet la confrontation des offreurs et des demandeurs de multiples biens et services où le prix est déterminant dans l'aboutissement des transactions. Dans ce cadre, nous étudierons l'évolution des prix des principaux biens à la consommation après avoir mis en évidence l'état des lieux des principales activités commerciales. La situation relative au commerce extérieur de la région ne sera pas analysée du fait que ces données ne sont pas disponibles.

XVI.1 Situation du secteur commercial

XVI.1.1 Principales activités du secteur commercial

Les activités découlant du commerce restent pour l'essentiel celles liées aux boutiques de détail, aux grossistes et demi-grossistes, aux boulangeries, aux pharmacies, aux stations-services. On remarque que Saint-Louis représente, dans la répartition des activités du secteur du commerce, le département le plus dynamique totalisant ainsi 37% des grossistes/demi-grossistes de la région ou 42% des boutiques de détail et même jusqu'à 72,5% des boulangeries. Le département de Dagana suit, concentrant 33,76% des activités commerciales de la région pendant que le département de Podor ferme la marche avec 22,53% des parts dont une faible proportion des boulangeries a hauteur 6,45%. S'agissant de leur évolution, tous les secteurs –à l'exception des stations-services dont le nombre a stagné (28)-ont connu une hausse à l'image des boutiques de détail dont le nombre dans l'ensemble de la région s'est porté à 1217 en 2011 contre 972 en 2012.

Tableau 60 : Situation des secteurs d'activités commerciales

Secteurs d'activités	TOTAL 2011	Saint L	ouis	Dagana		Podo	Podor	
Boutiques de détail	972	42,08%	512	34,92%	425	23%	280	1217
Grossistes et Demi-grossistes	45	37,04%	20	31,48%	17	31,48%	17	54
Boulangeries	54	72,58%	45	20,97%	13	6,45%	04	62
Pharmacies	43	58,70%	27	23,91%	11	17,39%	08	46
Stations-Services	28	39,29%	11	32,14%	09	28,57%	08	28
Total	1142	43,71%	615	33,76%	475	22,53%	317	1407

Source : Service régional du commerce

En outre, nous disposons dans la région des marchés permanents mais aussi des marchés hebdomadaires qui permettent de mobiliser nombre de secteurs d'activités dans un endroit prédéfini. Concernant les marchés permanents, le nombre le plus

important recensé se situe dans le département de Dagana (08) suivi du département de Saint-Louis (04) et le département de Podor qui ferme la marche avec 03 permanents. Par contre, ce dernier regroupe le plus de marchés hebdomadaires (13) alors que le département de Saint-Louis en enregistre le nombre le plus faible avec 02 hebdomadaires. Les évolutions quant à elles n'ont connu aucune modification entre 2011 et 2012 avec 15 pour les marchés permanents et 21 marchés hebdomadaires.

Tableau 61 : Situation des marchés en 2012

Type de marché	Total 2011	Saint Louis	Dagana	Podor	Total 2012
Marché permanent	15	04	80	03	15
Marché hebdomadaire	21	02	06	13	21

Source : Service régional du commerce

XVI.1.2 Interventions du Service Régional du Commerce

Mis sur pied par l'Etat dans le but de vérifier que toutes les règles relatives au commerce sont respectées par les différents intervenants de ce secteur et de garantir les droits des consommateurs, le service régional du commerce a permis la régulation et l'assainissement des activités commerciales.

En 2012, le service régional du commerce a eu à recenser divers types d'infractions s'élevant ainsi à 1695. L'infraction aux règles de facturation (IRF) constitue la plus fréquente avec 412 infractions, soit 24% du total. La pratique de prix illicite (PPI) vient en seconde position avec 389 infractions représentant 23% de l'ensemble des infractions de la région relatives au commerce. L'infraction enregistrant le plus faible nombre reste, en 2012, la vente illicite de médicaments (VIM) avec 58 dans toute la région, soit 3% des infractions.

Infractions constatées par type lors des visites surveillance et de contrôle en 2012

Vente illicite de médicaments (VIM)

Défaut de 3%

mentions
obligatoires
(DMO)
5%

Défaut d'inscription au registre du Commerce (DIRC)

19%

Tromperie sur la qualité (IQ)
12%

Défaut d'autorisation de fabrication (DAF)

4%

Graphique 46 : Proportions des infractions constatées en 2012

<u>Source</u> : Service régional du commerce

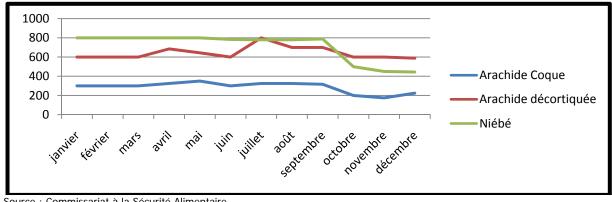
XVI.2 Evolution des prix des principaux produits à la consommation

Il est important, voire essentiel de regarder l'évolution des prix des différents produits à la consommation qui permettra, en partie, de mieux suivre le pouvoir d'achat des consommateurs. Ces prix sont ainsi régulièrement suivis par le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA), le Comité National des Hydrocarbures (CNH) et le Service Régional de la Statistique et de la démographie (SRSD).

XVI.2.1 Prix des légumineuses

Il s'agit ici de la coque d'arachide, de l'arachide décortiquée ainsi que du Niébé qui seront pris en compte et étudiés. Les données concernant les mois de juillet, Août et Septembre 2012 de l'arachide en coque n'étant pas disponibles, sa moyenne pour 2012 a été calculée sur 9 mois. Relativement à l'année 2011, les prix moyens des produits précités ont tous connu des hausses en 2012 ; elle est sensible pour l'arachide en coque (10,44%) alors qu'elle est nettement marquée pour le niébé (43,43%). Ainsi le prix moyen de l'arachide en coque en 2012 s'est élevé à 275 FCFA contre 249 FCFA en 2011 alors que le prix moyen du niébé en 2011 était de 491 FCFA pendant qu'il s'établit à 710 FCFA en 2012.

On note dans le Graphique ci-dessous une évolution en dents de scies de l'arachide décortiquée qui atteint son pic en juillet avec 800 FCFA et son plus faible niveau en 2012 sera remarqué en Décembre avec 588 FCFA. Le niébé connaitra un niveau assez homogène entre Janvier et Septembre dont le prix s'établira autour de 800 FCFA avant de connaître une très nette chute en Octobre pour un prix au Kg de 500 FCFA. Cela peut être imputé à l'ouverture en Octobre de la nouvelle campagne de commercialisation des légumineuses, notamment du niébé.



Graphique 47 : Evolution mensuelle des prix des légumineuses en 2012

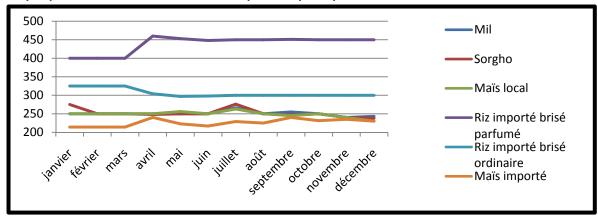
Source : Commissariat à la Sécurité Alimentaire

XVI.2.2 Prix des céréales

De prime abord, on note que, relativement à l'année 2011, tous les prix moyens des principales céréales ont connu une augmentation plus ou moins importante suivant le produit. Ainsi, le riz importé brisé parfumé a subi la plus forte hausse avec 16,45%,

suivie du maïs local qui a connu une augmentation de l'ordre de 12,16%. La plus faible hausse a été enregistrée avec le riz importé, soit 1,66%.

On note, dans le Graphique ci-dessous, des évolutions diverses pour les prix des principales céréales en 2012. Le riz importé brisé parfumé a connu une hausse de 60 FCFA entre Mars et Avril 2012. Il suivra, avec le riz importé brisé ordinaire, une évolution relativement stable entre Avril et Décembre.



Graphique 48 : Evolution mensuelle des prix des principales céréales en 2012

Source : Commissariat à la Sécurité Alimentaire

XVI.2.3 Prix de produits halieutiques

Les principaux produits halieutiques ont tous connu, durant l'année 2012, des évolutions en dents de scie. Certains enregistrent même des variations importantes à l'image de la dorade rose avec une hausse de 71% entre Août et Septembre 2012, passant ainsi de 961 FCFA à 1644 FCFA le Kg. Le prix des crevettes séchées a aussi affiché une significative volatilité avec 3854 FCFA le Kg en Janvier et qui s'échangera à 7317 FCFA en Juin. Par contre, le prix du poisson fumé est resté stable entre Juin et Décembre 2012 pour 300 FCFA le Kg. Relativement à l'année 2010, la plupart des prix moyens des produits halieutiques comme la dorade rose, le rouget, les sardinelles fraiches et fumées, le poisson fumé, l'escargot séché et salé ont connu des hausses plus ou moins importantes. Seuls le capitaine, la carpe blanche, le pageot ont vu leurs prix moyens baisser en 2012 relativement à l'année 2010.

XVI.2.4 Prix des légumes

Les évolutions des prix de nombreux légumes sont suivies par le SRSD de Saint-Louis. A travers ce suivi, nous notons des variations hétérogènes suivant les produits et les périodes. Certaines connaissent de très nettes modifications de leur prix comme les haricots verts (hausse de 190% entre Avril et Mai due notamment en cette période de l'année qu'il est difficile d'en trouver) ou du poivron frais (hausse de 59% entre Octobre et Novembre). Le poireau frais quant à lui enregistre une baisse de 59% entre Février et Mars 2012 alors que le prix de la lentille sèche a été stable pour un prix de 1000 FCFA le Kg entre Mars et Décembre.

Conclusion

Bien qu'il soit un secteur fort important dans le développement de la région, le commerce se trouve cependant confronté à certains problèmes et contraintes qui rendent difficile son expansion. On note à cet effet une absence de centre commercial dans la région, une absence de formalisation des ateliers des artisans (menuisiers, teinturiers,...), un défaut de gestion des marchés. Il faudrait que les pouvoirs publics puissent moderniser et développer les infrastructures, créer des centres commerciaux, mais en outre insérer les acteurs dans un cadre formel.

XVI. FINANCES PUBLIQUES

Introduction

Les finances publiques constituent un point essentiel dans le bon fonctionnement des collectivités. En effet, elles contribuent au financement de diverses activités de la région, mais aussi à la collecte des impôts à travers la Trésorerie Paierie Régionale (TPR) de Saint-Louis et les deux centres de perception de Dagana et de Podor. Dans ce volet, il s'agira de prendre en compte le recouvrement des recettes ainsi que les dépenses occasionnées.

XVII.1 Recouvrement des recettes

Le niveau des recettes recouvrées en 2012 a atteint 7,96 milliards FCFA qui s'avère nettement mieux que 2011 qui s'était établi à 7,51 milliards FCFA, soit une amélioration de 446,5 millions FCFA. Cela est dû, en partie, à la variation significative de recettes recouvrées par la TPR de Saint-Louis passant de -43% en 2011 à 49,5% en 2012. Dans le poste des recettes recouvrées, on distingue les impôts directs et les recettes recouvrées par les régies de recettes.

XVII.1.1 Recouvrement des impôts directs

Les impôts directs sont eux aussi subdivisés en plusieurs points, à savoir : l'impôt sur le revenu, la contribution globale unique (CGU) et les acomptes provisionnels.

Impôt sur le Revenu

Le tableau ci-dessous enregistre les émissions et les recouvrements des différents départements de la région. Relativement à l'année 2011, le recouvrement a beaucoup baissé dans le département de Saint-Louis (déficit de 41 millions) et plus fortement dans le département de Dagana (déficit de 155 millions). Le total des émissions a logiquement baisse avec un taux de croissance de -90%.

Tableau 62 : Recouvrement de l'impôt sur le revenu par poste comptable entre 2007 et 2012

			Poste Comp	table		
	Année	TPR Saint Louis	Dagana	Podor	RPM St- Louis	Totaux
	2007	249 935 121	38 686 001	10 407 358		299 028 480
	2008	126 835 449	13 658 596	55 147 290		195 641 335
Emissions	2009	531 924 750	39 820 335	15 187 825		586 932 910
EIIIISSIOIIS	2010	387 209 296	127 802 428	34 877 678		549 889 402
	2011	0	0	0	0	0
	2012	0	0	0	0	0
Recouvrement	2007	41 051 876	12 627 447	819 356		54 498 679

		Poste Comptable				
	Année	TPR Saint Louis	Dagana	Podor	RPM St- Louis	Totaux
	2008	66 032 299	10 242 006	6 194 651		82 468 956
	2009	37 681 791	5 904 814	3 754 080		47 340 685
	2010	62 520 301	13 302 640	11 237 713		87 060 654
	2011	63 494 042	155 647 717	1 219 299		220 361 058
	2012	21 737 341	239,500	0	0	21 976 841
Taux (%)	2008	52	75	11		46
	2009	7	15	25		16
	2010	16	10	32		20
	2011	0	0	0	0	0
	2012	0	0	0	0	0

Source : TPR Saint-Louis

Contribution Globale Unique (CGU)

La Contribution Globale Unique (CGU) est un impôt synthétique représentatif des impôts et taxes ci-dessous :

- > Impôt sur le Revenu assis sur les bénéfices industriels et commerciaux
- > Impôt du minimum fiscal (IMF)
- Contribution des patentes
- Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)
- > Contribution forfaitaire à la charge des employeurs
- Licences des débits de boissons.

Le taux de recouvrement dans le département de Dagana s'est largement dégradé, passant ainsi 162.2% en 2011 à 60.43% en 2012.

Tableau 63: Taux de recouvrement de la Contribution Globale Unique (CGU)

Années	TPR Saint Louis	Dagana	Podor	RPM St Louis	Région
2007	43%	13%	0%		21%
2008	45%	138%	9%		77%
2009					
2010	14%	100%			57%
2011		166.20%			166.20%
2012		60.43%			60.43%

Source : TPR Saint-Louis

XVII.1.2 Recouvrement de recettes par les régies

Dans les départements de Podor et de Dagana, les régies chargées de recouvrer les recettes sont dans chacun d'entre eux au nombre de trois (Eaux et forêts, Commerce, Douanes) alors qu'elles sont au nombre de 12 dans le département de Saint-Louis. En 2012, le total des recettes recouvrées par l'ensemble des régies s'est élevé à 6 milliards FCFA alors qu'il n'était que de 4,8 milliards en 2011 soit une hausse de 1,2 milliard FCFA (accroissement de 26,2%). On peut imputer cette

107

amélioration aux régies du département de Saint-Louis et celles de Dagana qui enregistrent respectivement une hausse de 749,365 millions FCFA et 536,268 millions FCFA. Quant à Podor, les recettes recouvrées ont plutôt été en baisse provenant principalement de la régie des Douanes. La plus forte progression provient du département de Saint-Louis qui enregistre une amélioration de 42,32% suivi de Dagana avec 18,45% pendant que Podor enregistre une évolution négative de -18,88%.

Tableau 64 : Recettes recouvrées par les régies de recettes par poste comptable en 2012

Poste compta ble	Régie	Montant 2010	Montant 2011	Montant 2012	var (12/11)
	Compagnie de Gendarmerie	46 372 500	38 307 000	43 524 000	13.60%
	Commissariat de Police	15 519 500	12 856 000	13 242 500	3%
	Subdivision des Douanes	142 397 904	132 022 707	165 129 870	25%
	Inspection des Eaux et Forêts	27 302 783	39 469 680	40 578 750	2.80%
	Service Régional du				
	Commerce	6 071 950	7 609 680	8 785 500	15.45%
Saint	Brigade d'Hygiène	5 598 000	9 419 000	5 431 500	-42.33%
Louis	Parc des oiseaux de Djoudj	26 704 000	25 888 000	23 828 000	7.96%
	Mines et Géologie	7 753 728	36 401 962	38 841 410	6.70%
	Parc de la Langue de				
	Barbarie	764 000	890 000	1 230 000	38.20%
	Parc National de Gueumbeul	1 461 000	1 591 000	1 187 000	-25.39%
			1 465 953	2 178 067	
	Centre des Services Fiscaux	14 514 817	857	161	48.58%
	CRDS	101 100	71 800		
			1 770 480	2 519 845	
	Total Saint Iouis		686	691	42.32%
	Eaux et Forêts	4 544 850	6 289 850	5 716 725	-9.11%
Dagana	Commerce		2 286 500	2 386 000	4.35%
3		3 175 006	2 897 448	3 434 191	10 500/
Douanes		090 3 179 550	930	101	18.52%
	Total Dagana		2 906 025 280	3 442 293 826	18.45%
	Total Dagana Commerce	940 2 110 000	2 015 000	1 485 000	-26.30%
Podor	Eaux et Forêts	2 611 000	13 496 660	17 294 595	28.10%
POUOI	Douanes	137 405 510			
			116 592 411	88 379 513	-24.20%
Total Podor		142 126 510	132 104 071	107 159 108	-18.88%
TOTAL REGION		3 616 238 732	4 808 610 037	6 069 298 625	26.20%

Source : TPR-Saint-Louis

XVII.2 Absorption des budgets des collectivités locales

En 2012, le taux d'absorption des budgets des collectivités locales dans l'ensemble de la région s'est porté à 57.4%, en nette baisse si on le compare à 2011 qui était de 64.52%. Ceci est la résultante de la baisse au niveau de la TPR de Saint-Louis et de la RPM de Saint-Louis.

Tableau 65 : Taux d'absorption des budgets des collectivités locales

Années	TPR Saint Louis	Dagana	Podor	RPM St Louis	Région
2008	80.60%	76.40%	75.40%		77.90%
2009	80.40%	77.70%	109.90%		83.40%
2010	86.10%	64.50%	54.00%		70.30%
2011	75.79%	61.90%	62.68%	57.70%	64.52%
2012	71.47%	69.80%	73%	53.40%	57.40%

Source: TPR-Saint-Louis

XVII.3 Finances des collectivités locales

Par rapport à 2011, les finances des collectivités locales dans l'ensemble ont été mieux maîtrisées dans la mesure où les recettes ont cru de 6% et les dépenses ont baissé de 14%. En effet, le TPR de Saint-Louis a enregistré une variation de recettes de 49.5% et dans le même temps une variation de dépenses de -27%. Seul Podor a vu une contraction de ses recettes de l'ordre de 711 millions en 2012 malgré le fait qu'elle ait pu diminuer ses dépenses de 44% par rapport à 2011. On constate en outre que Dagana et la RPM de Saint-Louis ont connu une hausse de leurs dépenses en 2012, respectivement de 5% et 16%.

Tableau 66 : Recettes recouvrées et dépenses payées

Poste	Annás	Recette	es	Dépenses		
comptable	Année	Montant	Variation	Montant	Variation	
	2008	2 800 154 161		2 256 991 889		
	2009	3 261 365 879	16%	261 584 180	16%	
TPR Saint-Louis	2010	2 778 747 775	-15%	2 392 763 056	-9%	
	2011	1 588 768 473	-43%	1 204 238 050	-50%	
	2012	2 375 440 924	49.515%	881 135 493	-27%	
	2008	1 933 992 323		1 471 782 578		
	2009	1 684 744 110	-13%	1 309 688 891	-11%	
Dagana	2010	2 466 362 015	46%	1 589 972 763	21%	
	2011	2 432 324 281	-1.30%	1 638 582 279	3%	
	2012	2 534 683 314	4.21%	1 717 286 609	5%	
	2008	1 623 077 189		1 224 307 528		
	2009	740 759 515	-54%	813 965 891	-34%	
Podor	2010	1 827 281 139	147%	986 446 233	21%	
	2011	2 401 385 073	24%	1 605 583 449	39%	
	2012	1 915 518 885	-20%	894 325 726	-44%	
	2011	1 095 887 653		1 034 853 747		
RMP St-Louis	2012	1 139 235 480	4%	1 204 335 602	16%	
	2008	6 357 223 673				
	2009	5 686 869 504	-11%	4 745 238 962	-4%	
Totaux	2010	5 985 869305	24%	4 969 182 052	5%	
	2011	7 518 365 480	26%	5 483 257 525	22%	
	2012	7 964 878 603	6%	4 697 083 430	-14%	

Source : TPR Saint-Louis

Conclusion

Les ressources financières ont un impact important dans le développement de la région et de ses collectivités ; la collecte des taxes et impôts s'avère ainsi nécessaire. Elle passe par une action efficace des structures relevant de ce domaine. C'est dans ce cadre qu'elles doivent être dotées de tous les outils et ressources nécessaires au bon déroulement de leur mission.

XVII. HYGIENE

Introduction

La brigade d'hygiène, veille à la propreté des endroits recevant du public et des domiciles. Elle est chargée d'opérations techniques telles que le nettoiement d'endroits insalubres et la désinsectisation. Elle sensibilise aussi la population sur des questions pouvant porter atteinte à leur santé. Pour ce faire, elle dispose d'un personnel qualifié et d'instruments adéquats afin de mener à bien sa mission. Nous allons analyser les activités et les caractéristiques de ce poste.

XVIII.1 Situation du personnel du service d'hygiène

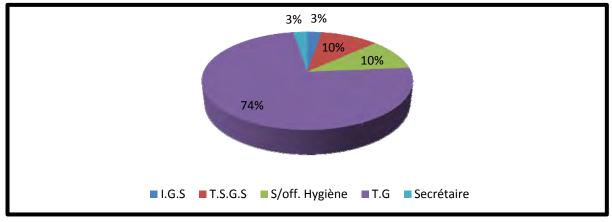
En 2012, le personnel total du service d'hygiène est de 38, la sous brigade de Podor est celle qui totalise le plus d'effectif. En effet, elle compte 31,5% de l'effectif de la région. Entre 2011 et 2012, l'effectif est resté le même. Le même phénomène est remarqué en ce qui concerne la répartition du personnel selon la catégorie. En effet, comme en 2011, les TG représentent 74% du personnel total, alors que les TSGS, les sous-officiers d'hygiène ont un pourcentage égal de 10%, de même que les IGS et les secrétaires, représentent chacun 3%.

Brigate SBH Saint SBH R. Toll SBH Dagana SBH Podor Centrale Louis

Graphique 49 : effectif par brigade

Source: Brigade Régionale d'Hygiène



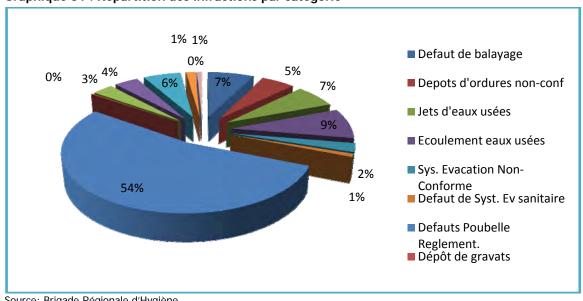


XVIII.2 Infractions constatées

Dans le cadre de leurs opérations, les brigades d'hygiènes effectuent des visites domiciliaires et des visites dans des établissements recevant du public. Dans ce cadre, plusieurs infractions sont souvent relevées.

XVIII.2.1 Infractions constatées lors des visites domiciliaires

En 2012, le nombre d'infractions constatées a été de 5297, un chiffre en net recul par rapport à celui de 2011, qui était de 6164, soit une baisse de 14%. Cela est dû soit à une population de plus en plus sensibilisée, soit à une baisse des visites effectuées par les brigades. Ces infractions concernent principalement le défaut de poubelle réglementaire avec 54% des infractions constatées. Pour les autres infractions leurs pourcentages varient entre 0,5% et 8%. C'est à peu près la même situation qui est observée en 2011 où le défaut de poubelle réglementaire représentait 50% des infractions domiciliaires. En 2012, la sous brigade de Richard-Toll a constaté le plus d'infractions avec 35% des infractions, de même qu'en 2011 mais avec un pourcentage moindre, soit 30%. Il est à noter qu'en 2011 et en 2012, la sous brigade de Dagana est celle qui a le moins eu à relever des infractions.



Graphique 51 : Répartition des infractions par catégorie

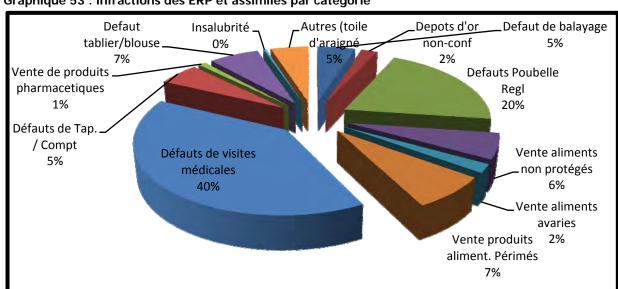
2000 1500 1382 1382 1309 1500 SBH St-Louis SBH R-Toll SBH Dagana SBH Podor infractions constatées par brigade

Graphique 52 : infractions constatées par brigade

Source: Brigade Régionale d'Hygiène

XVIII.2.2 Infractions constatées dans les établissements recevant du public et assimilés

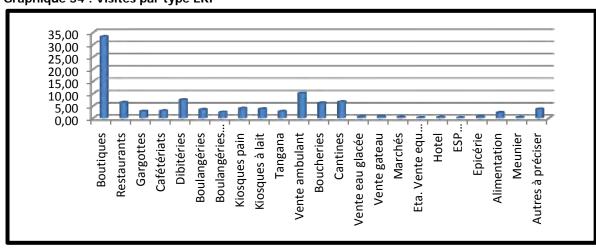
Les infractions dans les ERP et assimilés a été en 2012 de 2823, soit une baisse de 26% par rapport à 2011. Les défauts de visites médicales et les défauts de balayage représentent respectivement 40% et 20% des infractions. Ici encore les chiffres sont à peu près les mêmes qu'en 2011, où ils étaient respectivement de 20% et 39% pour les défauts de visites médicales et les défauts de balayage. La sous brigade de Saint-Louis est celle qui a constaté le plus d'infractions avec 58% des cas relevés. Ce qui est très élevé par rapport à 2011, où la sous brigade de Saint-Louis n'avait relevé que 26% des infractions, la sous brigade de Richard-Toll état celle qui en a le plus relevé avec un pourcentage de 27%.



Graphique 53 : infractions des ERP et assimilés par catégorie

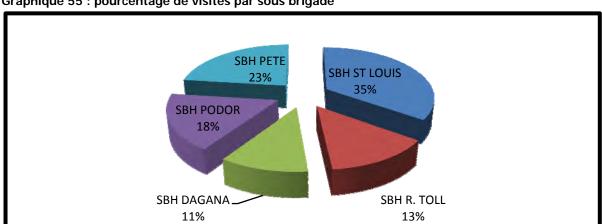
XVIII.3 Visites des établissements publics et assimilés

En 2012, le nombre de visites a été de 4948, soit une baisse de 28% par rapport à 2011. Ce fait est sans doute à l'origine de la baisse des infractions constatées en 2012, traduisant une baisse des efforts de contrôle. Les boutiques ont reçu le plus de visites, avec un pourcentage de 33%. Le pourcentage de visites dans les autres ERP et assimilés varie entre 0 et 10%. En 2011, les visites dans les boutiques représentaient 49% des sorties effectuées. Ce poste est celui qui a substantiellement baissé de l'ordre de 51%. La sous brigade de Saint-Louis a eu à effectuer le plus de visites avec un pourcentage de 35%, suivi par les sous brigade de Pété, de Podor, de Richard-Toll et de Dagana, qui ont effectué respectivement 23%, 18%, 13% et 11% des visites.



Graphique 54 : Visites par type ERP

Source: Brigade Régionale d'Hygiène



Graphique 55 : pourcentage de visites par sous brigade

Conclusion

A travers ses actions menées, le service d'hygiène veille à la propreté des domiciles et des établissements recevant du public, ceci afin de préserver la santé des individus. Cependant, il a été observé une baisse des visites effectuées en 2012, traduisant une baisse des efforts des services d'hygiène, qui pourrait être lié à un manque de moyens. Il serait nécessaire d'améliorer les moyens mis à leur disposition afin qu'ils puissent mener des activités de plus grande envergure.

XVIII. CULTURE

Introduction

La région de Saint-Louis, constituée d'anciens royaumes (Walo, Fouta) bénéficie d'un riche patrimoine culturel. Cela témoigne d'un passé lointain, riche et glorieux.

XIX.1 Patrimoine matériel

Le patrimoine culturel matériel de la région de Saint-Louis est assez bien doté en quantité et en diversité, lié aux vestiges et sites historiques et à la nature. Ce patrimoine, dont l'inventaire est loin d'être exhaustif, est disséminé à travers le territoire régional, mais avec une certaine concentration dans la ville de Saint-Louis.

Malheureusement ce patrimoine ne fait pas l'objet d'une promotion conséquente et suscite peu d'intérêt auprès des populations locales, voire de la population sénégalaise.

Les éléments considérés aujourd'hui comme patrimoine matériel de la région de Saint-Louis sont :

- Le Centre des Impôts, au quartier Sud de Saint-Louis
- Le Palais de justice, au quartier Nord de Saint-Louis
- La Gouvernance de Saint-Louis
- Le Pont Faidherbe
- L'Ile de Saint-Louis classée patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en décembre 2000
- Le Parc National des oiseaux de Djoudj, classé en 1981patrimoine mondial de l'UNESCO
- La Musée de l'aéropostal installé dans les locaux du Syndicat d'Initiatives à Saint-Louis
- La Folie du Baron Roger à Richard-Toll
- Le Fort Faidherbe de Podor construit en 1854
- Les Mosquées omariennes de Donaye, Mboyo, Guédé, Diama Alwaly et Alwar dans le département de Podor construites en banco
- La Station de pompage d'eaux de Mbakhana avec d'anciennes machines à vapeur
- Les Lieux de mémoire comme Nder et Dialawaly.

XIX.2 Patrimoine immatériel

Il est constitué par un ensemble de valeurs spirituelles et morales, des pratiques sociales, des modes et arts de vie, des chants, des danses et coutumes. Le patrimoine immatériel de la région de Saint-Louis est très riche compte tenu de sa diversité ethnique et l'influence du métissage et du brassage historique des peuples. Le fanal, les signares, les régates et le simb en sont les manifestations.

XIX.3 Infrastructures

Les départements de Dagana et de Podor sont peu pourvus en infrastructures culturelles. En effet, ils ne sont dotés que de deux catégories d'infrastructures (Centre de documentation, bibliothèques et Salles et aires de spectacle) et en nombre insuffisant. Pour ces infrastructures, le département de Saint-Louis abrite 86,7% des centres de documentation, bibliothèques et 75% des Salles et aires de spectacle sans compter les autres infrastructures qui y sont implantées : Centre culturel, salles de cinéma et galeries d'art. Cependant, la presque totalité des infrastructures citées est dans la ville de Saint-Louis. Une telle situation est héritée de la colonisation qui a fait de Saint-Louis une ville culturelle.

Tableau 67 : Situation des infrastructures culturelles par département

Désignation	Nombre int	département	Région	
	Saint-Louis	Dagana	Podor	
Centre culturel	2	-	-	2
Centre de documentation, bibliothèques	59	4	5	68
Salles et aires de spectacle	33	6	5	44
Foyers des jeunes	1	-	-	1
Galerie d'art	4	-	-	4

Source : Service régional de la culture et des loisirs

XIX.4 Activités culturelles

Différentes manifestations culturelles sont organisées dans la région dans le cadre d'un agenda régional, national ou international bien codifié par les pouvoirs publics. A côté de cela, il existe plusieurs activités culturelles de type traditionnel qui ne figurent pas dans l'agenda culturel régional. Aujourd'hui, on assiste de plus en plus à l'émergence de journées culturelles de localités ou de terroirs qui sont des moments forts pour revisiter le patrimoine culturel du terroir. L'agenda culturel régional se caractérise par la prédominance de la ville de Saint-Louis dans les manifestations. Cela peut être lié au rôle précurseur que joue la ville de Saint-Louis dans le domaine du tourisme régional et du fait que la culture et le tourisme sont intimement imbriqués.

XIX.4.1 Acteurs culturels

Les acteurs du secteur de la culture dans la région sont nombreux, mais le manque d'un recensement ou d'un répertoire fiable de ces artistes écrivains et promoteurs ne nous permet pas de donner leur nombre exact.

Les acteurs culturels sont essentiellement constitués par les pouvoirs publics, les artistes et les associations culturelles.

Les pouvoirs publics ont pour rôle de définir la politique culturelle, mettre en place les infrastructures et équipements et d'apporter un appui.

Au niveau des artistes, vivant de leur art, certains sont organisés en corporations, notamment les artistes plasticiens, les griots, les artistes de la musique moderne (orchestres), les artistes du théâtre. Dans la plupart des cas c'est des organisations nationales décentralisées au niveau régional et d'autres jusqu'au niveau des départements. La fonctionnalité de ces structures laisse souvent à désirer.

Les associations culturelles, communément appelées ASC (Association Sportive et Culturelle) mettent l'accent sur le volet sportif et occasionnellement des activités culturelles sont entreprises.

La région compte plusieurs groupes artistiques parmi lesquels on peut citer:

- Pour la musique : les orchestres GUNEYI, TERANGA, FAKONDA, DENTAL, TUNDU WUNDU, 1000 Problèmes, Riversound System, etc.
- Pour la danse : JALORE, ATLANTO, Ballet percussion Saint-Louis ...
- Pour le théâtre : la troupe BARA YEGGO, Sud-Théatre, Bamtaare, Kaanigi, JOKOO, Demb ak Tey, Tuti Tank...
- Pour les arts plastiques, l'association des artistes plasticiens de Saint-Louis compte plus d'une cinquantaine de membres.

XIX.4.2 Partenaires

Les différents partenaires du secteur sont principalement l'Etat, les collectivités locales, l'UNESCO et la Coopération décentralisée. Leurs interventions sont des appuis techniques (Etat, UNESCO) et financiers (collectivités locales, UNESCO, Coopération décentralisée).

XIX.4.2.1 Atouts et contraintes

❖ Principaux atouts

- Existence d'un patrimoine culturel riche et varié (matériel et immatériel)
- Existence d'un agenda culturel régional
- Classement et réalisation d'un répertoire des sites et monuments historiques

Principales contraintes

- Dégradation des sites et monuments historiques par manque de politique de conservation
- Manque de synergie entre les acteurs culturels et les collectivités locales à cause de l'absence de cadres de concertation
- Sous équipement du Centre Culturel régional et des CDPS par manque de moyens
- Faible professionnalisation des acteurs liée au manque de formation des cadres et agents culturels

XIX.4.3 Culture et les loisirs

La région regorge d'énormes potentialités culturelles et artistiques riches et variées, qui concernent le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel. En effet, l'île de Saint-Louis, classée patrimoine mondiale de l'Unesco, est dotée d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur en application du décret 2008-694 en date du 30 décembre 2008.

La richesse de ces cultures, conjuguée aux patrimoines mobilier et immobilier, ont largement contribué à l'agenda de la région à travers des rencontres et des évènements nationaux et internationaux dans plusieurs domaines : culturel, religieux, artistique, artisanal, économique, scientifique, touristique, etc.

Conclusion

Les politiques et initiatives de conservation et de promotion du patrimoine culturel de la région n'ont pas encore épuisé le potentiel culturel inépuisable pour impulser le développement économique et touristique de la région. A cela s'ajoute le faible niveau organisation et de professionnalisation des acteurs et opérateurs culturels, l'insuffisance des infrastructures et des équipements et la faible promotion des privés dans le développement du secteur culturel.

XIX. TRANSPORT

Introduction

Le transport constitue un élément essentiel dans l'économie de la région ; en raison de son étendu, de l'enclavement d'une bonne partie de son espace, et du potentiel de production agricole.

Elle a connu divers types de transport : le transport terrestre, le transport aérien, le transport ferroviaire (sur l'axe Saint-Louis Dakar florissant est presque abandonnés) et fluviomaritimes.

Le transport routier qui assure l'essentiel du trafic interurbain est le plus utilisé, par contre le trafic aérien connait un essor avec l'extension de l'aéroport de Saint-Louis désormais ouvert au trafic internationale en favorisant le développement du tourisme et offrant de bonnes perspectives au développement économique de la région.

XX.1 Transport terrestre

En structures métalliques, ce pont d'une longueur de 506 mètres, est soumis aux agressions de son environnement marin, corrosif. Dans un état de dégradation préoccupant, sa réhabilitation lourde est indispensable. En effet, cet ouvrage peut véritablement être considéré comme une infrastructure d'intérêt national, tant son importance est vitale au développement de toute une région. La justification de sa réhabilitation est évidente tant en ce qui concerne son impact sur l'économie locale et nationale (activités de pêche et de tourisme culturel et balnéaire), sur la sécurité des personnes que pour des raisons de conservation du patrimoine de Saint-Louis

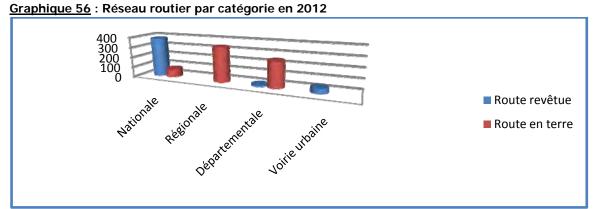
XX.1.1 Le réseau routier

C'est le mode de transport le plus développé et qui assure l'essentiel des déplacements des personnes et des biens.

Tableau 68 : Répartition du réseau routier par catégorie en 2012

Catégorie	Nationale	Régionale	Départementale	Voirie urbaine	TOTAL
Route revêtue	384,6		13,4	46,9	444,9
Route en terre	82	338,8	251		671,8
TOTAL	466,6	338,8	264,4	46,9	1116,7

Source: AATR



Source : AATR

Tableau 69 : répartition de l'infrastructure routière par catégorie en 2012

Type	Bitumé (Km)	%	Nom bitumé (Km)	%	TOTAL
Nationale	384,6	86,446392	82	12,206014	466,6
Régionale	0	0	338,8	50,431676	338,8
Départementale	13,4	3,0119128	251	37,36231	264,4
Voirie urbaine	46,9	10,541695	0	0	46,9
TOTAL	444,9	100	671,8	100	1116,7

Source : AATR

Le réseau routier a une longueur de 1116.7 km. Ce tableau montre que 40% est constitué de réseau bitumé et 60% pour le réseau non bitumé.

Les routes nationales constituent 86,4% des routes bitumés, suivis de la voirie urbaine 10,54% et enfin les routes départementales 3%. Parmi les routes non bitumées, 50,4% concerne les routes régionales, suivis des routes départementales 37,3% et enfin les routes nationales 12%. L'ensemble du réseau routier est dominé par 41,7% des routes nationales, 30,3% des routes régionales, 23,6% des routes départementales et 4% de la voirie urbaine avec une longueur de 46.9km.

XX.1.2 Structure des véhicules immatriculés selon l'état

Pour l'année 2012, le nombre de voiture immatriculé est de 487, soit une augmentation de 5.63% par rapport à l'année 2011 dont le nombre était de 461 véhicules immatriculés.

Pour l'ensemble des voitures immatriculées, les 62% sont des voitures d'occasion tandis que les voitures neuves ne représentent que 13%.

Tableau 70 : Répartition du nombre de véhicules immatriculés selon l'état 2004 à 2012

Année	Etat des véhicules immatriculés							
Affilee	Neuf	Occasion	Ensemble					
2004	30	449	479					
2005	49	465	514					
2006	35	428	463					
2007	56	349	405					
2008	88	308	396					
2009	ND	ND	ND					
2010	245	357	602					
2011	???	???	461					
2012	???	???	487					

Source : DRTT

XX.1.3 Genre et âge des véhicules immatriculés

Les véhicules immatriculés sont répartis ainsi : les VP représentent 54%, suivi des deux roues 15%, les camionnettes 14% et les autocars 6%

Parmi l'ensemble de voitures immatriculées, on constate que 64% des vp sont âgés de plus de 10 ans suivi des camionnettes 6%

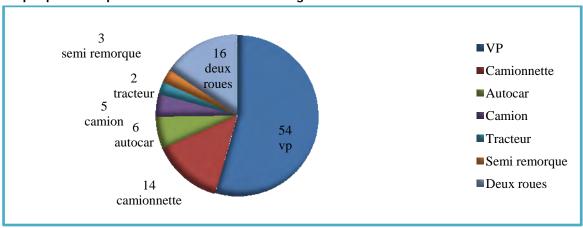
La grande proportion des voitures qui ont l'âge compris entre 0 et 5 ans concerne les deux roues 43% suivi des VP 19% et enfin des camionnettes 20%.

Tableau 71 : Répartition des véhicules selon l'âge et le genre en 2012

Groupe	total	total						Semi-	Deux	
d'âge	2010	2011	VP	Camionnette	Autocar	Camion	Tracteur	remorque	roues	Total
0-5 ans	245	158	30	28	15	6	3	1	64	147
6-10 ans	73	85	83	25	4	1	1	1	3	118
Plus de 10										
ans	284	218	152	15	12	15	8	11	9	222
Total	602	461	265	68	31	22	12	13	76	487

Source : DRTT

Graphique 57 : répartition des véhicules selon l'âge en 2012



Source : DRTT

plus de 10 ans 46%

6-10 ans 24%

Graphique 58 : répartition des véhicules immatriculés selon l'âge en 2012

Source : DRTT

XX.2 Transport aérien

La région dispose d'un aéroport international à Saint-Louis et de trois Aérodromes à Richard-Toll et Podor qui sont très peu fonctionnels. Concernant, l'aéroport de Saint-Louis, il a été réhabilité et répond aux normes internationale : allongement de la piste d'envol (1 900 m de long et 45m de large), renforcement de la force portante avec une capacité d'accueil des moyens porteurs (Boeing 747, Air bus 320 dont le tonnage avoisine 80 Tonnes) et Installation d'un réservoir de carburant d'une capacité de 100 000 litres.

XX.2.1 Les mouvements des avions

Durant l'année 2012, l'ASECNA a recensé 765 mouvements d'aéronefs contre 739 l'année dernière.

Ce tableau montre une prédominance des vols privés pour l'ensemble des trafics avec 45% pour les départs et 46% des arrivées. Ils sont suivis des aéroclubs avec respectivement 30% de départ et 29% pour les arrivées, les commerciaux représentent 14% de départ de même que les arrivées.

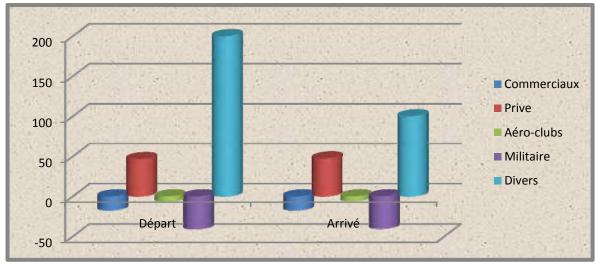
D'après le graphique, on constate une baisse des vols militaires, commerciaux et privées aussi bien plus sur les arrivées que sur les départ tandis qu'au niveau des vols des aéroclubs, des privées et des vols divers, on observe une augmentation des départ et des arrivées.

Tableau 72 : Répartition des vols par type

	2011		2012		variation	
Vols	Départ	Arrivé	Départ	Arrivé	Départ	Arrivé
Commerciaux	63	63	52	52	-17,46	-17,46
Prive	118	118	173	174	46,6102	47,4576
Aéro-clubs	121	119	113	112	-6,6116	-5,8824
Militaire	66	67	39	40	-40,909	-40,299
Divers	2	2	6	4	200	100
TOTAL	370	369	383	382	3,51351	3,52304

Source : DRTT

Graphique 59 : variation des départs et des arrivées entre 2011 et 2012



Source : DRTT

XX.2.2 Les mouvements des passagers

Le trafic s'élève à 2247 voyageurs dont une faible part en transit (26%) tandis que les débarquements et les embarquements représentent respectivement 36% et 38%. Ces mouvements ont baissé entre 2011 et 2012 en passant de 2797 à 2247 voyageurs soit une diminution de 20%.

Tableau 73: Evolution du trafic entre 2010 et 2012

	2010			2011			2012		
Désignati	Embarque	Débarque	Tran	Embarque	Débarque	Tran	Embarque	Débarque	Tran
on	ment.	ment.	sit	ment.	ment.	sit	ment.	ment.	sit
Commerc			102						
iaux	612	515	4	352	272	121	221	191	69
Privés	201	181	253	106	106	211	303	306	128
Aéroclub	99	99	110	159	149	137	167	147	67
Militaires	842	801	632	254	257	630	131	129	250
Divers	16	16	73	17	16	10	30	28	80
			209			110			
Total	1770	1612	2	888	800	9	852	801	594

Source : ASECNA Saint-Louis

Conclusion

D'une manière générale, la région est confrontée à un enclavement interne avec un réseau routier insuffisant et défectueux. Cet état accentue les difficultés de déplacement dans la région, l'inaccessibilité de plusieurs zones surtout en hivernage, Cependant la région bénéficie, avec le MCA, d'un importants chantier de construction et de réhabilitation de routes.

XX. SPORT

Introduction

La région de Saint-Louis joue un rôle stratégique dans le développement du sport à travers les différentes représentations dans les compétitions nationales et internationales et dans différentes disciplines. On peut noter l'existence d'équipes évoluant dans les championnats nationaux (football, basket, etc.), l'organisation annuelle du tournoi international de judo à Saint-Louis et des 10 km de Saint-Louis

Dans ce chapitre, nous allons analyser les différentes infrastructures sportives existant dans la région et les disciplines qui y sont pratiquées.

XXI.1 Les infrastructures sportives

La présence d'infrastructures constitue un élément fondamental pour le développement du sport. Pour l'année 2012, plus de 104 infrastructures sportives ont été recensées sur le territoire régional. Ce nombre, qui reste toujours constant depuis 2009, montre à quel point la région a besoin de nouvelles infrastructures sportives afin de rendre plus compétitive ses athlètes.

Plus de la moitié des infrastructures est constituée par des aires de jeu, soit 42%. Les plateaux multifonctionnels représentent 12,5% contre 14% respectivement pour les terrains clôturés et les stades. La répartition des infrastructures sportives dans la région révèle beaucoup de disparités selon le type et le département. Le département de Podor demeure globalement le plus mal loti dans ce domaine. Plus de 80% des infrastructures sont logées dans les départements de Saint-Louis et de Dagana soit 55 et 33% respectivement. Seulement 12% des infrastructures sont localisées dans le département de Podor. La moitié des stades de la région (50%) et 62% des aires de jeu sont abrités par le département de Saint-Louis contre 40% et 30% respectivement pour Dagana.

Concernant les plateaux multifonctionnels, Dagana et Podor concentrent respectivement 46% et 31% contre 23% à Saint-Louis.

Tableau 74 : Répartition des infrastructures sportives selon le département

Année	Département	Aires	Terrains	Terrains Plateaux		Stadium	Stade
		de jeu	Clôturés	multifonctionnels			
2008	Saint Louis	23	06	3	06	02	04
	Dagana	11	04	6	03	00	04
	Podor	3	04	4	02	00	03
	Total	37	14	13	11	02	11
2009	Saint Louis	23	05	3	08	02	5
	Dagana	11	04	6	03	00	04
	Podor	10	04	4	04	00	03
	Total	44	13	13	15	02	12
2010	Saint Louis	23	06	3	09	00	06

Année	Département	Aires	Terrains	Plateaux	Salles	Stadium	Stade
		de jeu	Clôturés	multifonctionnels			
	Dagana	11	04	6	03	00	4
	Podor	10	05	4	04	02	04
	Total	44	15	13	16	02	14
2011	Saint Louis	23	06	3	09	00	06
	Dagana	11	04	6	03	00	4
	Podor	10	05	4	04	02	04
	Total	44	15	13	16	02	14
2012	Saint Louis	23	06	3	09	00	06
	Dagana	11	04	6	03	00	4
	Podor	10	05	4	04	02	04
	Total	44	15	13	16	02	14

Source : Service Régional des Sports

XXI.2 Les différentes disciplines

La région de Saint-Louis dispose de 18 clubs selon les disciplines. Ainsi, avec la figure ci-dessous, nous pouvons avoir une vue d'ensemble sur le statut des clubs en terme de pourcentage. En effet, le football est la discipline qui détient le plus grand nombre de clubs

XXI.2.1 Les clubs

Les clubs sportifs de Saint-Louis sont présents dans la totalité des compétitions sportives. Ainsi, une place leader lui est attribué surtout au niveau des discipline comme le basket, le football. Sur ces deux disciplines, la région compte des clubs qui jouent les grands rôles dans les championnats nationaux. On peut citer ainsi le Saint-Louis Basket Club (SLBC) et l'UGB pour le basket, la Linguère et le CSS pour le football.

Tableau 75 : Répartition du nombre de clubs selon la discipline

Dissiplins		N	ombre de clubs		
Discipline	2008	2009	2010	2011	2012
Foot Ball	24	26	26	26	26
Basket	4	4	4	4	4
Pétanque	6	6	6	6	6
Athlétisme	4	4	4	4	4
Hand-ball	7	7	7	7	7
Cyclisme	1	1	1	1	1
Scrabble	4	4	4	4	4
Karaté	15	6	6	6	6
Judo	15	6	6	6	6
Kung Fu Wu	3	3	3	3	3
Volley Ball	3	3	3	3	3
Natation	4	4	4	4	4
Jeu de Dames	12	12	12	12	12
Lutte	6	3	3	3	3
Escrime	3	1	1	1	1
Canoe Kayak	6	6	6	6	6
Total	117	96	96	96	96

Source : Service Régional des Sports

Conclusion

Le sport est un levier de développement socioéconomique et contribue à la valorisation du potentiel de la région de Saint-Louis. Cependant, des efforts doivent être consentis, notamment en ce qui concerne l'augmentation et la bonne gouvernance des infrastructures sportives. En outre, les ASC doivent être appuyées par des moyens matériels et financier en vue d'une amélioration de leurs activités et permettre à la région d'accéder au développement durable.

XXI. ANNEXES

Annexe 1: Evolution des demandes d'autorisation de construire

								2012		Total
Désignation		2007	2008	2009	2010	2011	Dagana	Podor	St- Louis	2012
Cometmusticae	Habitat	85	64	65	64	53	2	0	61	63
Constructions nouvelles	Autres	12	11	23	16	2	4	0	13	17
liouvelles	Total	97	75	88	80	55	6	0	74	80
Sur élevation	Habitat	4	7	1	17	7	0	0	4	4
Sur élevation modification	Autres	1	2	5	6	9	0	0	3	3
mounication	Total	5	9	6	23	16	0	0	7	7
	Habitat	89	71	66	81	60	2	0	65	67
TOTAL	Autres	13	13	28	22	11	4	0	16	20
	Total	102	84	94	103	71	6	0	81	87

Source : Service régional de l'urbanisme Saint-Louis

Annexe 2 : Effectifs du préscolaire par genre et par statut en 2012

	Con	nmuna	utaire	Privé				Public		Total Général			
IDEN	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total	
Dagana	449	658	1107	66	75	141	238	283	521	753	1016	1769	
Podor	125	121	246				808	950	1758	933	1071	2004	
Saint-Louis	269	292	561	1325	1333	2658	1095	1186	2281	2689	2811	5500	
Total général	843	1071	1914	1391	1408	2799	2141	2419	4560	4375	4898	9273	

Source : IA Saint-Louis

Annexe 3: Taux bruts de scolarisation dans l'élémentaire de 2006 à 2012

Année Sexe	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008	2008/ 2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Filles	88,8	92,5	93,7	100	102	103,8	103,5
Garçons	78,7	80,4	79,8	83,8	83	82,8	82,9
TBS	83,7	86,3	86,6	91,9	92,5	93	92,9
IP	1,13	1,15	1,17	1,19	1,23	1,25	1,25

Source : IA Saint-Louis

Annexe 4: Evolution des effectifs des CEM entre 2007 et 2012

Dépt.	Année Sexe	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	var 2010/2009 (%)
Ворт.	Filles	2311	2474	2297	4064	5 690	6569	15,45%
	Garçons	3077	2997	2559	4881	6 349	7021	10,58%
Dagana	Total	5388	5471	4856	8945	12 039	13590	12,88%
-	Filles	3722	4855	4925	7249	9 575	10025	4,70%
	Garçons	3217	4191	4270	6073	7 013	7620	8,66%
Podor	Total	6939	9046	9195	13322	16 588	17645	6,37%
	Filles	3969	4574	4557	7016	9 146	9631	5,30%
	Garçons	4427	4694	3457	8592	9564	9396	-1,76%
Saint-Louis	Total	8396	9268	8014	15608	18 710	19027	1,69%
	Filles	10002	11903	11779	18329	24 411	26225	7,43%
	Garçons	10721	11882	10286	19546	22 926	24037	4,85%
Région	Total	20723	23785	22065	37875	47 337	50262	6,18%

Source : IA Saint-Louis

Annexe 5: Evolution des effectifs du secondaire selon le sexe par département de 2007 à 2012

	Année						var
Dépt.	Sexe	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2011
	Filles	677	710	1029	1395	1 656	18,71%
	Garçons	1229	1342	1323	2097	2 416	15,21%
Dagana	Total	1906	2052	2352	3 492	4 072	16,61%
3	Filles	386	669	806	1300	2 018	55,23%
	Garçons	602	869	1240	1311	2 247	71,40%
Podor	Total	988	1538	2046	2 611	4 265	63,35%
	Filles	1977	2066	3577	3094	3 540	14,41%
	Garçons	2629	3739	3115	3375	4 136	22,55%
Saint- Louis	Total	4606	5805	6692	6 469	7 676	18,66%
	Filles	3040	3445	5412	5 789	7 214	24,62%
	Garçons	4460	5950	5678	6 783	8 799	29,72%
Région	Total	7500	9395	11090	12 572	16 013	27,37%

Source : IA Saint-Louis

Annexe 6: Taux brut de scolarisation de l'enseignement moyen de la région de 2005 à 2012

Sexe	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Garçon	28,7	32,1	34,9	39,3	37,8	45,1	51,7	53,73
Fille	23,4	27,5	32,1	37,4	36,6	45,5	56	60,14
Total	26,1	29,9	33,5	38,4	37,2	45,3	53,8	56,89

Source : IA Saint-Louis

Annexe 7: Evolution du taux brut de scolarisation du secondaire de 2005 à 2012

	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Garçon	11,6	12,3	13	16,3	20,8	17,1	22,1	27,9
Fille	7	7,7	8,7	11,6	12,8	14,3	19,8	23,58
Total	9,2	9,9	10,9	14	17	15,7	20,9	25,77

Source : IA Saint-Louis

Annexe 8: Situation du personnel de santé de la région médicale en 2012 (sauf hôpitaux)

	Saint-Louis	Dagana	Richard-Toll	Podor	Pété	Total
Médecin	2	2	2	2	2	10
Dentiste	1	1	1	0	0	3
Pharmacien	0	0	0	0	0	0
Technicien supérieur	6	1	5	3	0	15
infirmier	30	17	35	39	28	149
SFE	17	4	9	14	10	54
AS	1	1	0	1	0	3
ASC/Hygiène	120	25	40	166	51	402
Matrones	52	41	60	85	49	287
Relais communautaire	120	108	220	350	270	1068
Bajenu Gokh	188	100	153	199	172	812
total	537	300	525	859	582	234

 $\underline{Source}: R\'{e}gion\ M\'{e}dicale\ Saint-Louis$

Annexe 9: Situation des Fonds alloués selon les Collectivités

Collectivités locales	Fonds dégagés	Origine du Fonds	Cibles	Nombre de bénéficiaires
Commune Walaldé	2 800 000 F	Fonds dotation	Indigents	160
Commune Démette	1 000 000 F	Fonds dotation	Indigents	198
			Handicapés	73
	1 000 000 F	Fonds dotation	Indigents	162
Commune Guédé	1 000 000 F	Forius dotation	Sinistrés	2
Chantier			Malades	5
			Indigents	92
			Handicapés	89
	2 000 000 F	Fonds dotation	Veuves	53
	2 000 000 1	r onds dotation	Pers 3 ^{ème} âge	64
Commune Aéré lao			Orphelins	38
Commune Dagana	8.000.000 F	Fonds de dotation et fonds propres	indigents	571
Commune Richard	8.000.000 F	Fonds de dotation et fonds propres	indigents	1 600
Conseil Régional	1.200.000 F	Fonds de dotation	Cas Sociaux	29
TOTAL	24 000 000 F			3 138

Source : Service Régionale de l'Action Sociale

Annexe 10: Evolution de la pluviométrie de 2007 à 2012

Postes	2007/	2008	2008/	2009	2009/	'2010	2010/	2011	2011/	2012		ne des 5 ières	2012/	′2013	Ecart e 2011/20 2012/2	12 et	Ecart e 2012/20 moyen dernières	013 et ine 5
	H (mm)	N.J	H (mm)	N.J	H (mm)	N.J	H (mm)	N.J	H (mm)	N.J	H (mm)	N.J	H (mm)	N.J	H (mm)	N.J	H (mm)	N.J
Dagana	208,1	8	298	23	383,3	15	391,7	16	88,2	6	273,9	14	240,7	13	152,5	7	-33,2	-1
Richard-Toll	196,3	11	243	23	422,2	17	355,9	21	100,6	10	263,6	16	181,5	15	80,9	5	-82,1	-1
Mbane	242	14	368,4	26	229,3	19	436,8	21	136,3	13	282,6	19	225,0	14	88,7	1	-57,6	-5
Ross-Béthio	216,8	16	250,5	23	308,1	18	422,3	21	157,2	12	271,0	18	297,5	20	140,3	8	26,5	2
Rao	303	21	301,5	26	264,7	20	569,0	27	278,5	21	343,3	23	296,6	21	18,1	0	-46,7	-2
Saint-Louis	310,7	21	247	37	341,4	28	593,6	33	276,8	22	353,9	28	377,1	28	100,3	6	23,2	0
Podor	192,3	17	213,9	24	314	20	373,9	27	209,6	16	260,7	21	263,8	20	54,2	4	3,1	-1
Fanaye	219,7	16	237,8	14	408,4	21	382,3	17	131,0	8	275,8	15	268,9	23	137,9	15	-6,9	8
Ndioum	239,7	15	225,5	18	219,5	19	380,4	17	175,9	9	248,2	16	311,2	19	135,3	10	63,0	3
Aéré-Lao	204,5	17	202,9	18	179,7	18	501,6	18	226,1	12	263,0	17	309,7	18	83,6	6	46,7	1
Galoya	145,1	15	274,4	18	373,7	22	447,3	28	289,0	16	305,9	20	310,9	23	21,9	7	5,0	3
Moyenne par poste	225,3	16	261,6	21	313,1	20	441,3	22,4	188,1	13,2	285,6	18,7	280,3	19,5				

Annexe 11: Effectifs du cheptel par espèce selon le département en 2012

Départements	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Volailles familiales
Saint-Louis	18 300	39 500	37 500	1 690	655	256	30 500
Dagana	129 000	145 000	146 000	11 350	13 350	45	84 700
Podor	260 680	451 281	284 484	23 726	39776	1 088	1 471 331
Total	407 980	635 781	464 984	36 766	53 781	1389	1 586 531

Source : IRSV Saint-Louis

Annexe 12: Evolution des abattages

Année	Départeme nt	Bovins	5	Ovins		Caprin	s	Came	lins	Total		Bovi ns	Ovin s	Capri ns
		Nbre	Poids (t)	Nbre	Poids (t)	Nbre	Poids (t)	Nbre	Poids (t)	Nbre	Poids (t)	poids	(kg)/Nbre	;
2011	Saint-Louis	3483	412	7883	114	7309	87	19	4	18694	618	145	15	12
	Dagana	5377	782	6828	105	6754	63	144	30	19103	981	118	15	9
	Podor	1383	137	1791	22	11251	98	14	5	14439	263	99	13	9
	Total	1024 3	1332	16502	242	25314	249	177	39	52236	1862	130	15	10
2012	Saint-Louis	5157	413	7394	106	8619	94	0	0	21170	613	80	14	11
	Dagana	5665	749	8027	114	7063	61	159	31	20914	954	132	14	9
	Podor	1639	144	2120	25	10728	91	11	2	14498	262	88	12	8
	Total	1246 1	1306	17541	245	26410	245	170	33	56582	1830	105	14	9
Variatio	n%	22	-2	6	1	4	-1	-4	-15	8	-2	-19	-5	-5

Annexe 13: Production de cuirs et de peaux en 2011 et 2012

	20	11	2012			
	Nombre de cuirs Nombre de peaux		Nombre de cuirs	Nombre de peaux		
Département		•		-		
Saint-Louis	5521	13582	5824	15090		
Dagana	-	19783	5450	15223		
Podor	-	12624	1540	12825		
Total	5521	45989	12814	43138		

Source : IRSV Saint-Louis

<u>Annexe 14</u>: Assistance vétérinaires 2012

Affections	Consult	Traité	Bovin	Ovins	Caprin	Equin	Asin	Camelin	Volaill	Autre
	és	S	S		S	S	S	S	е	S
Indigestion	276	246	27	178	20	61	1	0	0	0
Rétention urinaire	11	11	0	3	2	6	0	0	0	0
Plaies/Blessure	106	106	1	9	8	76	1	0	0	0
Surmenage	602	602	0	0	0	546	48	0	0	0
Fièvre aphteuse	34	34	34	0	0	0	0	0	0	0
Arthrite	266	266	2	0	0	264	0	0	0	0

Helminthoses	5585	5489	1255	2268	669	1010	290	0	0	3(chie ns)
Bronchites et affections respiratoires	4819	4717	62	2865	1844	0	0	0	0	0
Parasitisme gastro- intestinal	4901	4841	437	3968	0	436	0	0	0	0
Gourme	322	322	00	0	0	313	9	0	0	0
Fracture	4	4	1	3	0	0	0	0	0	0
Abcès	39	39	3	25	7	3	1	0	0	0
Colique/Entérite	210	210	1	23	9	167	3	0	0	0
Entérotoxémie	550	550	38	512	0	0	0	0	0	0
Piétin	11	11	0	8	3	0	0	0	0	0
Coccidiose	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0
Ectoparasite	131	131	37	61	2	31	0	0	0	0
Gale	27	27	0	26	0	1	0	0	0	0
Conjonctivite	3	3	0	2	1	0	0	0	0	0
Morsure chien	12	12	0	0	11	1	0	0	0	0
Troubles nerveux	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Rétention placentaire	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Coma vitulaire	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Charbon Symptomatique	2	2	2	0	0	0	0	0	0	0
Bronchite/Pneumon ie	577	577	54	397	126	0	0	0	0	0
Carence	792	792	168	496	40	83	5	0	0	0
Hémoparasitoses	37	37	34	2	0	1	0	0	0	0
Dystocie	34	34	5	26	3	0	0	0	0	0
Distomatose	1068	1066	919	95	52	0	0	0	0	0
Pasteurellose	83	83	0	35	48	0	0	0	0	0
Prolapsus	21	21	8	13	0	0	0	0	0	0
Déboitement	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Métrite	3	3	0	3	0	0	0	0	0	0
Prurit	2	2	0	0	0	2	0	0	0	0
Tétanos	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Mammite	2	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Botulisme	6	6	6	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL Source: IDSV de Seint I	20 544	20 267	3 098	11 024	2 501	2 845	794	0	0	3

Source: IRSV de Saint-Louis

Annexe 15: Répartition des foyers d'affections, morbidité et mortalité en 2012

Affections	foyers	Morbidité	Mortalité	Localisation
Pasteurellose Ovine	14	707	73	Podor
Pasteurellose bovine	03	56	80	Podor et Dagana
Botulisme	01	05	00	Podor
Clavelée	07	106	16	Podor
Pasteurellose bovine	03	16	01	Podor
Gourme	02	25	01	Podor
Distomatose	02	50	00	Podor
Avortements	0 1	30	00	Podor
Distomatose ovine	02	45	15	Podor
Fièvre aphteuse	01	18	00	Dagana
Thélèriose	07	155	00	Dagana
Entérotoxémie	02	550	03	Dagana
Charbon symptomatique	01	04	02	Pende peulh
Maladie de Gumboro	01	1000	500	Tassinère, Saint-Louis

Source: IRSV de Saint-Louis

<u>Annexe 16</u>: Evolution des Mises à Terre 2010 a 2012 (poids en milliers de Tonnes, Valeur en Millions)

Désignation	Poissons		Crus	Crustacés		sques	Total		
2 congination	Poids	Valeur	poids	Valeur	poids	Valeur	poids	Valeur	
2010	38 552	4 615	31	63	40	19	38 623	4 571	
2011	58814	6040	66	199	245	105	59 125	6 344	
2012	79 594	7242	30	49	198	95	79 922	7 386	
Var(%)	35,33%	19,90%	-54,55%	-75,38%	-19,18%	-9,52%	35,17%	16,42%	

Source: SRPM Saint-Louis

Annexe 17: Evolution de la transformation de 2010 à 2012 (Poids en Tonne, Valeurs en Millions)

Désignation	2010		20	2011		12	Variation 2011/2012 en %		
	poids	Valeur	poids	Valeur	poids	Valeur	poids	Valeur	
Guedj	418	241	360	294	447	394	24,17%	34,01%	
Kéthiakh	2169	495	2855	856	3 893	209	36,36%	-75,58%	
Tambadiang	382	82	421	111	890	259	111,40%	133,33%	
Salé-séché	165	54	183	64	216	75	18,03%	17,19%	
Aileron	2	29	2	27	7	102	250,00%	277,78%	
Yet	6	3	11	7	18	12	63,64%	71,43%	
TOTAL	3142	904	3832	1359	5471	1051	42,77%	-22,66%	

Source : SRPM Saint-Louis

Annexe 18: Statistiques des pêches en 2011 (poids en tonnes ; valeur en millions de CFA)

Mois	Janv	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Mises à terre (kg)	2506	4892	5436	82676	76966	7763	5123	2851	1009	2102	3238	8242	59125
VCE (FCFA)	350	507	475	564	564	755	597	452	296	407	610	767	6344
Mareyage (kg)	1876	3750	4256	6236	5864	5925	3286	2006	750	1804	2895	6593	45241
C L (kg)	181	189	200	330	332	335	333	321	201	228	231	238	3119
RTA (kg)	450	953	981	1701	1500	1503	1504	525	58	70	111	1410	10764
Tonnage Sec (kg)	150	318	327	567	500	501	501	175	19	23	37	470	3588
VCE (FCFA)	52	111	116	168	184	191	191	69	11	141	18	168	1293
C L (kg)	28	31	31	51	41	37	42	23	3	3	3	4	297
Expédition (kg)	122	287	296	517	459	463	459	151	17	20	34	466	3588

Source : SRPM Saint-Louis

<u>Annexe 19</u>: Evolution des mandats selon la destination ou la provenance de 2009-2012 (en millions de francs)

Désignations		2009	2010	2011	2012
	Sénégal	6 854	6 953	5724	2721
Provenance	Reste du monde	8 800	8 764	5175	8619
	Total	15 655	15 717	10899	11340
	Sénégal	5 235	5 122	4006	3814
Destination	Reste du monde	502	508	23	647
	Total	5 737	5 630	4029	4461

Source : Direction Régionale de la Poste

Annexe 20: Trafic Financier relatif à la CNE en 2011 et 2012 (en millions)

Désignation	Année	Nombre			
Comptos autorito	2011	1 299			
Comptes ouverts	2012	1 053	Mantant		
Committee alâtemán	2011	105	Montant		
Comptes clôturés	2012	88			
Commtee evictoria	2011	26 112			
Comptes existants	2012	26 349	<u>] </u>		
Versements CNF	2011	31 208	4 397		
Versements CNE	2012	23 793	4 629		
Demokasiya amanta CNF	2011	32 112	4 338		
Remboursements CNE	2012	27 655	4 317		
Tatal Marinamanta	2011	63 320	8 735		
Total Mouvements	2012	51 448	8 946		

Source : Direction Régionale de la Poste

Annexe 21 : Evolution du nombre d'abonnés au téléphone fixe

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Localité	2009	2010	2011	2012
Saint-Louis	7300	7926	6400	6253
Rao	259	268	271	291
Département Saint-Louis	7559	8194	6671	6544
Richard-Toll	2149	2223	1466	1447
Rosso-Sénégal	98	116	62	49
Dagana	724	943	1072	1050
Ross-Béthio	504	559	928	830
Département Dagana	3475	3841	3528	3376
Podor	541	352	596	474

Ndioum	173	133	125	96
Cas-Cas	39	33	334	337
Gamadji Saré	8	9	15	649
Saldé	33	29	222	224
Thillé Boubacar	66	52	362	374
Département Podor	860	608	1654	2154
TOTAL REGION	11894	12643	11853	12074

Source : Agence Régionale des Télécommunications

Annexe 22 : Facturation par type de consommateur entre 2008 et 2010 (Millions FCFA)

Décimations	N	lénage		Adr	Administration		Gros c	onsomm	ateurs	Total		
Désignations	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Saint-Louis Escale	1221	1162	1251	1756	1752	1746	183	198	197	3160	3112	3194
Richard-Toll	231	180	203	46	67	74	24	23	27	301	270	304
Dagana	63	71	65	124	69	56	4	4	4	191	144	125
Podor	48	53	55	97	123	87	1	3	2	146	179	144
Ndioum	39	52	59	34	48	83	6	7	8	79	107	150
Rosso Sénégal	28	28	30	6	8	10	4	4	3	38	40	43
Mpal	151	229	181	16	18	24	0	0	0	167	247	205
Total	1781	1775	1844	2079	2085	2080	222	239	241	4082	4099	4165

Source : SDE

Annexe 23: Evolution des abonnés de la SENELEC par secteur en 2012

	20	08 2009		20	010	20	11	201	Var 2011- 2012 en		
Secteurs	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%
Saint-Louis& Escales	28689	62,11	30776	61,61	32453	61,23	33290	61,25	34581	61,06	3,88
Richard-Toll	7439	16,10	8001	16,02	8514	16,06	8712	16,03	9189	16,22	5,48
Dagana	3491	7,56	3821	7,65	4063	7,67	4098	7,54	4213	7,44	2,81
Podor	2512	5,44	2722	5,45	2906	5,48	2978	5,48	3136	5,54	5,31
Ndioum	4060	8,79	4634	9,28	5065	9,56	5271	9,70	5518	9,74	4,69
Total	46191	100,00	49954	100,00	53001	100,00	54349	100,00	56637	100,00	4,21

Source : SENELEC

<u>Annexe 24</u>: Infractions constatées par type lors des visites de surveillance et de contrôle en 2010

Nature de l'infraction	Total région	%
Pratique de prix illicite (PPI)	389	23%
Infraction aux règles de facturations (IRF)	412	24%
Tromperie sur la qualité (TQ)	205	12%
Défaut d'autorisation de fabrication (DAF)	68	4%
Défaut d'inscription au registre du Commerce (DIRC)	317	19%
Défaut de mentions obligatoires (DMO)	78	5%
Vente illicite de médicaments (VIM)	54	3%
Défaut de publicité de prix (DPP)	172	10%
TOTAL	1695	100%

Annexe 25 : Evolution des prix de légumineuses entre 2010 et 2012 (FCFA/Kg)

	Moy	Moy													Moy
	10	11	Jan.	Fév.	mars	avril	mai	juin	Juil.t	août	Sept.	octo	novem	Déc.	12
Arachide Coque	241	249	300	300	300	325	350	300	325	325	317	200	175	224	275
Arachide décortiqué	503	498	600	600	600	685	644	600	800	700	700	600	600	588	643
Niébé	418	495	800	800	800	800	800	783	780	780	788	500	450	444	710

Source : Commissariat à la Sécurité Alimentaire

Annexe 26: Evolution des prix des céréales

	Moy	Moy	janv-	Feb-	mars-	Apr-	May-	juin-	juil-	Aug-	sept-	oct-	nov-	Dec-	Moy
	10	11	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Mil	209	224	250	250	250	250	250	250	266	250	255	250	240	243	250.3
Sorgho	213	226	275	250	250	248	250	250	276	250	247	250	240	238	252
Maïs local	205	222	250	250	250	250	256	250	263	250	245	250	240	230	249
Riz importé brisé parfumé	398	377	400	400	400	460	453	448	450	450	451	450	450	450	439
Riz importé brisé ordinaire	300	301	325	325	325	304	297	298	300	300	300	300	300	300	306
Maïs importé	188	214				240		217	229	225	240		235	230	231

Source : Commissariat à la Sécurité Alimentaire

Annexe 27: Evolution des prix de produits halieutiques en 2012

								Г	T			Г		
Nom produit	Unité	janv-12	Feb-12	mars-12	Apr-12	May-12	juin-12	juil-12	Aout-12	sept-12	oct-12	nov-12	Dec-12	Moy.12
Capitaine séché salé (Guedj beurre)	1 kg	2163	2906	2589	3276	2950	2875	3108	2227	3114	2422	2515	2758	2742
Carpe blanche (sompatt)	1 kg	1156	1049	1225	771	775	837	1155	884	1158	952	1213	910	1007
Dorade rose (diarègne)	1 kg	1414	1431	1592	1259	1394	1228	1647	961	1644	1439	1740	1356	1426
Pageot ("youfouf")	1 kg	546	601	907	912	914	756	739	651	1061	985	1078	913	839
Rouget	1 kg	716	510		1025	1641	664	1661	_	_	_	991	_	1030
Sardinelles fraiches	1 kg	249	309	135	251	228	158	424	269	796	504	463	241	336
Sardinelles fumées (Kethiath)	1 kg	683	646	609	679	679	511	692	593	628	594	484	669	622
Crevettes séchées	1 kg	3854	4530	5995	5731		7317	6223	6251		5665	6425	4779	5677
Poisson fumé Mâchoiron "kong"	1 kg	200	250	450	500	350	300	300	300	300	300	300	300	321
Escargot de mer séché et salé (Yet)	1 kg	2551	2610	2092	2646	2896	2670	2795	2829	3046	2707	2483	3040	2697

Source : Service Régional de la Statistique et de la Démographie SL

Annexe 28 : Prix moyens mensuel des légumes en 2012

Nom produit	Unité	janv-12	févr-12	mars- 12	avr-12	mai-12	juin-12	juil-12	août-12	sept-12	oct-12	nov-12	déc-12	Moy.12
Carottes	1 kg	504	326	286	248	242	303	585	862	625	603	679	1009	523
Chou vert	1 kg	549	324	303	270	323	277	414	495	743	614	611	674	466
Gombos frais	1 kg	459	645	534	622	640	652	684	667	490	467	683	826	614
Manioc frais	1 kg	478	391	277	307	389	329	386	425	388	386	335	313	367
Navets	1 kg	302	270	348	303	271	235	338	337	393	393	283	353	319
Oignon local	1 kg			411	266	247	197	306	400	323	312	340		311
Oignon frais rond	1 kg	315	375	423	341	413	390	381	464	423	389	359	332	384
Pommes de terre	1 kg	393	398	440	292	330	319	381	462	528	445	480	460	411
Tomates rondes	1 kg	381	837	215	224	237	278	265	401	390	367	472	481	379
Courgette	1 kg	769	852	996	1128	1000	1264	1200	998	1209	1019	2062	862	1113
Aubergine violette	1 kg	317	311	223	307	348	229	255	369	463	347	375	339	324
Haricots verts	1 kg	413	413	263	275	800	1200	1200	1200	1200	1200	1200	1200	720
Concombre	1 kg	633	456	492	489	520	592	518	557	670	496	561	427	534
Poivron frais	1 kg	850	850	825	550	625	700	850	1000	1100	1100	1750	1500	975
Navets	1 kg	302	270	348	303	271	235	338	337	393	393	283	353	319
Poireau frais	1 kg	2175	3916	1598	1103	1401	1943	1557	1493	1664	2212	3944	2607	2134
Salade locale	1 kg	589	407	373	281	281	303	514	486	338	602	953	762	491
Oseille fraiche, feuilles vertes	1 kg	473	635	539	362	353	207	290	601	284	332	335	791	433
Haricots blancs secs	1 kg	1017	1120	1038	1055	955	1012	1088	894	1136	1091	1139	1432	1081
Cacahuète	1 kg	1206	1284	1348	1483	1533	1189	1926	1263	1222	1069	1125	1194	1320
Lentille sèche	1 kg	600	600	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	933
Arachide non décortiquée, non grillée	1 kg	488	488	613	650	663	700	725	725	675	675	675	675	646
Patate douce fraîche	1 kg	307	336	283	292	267	205	275	330	319	1034	307	300	355

Source : SRSD Saint-Louis

Annexe 29: L'agenda culturel régional de la région de Saint-Louis

Agenda culturel régional	Agenda national	Calendrier international
Festival international de Jazz	FESNAC qui a lieu tous les deux ans impairs dans une région donnée	Journée mondiale du Théâtre (27 mars)
Fête de la musique	Biennale des Arts Contemporains organisée tous les deux ans pairs	Fête de la musique (21 juin)
Journée du Livre	Foire du livre en décembre	Journée mondiale du Livre (23 août)
Festival de Riti	Journées philosophiques organisées en début juin dans les régions	
Bukki Blues, devenu Ndar Festival	Spectacle Son et Lumière,	
Régates de Saint-Louis	qui est un service du Ministère de la culture,	
Journées culturelles de Ndioum, Podor, Walo, Mbolo Birane, Pété, Thiélaw	mais peut intervenir dans les régions à leur demande	
Fanal et Simb		
Journées du Patrimoine		Journée mondiale du patrimoine (mai)
Journée de la danse	Journée mondiale de la danse (29 avril)	Journée mondiale de la danse (29 avril)